



LE DEVENIR DES DOCTEURS 2014 DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Docteurs 2014 interrogés sur leur situation
au 1^{er} décembre 2017

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	5
L'UNIVERSITÉ DE LYON	6
LE DOCTORAT	7
INTRODUCTION	8
1. Origine et objectifs de l'enquête.....	8
2. Population étudiée.....	8
AIDE À LA LECTURE	10
Glossaire.....	10
Vocabulaire technique.....	10
CHIFFRES CLÉS	11

PARTIE 1	
RÉSULTATS GLOBAUX DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DOCTEURS DE L'UNIVERSITÉ DE LYON	13

CHAPITRE 1	
LA POPULATION DES DOCTEURS 2014	14
1.1.A. Genre, âge et nationalité.....	14
1.1.B. Dates de soutenance.....	15
1.1.C. Établissements d'origine et situation pré-thèse.....	15
1.1.C.1. Attractivité de l'UDL.....	15
1.1.C.2. L'endo-inscription au sein de l'UDL.....	16
1.1.C.3. Type de diplôme pré-thèse.....	18
1.1.C.4. Situation à l'inscription en thèse.....	18
1.1.D. La thèse.....	19
1.1.D.1. Le champ disciplinaire.....	19
1.1.D.2. Les cotutelles.....	20
1.1.D.3. Le financement.....	20
1.1.D.4. La durée de la thèse.....	21
1.1.D.5. Les formations.....	21
1.1.D.6. Évaluation de la thèse.....	21
1.1.E. L'après thèse : de la soutenance au 1 ^{er} décembre 2017.....	22
1.1.E.1. Durée de recherche du premier emploi.....	22
1.1.E.2. Nombre d'emplois occupés.....	22
1.1.E.3. Qualification CNU (Conseil national des universités).....	22

CHAPITRE 2	
LA SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017	23

SOMMAIRE

CHAPITRE 3	
LES DOCTEURS EN EMPLOI	
HORS POST-DOCTORAT	25
1.3.A. Profil des docteurs.....	25
1.3.B. Moyens d'accès à l'emploi.....	25
1.3.C. Les employeurs.....	26
1.3.C.1. Public ou privé	26
1.3.C.2. Secteur d'activité de l'employeur.....	26
1.3.C.3. Taille de l'entreprise	27
1.3.D. Caractéristiques de l'emploi.....	28
1.3.D.1. Catégorie socio-professionnelle	28
1.3.D.2. Fonctions	28
1.3.D.3. Type de contrat.....	29
1.3.D.4. Quotité de travail	29
1.3.D.5. Rémunération	30
1.3.D.6. Lieu de travail.....	30
1.3.E. Satisfaction.....	31
1.3.E.1. Adéquation formation-emploi.....	31
1.3.E.2. Satisfaction de l'emploi.....	31
CHAPITRE 4	
LES DOCTEURS EN EMPLOI	
EN POST-DOCTORAT	32
1.4.A. Profil des post-doctorants.....	32
1.4.B. Profil du post-doctorat.....	32
1.4.B.1. Durée du post-doctorat	32
1.4.B.2. Moyen d'obtention du post-doctorat.....	33
1.4.B.3. Rémunération	33
1.4.C. Satisfaction du post-doctorat	33
CHAPITRE 5	
LES DOCTEURS À LA RECHERCHE	
D'UN EMPLOI	35
Principales difficultés évoquées par les docteurs	
dans leur recherche d'emploi	35

SOMMAIRE

PARTIE 2	
RÉSULTATS PAR ÉCOLE DOCTORALE	37
ED 34 ÉCOLE DOCTORALE MATÉRIAUX DE LYON	39
ED 52 ÉCOLE DOCTORALE PHAST	45
ED 160 ÉCOLE DOCTORALE EEA	51
ED 162 ÉCOLE DOCTORALE MEGA	57
ED 205 ÉCOLE DOCTORALE EDISS	63
ED 206 ÉCOLE DOCTORALE CHIMIE DE LYON	69
ED 340 ÉCOLE DOCTORALE BMIC	75
ED 341 ÉCOLE DOCTORALE E2M2	81
ED 476 ÉCOLE DOCTORALE NSCo	87
ED 483 ÉCOLE DOCTORALE SCSO	93
ED 484 ÉCOLE DOCTORALE 3LA	99
ED 485 ÉCOLE DOCTORALE EPIC	105
ED 486 ÉCOLE DOCTORALE SEG	111
ED 487 ÉCOLE DOCTORALE PHILO	117
ED 488 ÉCOLE DOCTORALE SIS	123
ED 492 ÉCOLE DOCTORALE DROIT	129
ED 512 ÉCOLE DOCTORALE INFOMATHS	135
ANNEXES	143

AVANT-PROPOS



Christelle Goutaudier

Le doctorat est une formation et une expérience professionnelle unique qui permettent à de jeunes talents d'exprimer leur potentiel au service de la recherche, de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Il forme des experts multi-compétents recherchés et appréciés par les recruteurs du public comme du privé, en France et à l'international. À ce titre, les docteurs impulsent un dynamisme créateur, source de richesses pour l'ensemble de la société.

Les mutations économiques, technologiques et sociétales que nous vivons impactent sensiblement le marché de l'emploi. Elles transforment profondément nos activités et nos modes de travail. Dans quelques années, le rythme des changements va encore s'accélérer. La population active devra être en capacité de développer en continu de nouvelles compétences immédiatement opérationnelles. Les docteurs ont cette aptitude clé, elle constitue l'essence même de leur doctorat. Ils savent élargir le champ des possibles à travers un processus d'apprentissage permanent. Leur appétence pour l'expérimentation en fait des collaborateurs singuliers, familiers du changement, rompus à l'analyse critique, à l'intelligence collective et à la résolution de problèmes complexes. Autant de compétences incontournables pour évoluer sur le futur marché de l'emploi.

À l'Université de Lyon, nous sommes convaincus que le doctorat est une dynamique tournée vers l'avenir et un axe fort d'attractivité et de développement du site Lyon Saint-Étienne. Nous avons à cœur d'accompagner nos futurs docteurs dans leur évolution professionnelle afin qu'ils continuent à exprimer pleinement leurs talents dans une activité et un environnement de travail en adéquation avec leurs ambitions. En 2018, l'Université de Lyon et ses établissements membres ont ainsi créé un Pôle carrières dédié à la valorisation professionnelle de l'expérience doctorale. La vocation de ce Pôle est d'accompagner les doctorants dans un processus de transformation, pour faire de leur doctorat un tremplin vers une nouvelle aventure professionnelle que nous leur souhaitons passionnante.

**Christelle Goutaudier, Professeure,
responsable du Collège doctoral de l'Université de Lyon**

L'UNIVERSITÉ DE LYON

L'Université de Lyon est un site académique d'excellence à vocation mondiale. Labellisée IDEX en 2017, elle se situe au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le bassin Lyon Saint-Étienne.

Structurée autour de 12 établissements membres et d'établissements associés, l'Université de Lyon porte trois ambitions majeures :

- Concevoir une grande université attractive, responsable, bénéficiant d'une réputation d'excellence et d'innovation, et dotée d'un fort rayonnement international ;
- Proposer une offre de formation et des axes de recherche d'excellence, en adéquation avec les attentes et les mutations de la société ;
- Développer et valoriser la dynamique du site Lyon Saint-Étienne, en lien avec tous les acteurs du territoire : citoyens, associations, entreprises, collectivités locales (métropoles de Lyon et Saint-Étienne, Région Auvergne-Rhône-Alpes, autres collectivités territoriales).

Le site compte 140 000 étudiants (dont 20 000 étudiants étrangers), 6 800 chercheurs et enseignants-chercheurs, 172 laboratoires et propose des formations de qualité dans tous les domaines scientifiques : sciences de la vie et de la terre, sciences humaines et sociales, technologies de l'information et de la communication, santé, sciences pour l'ingénieur, sciences des bibliothèques, arts et spectacles, langues et littérature, architecture et commerce.

Les établissements membres :

- Université Claude Bernard Lyon 1
- Université Lumière Lyon 2
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Université Jean Monnet
- École normale supérieure de Lyon
- École Centrale de Lyon
- Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon)
- Sciences Po Lyon
- VetAgro Sup
- ENTPE
- École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Les établissements associés :

- Enssib
- ENSATT
- Inserm
- emlyon business school
- CPE Lyon
- ISARA-Lyon
- ITECH-Lyon
- ECAM Lyon
- ENSAL
- ENSASE
- UCLy
- Mines Saint-Étienne
- CNSMD de Lyon
- IFPEN
- Irstea
- Anses
- IFSTTAR
- ESADSE
- Inria, inventeurs du monde numérique
- Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) Auvergne - Rhône-Alpes
- ENSBA
- Inra
- Bioaster
- Crous de Lyon
- École de la Comédie

LE DOCTORAT

La structuration du site Lyon Saint-Étienne, notamment par le biais de l'IDEXLYON, place le doctorat comme un des axes principaux du développement de l'Université de Lyon et de son attractivité.

L'offre de formation doctorale couvre tous les champs disciplinaires (Sciences exactes, Sciences expérimentales, Sciences de la vie et de la santé, Sciences humaines et sociales), répartis sur les 17 écoles doctorales.

Sur le site de Lyon Saint-Étienne, les doctorants sont inscrits dans 10 établissements (l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Université Jean Monnet, l'ENS de Lyon, l'École Centrale de Lyon, l'INSA Lyon, l'ENTPE, les Mines Saint-Étienne et l'ENISE).

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, seule l'Université de Lyon (UDL) est habilitée à délivrer le doctorat pour le compte de l'ensemble de ses membres.

INTRODUCTION

1. ORIGINE ET OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Cette enquête résulte d'un travail collectif réalisé par le service des Études Doctorales de l'Université de Lyon en collaboration avec les correspondants en charge des études d'insertion professionnelle des différents établissements membres.

Ces correspondants forment l'Observatoire de l'insertion professionnelle des docteurs (OIPD) qui a été créé en 2011. L'OIPD est chargé d'étudier le devenir professionnel des docteurs inscrits dans les établissements membres de l'Université de Lyon, l'adéquation entre leur niveau de formation et l'emploi, ainsi que la satisfaction des docteurs.

L'objectif de l'étude est de fournir des informations chiffrées aux acteurs du doctorat : tutelles, établissements, Université de Lyon, écoles doctorales, collège doctoral, collectivités locales et territoriales, etc.

Il s'agit également de valoriser le doctorat, de mieux informer les doctorants et les étudiants en master sur les débouchés, de prendre en compte les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes docteurs, mais aussi d'adapter l'offre de formation pour une meilleure insertion.

Ce rapport présente la 6^{ème} enquête et porte sur les docteurs ayant soutenu en 2014, soit 3 ans après leur soutenance.

2. POPULATION ÉTUDIÉE

Établissement	Docteurs 2014	Répondants	Taux de réponse
École Centrale Lyon	51	30	59%
Mines Saint-Étienne	44	23	52%
ENISE	6		0%
ENS Lyon	98	63	64%
ENTPE	17	12	71%
INSA Lyon	143	76	53%
Université Lyon 1 - Claude Bernard	367	226	62%
Université Lyon 2 - Lumière	163	107	66%
Université Lyon 3 - Jean Moulin	92	53	58%
Université Jean Monnet	61	41	67%
Total	1 042	631	61%

Tableau 1 : Taux de réponse par établissement d'inscription

1 042 docteurs ont soutenu leur thèse dans un établissement de l'Université de Lyon (UDL) en 2014. Afin de connaître leur insertion professionnelle, nous les interrogeons sur leur situation au 1^{er} décembre 2017, 3 ans après leur soutenance. Le taux de réponse s'élève à 61%, soit 631 répondants à l'enquête.

Le profil des répondants ne diffère pas de celui de la population interrogée¹, les résultats présentés sont significatifs.

¹ À l'exception des docteurs étrangers qui ont moins répondu et qui sont plus difficiles à contacter.

École doctorale	Sigle	Intitulé	Docteurs 2014	Répondants	Taux de réponse
ED 34	EDML	École Doctorale Matériaux de Lyon	65	38	58%
ED 52	PHAST	Physique et Astrophysique de Lyon	39	25	64%
ED 160	EEA	Electronique, Electrotechnique, Automatique	51	28	55%
ED 162	MEGA	Mécanique, Energétique, Génie civile et Acoustique	107	64	60%
ED 206	Chimie	Chimie de Lyon	99	58	59%
ED 488	SIS	Sciences, Ingénierie, Santé	90	47	52%
ED 512	InfoMaths	Informatique et Mathématiques	79	48	61%
TOTAL	Sciences exactes (SE)		530	308	58%
ED 205	EDISS	École Doctorale Interdisciplinaire Sciences-Santé	58	33	57%
ED 340	BMIC	Biologie Moléculaire Intégrative et Cellulaire	67	45	67%
ED 341	E2M2	Evolution, Ecosystème, Microbiologie, Modélisation	53	35	66%
ED 476	NSCo	Neurosciences et Cognition	31	20	65%
TOTAL	Sciences de la vie (SV)		209	133	64%
ED 483	ScSo	Histoire, Géographie, aménagement, urbanisme, architecture, archéologie, sciences politiques, sociologie, anthropologie	82	56	68%
ED 484	3LA	Lettres, Langues, Linguistique, Art	63	42	67%
ED 485	EPIC	Education, Psychologie, Information et Communication	54	32	59%
ED 486	SEG	Sciences Economiques et de Gestion	31	18	58%
ED 487	Philo	Philosophie : histoire, représentation, création	21	12	57%
ED 492	Droit	Droit	52	30	58%
TOTAL	Sciences humaines et sociales (SHS)		303	190	63%
TOTAL			1 042	631	61%

Tableau 2 : Taux de réponse par école doctorale

Dans le cadre de l'analyse globale des résultats, ces écoles doctorales sont réparties dans 3 grandes filières : Sciences Exactes (SE), Sciences de la Vie (SV) et Sciences Humaines et Sociales (SHS).

Ce rapport est structuré autour de 2 grandes parties.

Dans la première partie, seront présentés les résultats globaux de l'insertion professionnelle des docteurs 2014 de l'Université de Lyon. La seconde partie est consacrée à l'analyse par école doctorale.

AIDE À LA LECTURE

GLOSSAIRE

UDL : Université de Lyon

CNU : Conseil National des Universités

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche. Dispositif financé par l'Enseignement supérieur et mis en œuvre à l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie) qui subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au cœur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Les travaux doivent aboutir à la soutenance d'une thèse en trois ans.

Cotutelle : Disposition permettant à un étudiant d'effectuer son travail de recherche sous la responsabilité de deux directeurs de thèse : l'un en France et le second dans un pays étranger. Les deux co-directeurs exercent conjointement leurs fonctions auprès du doctorant, qui est tenu de travailler alternativement dans les deux établissements. La thèse donne lieu à une soutenance unique (dans l'un des deux pays), dans une des deux langues nationales, et aboutit à la délivrance de deux diplômes.

École doctorale : Accréditée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'école doctorale encadre et forme les futurs docteurs de son champ disciplinaire.

MCU : Maître de Conférences des Universités

Post-doctorat : Un contrat post-doctorat est un contrat à durée déterminée dans le domaine de la recherche publique ou privée, en France ou à l'étranger

SE : Sciences Exactes

SHS : Sciences Humaines et Sociales

SV : Sciences de la Vie

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VOCABULAIRE TECHNIQUE

Endo-inscription : Inscription en thèse dans le même établissement d'obtention du diplôme pré-thèse.

Durée de thèse : Calculée comme la différence entre la date de soutenance et la date de 1^{ère} inscription moins la durée des éventuelles interruptions.

Médiane : Valeur d'une variable qui permet de diviser la population étudiée en deux : 50% des individus présentent une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50% supérieure.

Taux de chômage : Le taux de chômage se calcule par rapport à la population active, c'est-à-dire sur le marché du travail : $[\text{Nombre de chômeurs} / (\text{Nombre de chômeurs} + \text{nombre de personnes en emploi})]$.

Taux d'insertion : Le taux d'insertion se calcule par rapport à la population active, c'est-à-dire sur le marché du travail : $[\text{Nombre de personnes en emploi} / (\text{Nombre de chômeurs} + \text{nombre de personnes en emploi})]$.

CHIFFRES CLÉS



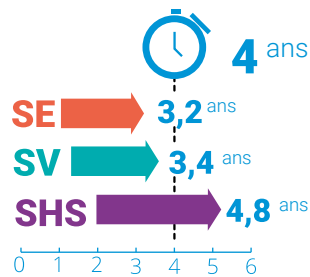
1 042
docteurs en 2014

ATTRACTIVITÉ



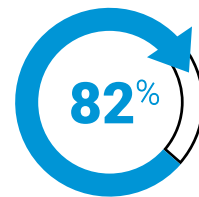
des docteurs sont venus d'un autre site universitaire pour préparer leur doctorat à l'UdL (15% de l'étranger et 28% de France).

DURÉE MOYENNE DE LA THÈSE



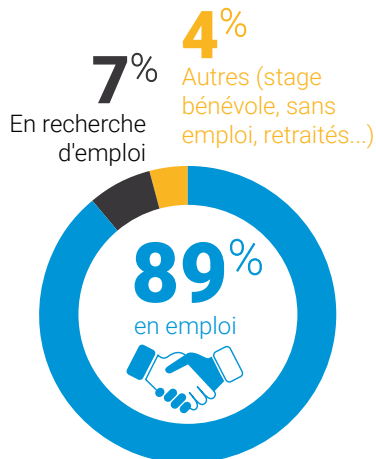
(La durée médiane de la thèse est de 3,3 ans)

SATISFACTION

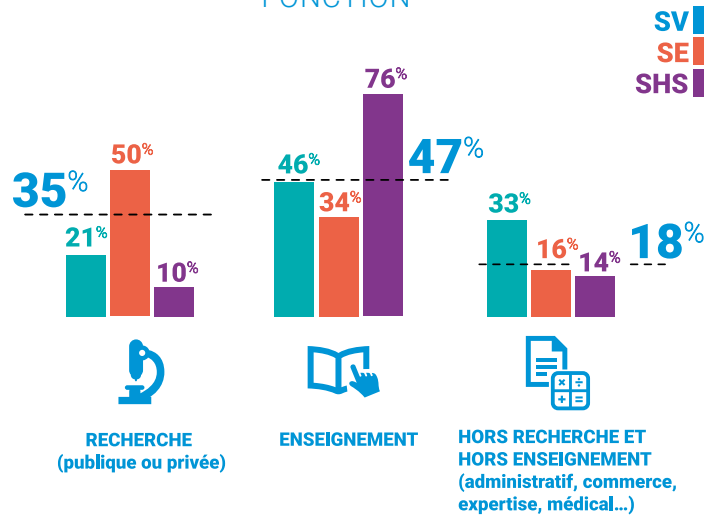


Si c'était à refaire, 82% des docteurs effectueraient à nouveau leur thèse.

TAUX D'INSERTION ET TAUX DE CHÔMAGE au 1^{er} décembre 2017



FONCTION

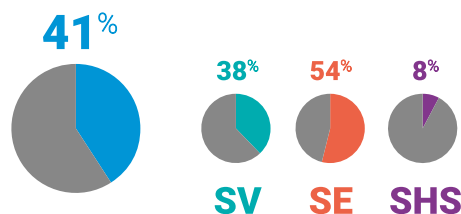


DURÉE MOYENNE DE RECHERCHE du 1^{er} emploi



(La durée médiane est de 2 mois)

EMPLOYEUR



Part des docteurs (hors postdoctorat) travaillant pour une entreprise privée.





PARTIE 1
RÉSULTATS GLOBAUX
DE L'INSERTION
PROFESSIONNELLE
DES DOCTEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

CHAPITRE 1 LA POPULATION DES DOCTEURS 2014

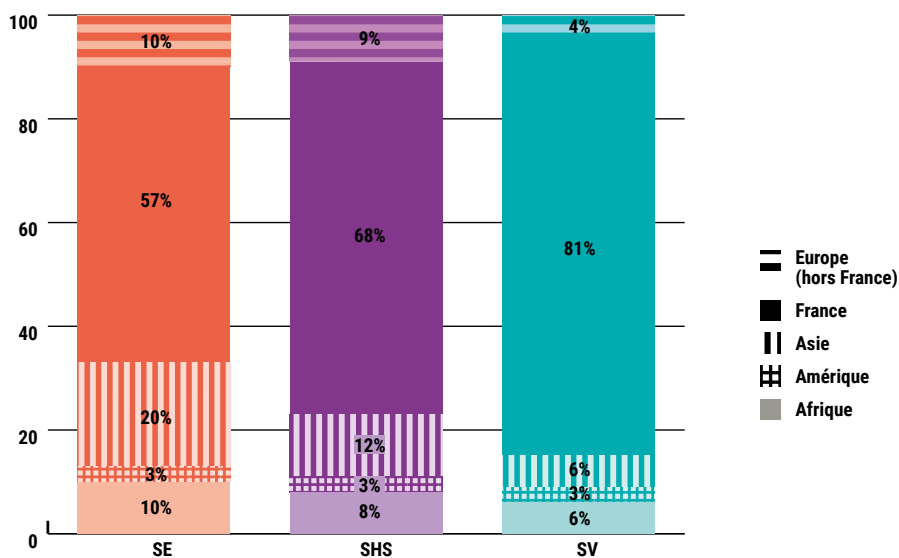
En 2014, 1 042 docteurs ont soutenu leur thèse dans l'un des établissements de l'Université de Lyon.

1.1.A. GENRE, ÂGE ET NATIONALITÉ

57% des docteurs de 2014 sont des hommes et 43% sont des femmes.

Ils sont âgés de 24 à 74 ans. L'âge médian est de 29 ans.

Les docteurs sont majoritairement de nationalité française, ils représentent 65% (682 docteurs) de la population. 35% (360 docteurs) sont de nationalité étrangère. 74% sont d'origine européenne, 15% asiatique, 8% africaine et 3% américaine. Parmi les docteurs de nationalité étrangère, la Chine est le pays le plus représenté (60 docteurs). Au total, 70 nationalités sont représentées.

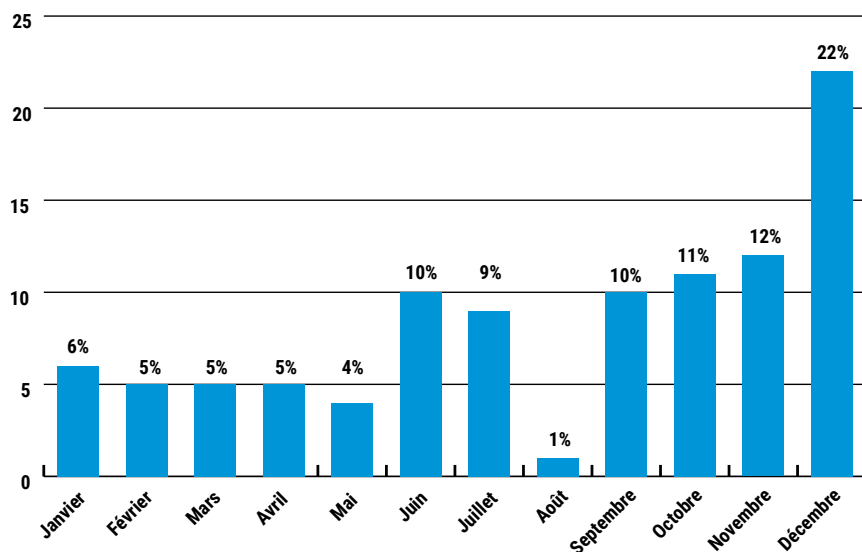


Graphique 1 : Répartition des docteurs par filière et continent d'origine

En SE, 43% des docteurs sont de nationalité étrangère dont 20% qui viennent d'Asie, 10% d'Afrique, 10% d'Europe (hors France) et 3% d'Amérique. Dans la filière SHS, les docteurs d'origine étrangère représentent 32%, dont 12% d'Asie, 9% d'Europe (hors France), 8% d'Afrique et 3% d'Amérique.

Enfin, dans la filière SV où il y a le moins d'étrangers (19%), 6% sont originaires d'Asie, 6% d'Afrique, 4% d'Europe (hors France) et 3% d'Amérique.

1.1.B. DATES DE SOUTENANCE



Graphique 2 : Distribution des 1 042 docteurs en fonction du mois de soutenance

Les soutenances sont plus nombreuses à la fin de l'année. Ainsi, 55% sont enregistrées durant le dernier quadrimestre.

Les indicateurs qui suivent sont calculés à partir des réponses des docteurs à l'enquête.

1.1.C. ÉTABLISSEMENTS D'ORIGINE ET SITUATION PRÉ-THÈSE

1.1.C.1. Attractivité de l'UDL

43% des docteurs 2014 ont obtenu leur diplôme pré-thèse dans un établissement à l'étranger ou dans un établissement en France (hors UDL).

57% des docteurs ont obtenu leur diplôme pré-thèse dans un établissement de l'UDL.

	Française	Étrangère	Total
Établissements à l'étranger	3%	49%	15%
Établissements en France hors UDL	34%	10%	28%
Établissements de l'UDL	63%	41%	57%
Total	100%	100%	100%

Tableau 3 : Répartition des répondants en fonction de leur nationalité et du lieu d'obtention de leur diplôme pré-thèse

Près de la moitié des docteurs étrangers (49%) ont obtenu leur diplôme pré-thèse à l'étranger (quasiment tous dans leur pays de nationalité).

Région d'obtention du diplôme pré-thèse (hors UDL)

Région d'obtention du dernier diplôme	Effectifs
Île-de-France	50
Auvergne-Rhône-Alpes	32
Occitanie	16
Nouvelle-Aquitaine	15
Grand Est	14
Hauts-de-France	10
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	10
Normandie	9
Pays de la Loire	6
Bourgogne - Franche-Comté	5
Centre - Val de Loire	4
Bretagne	2
DOM, COM	2
Corse	1
Total	176

Tableau 4 : Région d'origine des docteurs ayant obtenu leur diplôme en France, hors établissements UDL

L'attractivité du site Lyon Saint-Étienne est forte, avec un nombre important de doctorants qui viennent de régions géographiquement éloignées comme l'Île-de-France.

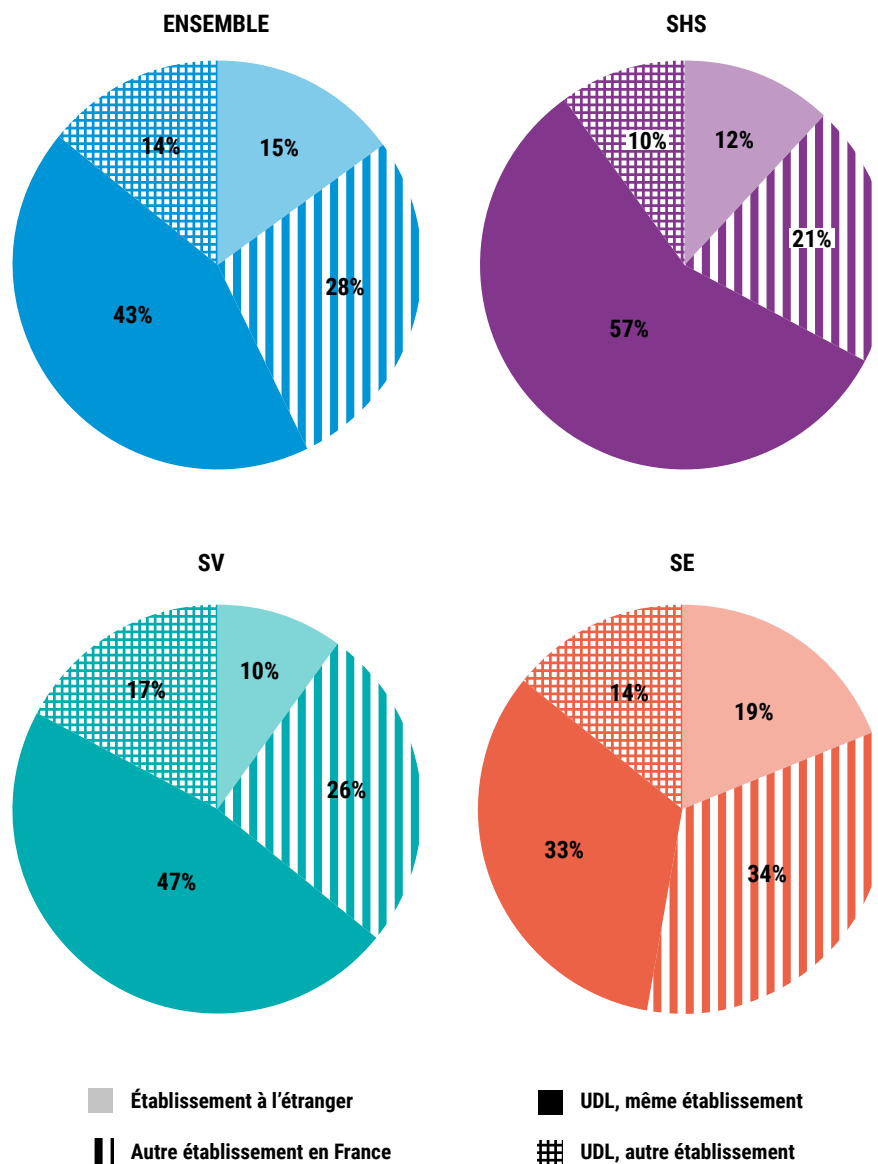
1.1.C.2. L'endo-inscription au sein de l'UDL

	ÉTABLISSEMENT D'INSCRIPTION									Total
	École Centrale de Lyon	Ecole des Mines de St-Etienne	ENS de Lyon	ENTPE	INSA Lyon	Université Lyon 1	Université Lyon 2	Université Lyon 3	Université Jean Monnet	
Autre établissement supérieur à l'étranger	6	2	10	1	15	39	14	4	4	95
Autre établissement supérieur en France	11	14	15	2	30	60	22	13	10	177
École Centrale de Lyon	3				1	1		1		6
Mines de Saint-Étienne		4								4
ENS de Lyon	1	1	28		1	18	3		1	53
ENTPE		1		6						7
INSA Lyon	2		1	1	22	8		1		35
Université Claude Bernard Lyon 1	5		4	2	4	91	1	1	2	110
Université Lumière Lyon 2	1		3			3	66	4	2	79
Université Jean Moulin Lyon 3			1			2		29		32
Université Jean Monnet			1			4			22	27
École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne	1	1			2					4
Non renseigné					1		1			2
Total	30	23	63	12	76	226	107	53	41	631

Tableau 5 : Origine universitaire des docteurs en fonction de leur établissement d'inscription

Le taux d'endo-inscription est de 43%. Cela signifie que 43% des docteurs de l'UDL ont fait leur doctorat dans le même établissement où ils ont obtenu leur dernier diplôme avant la thèse.

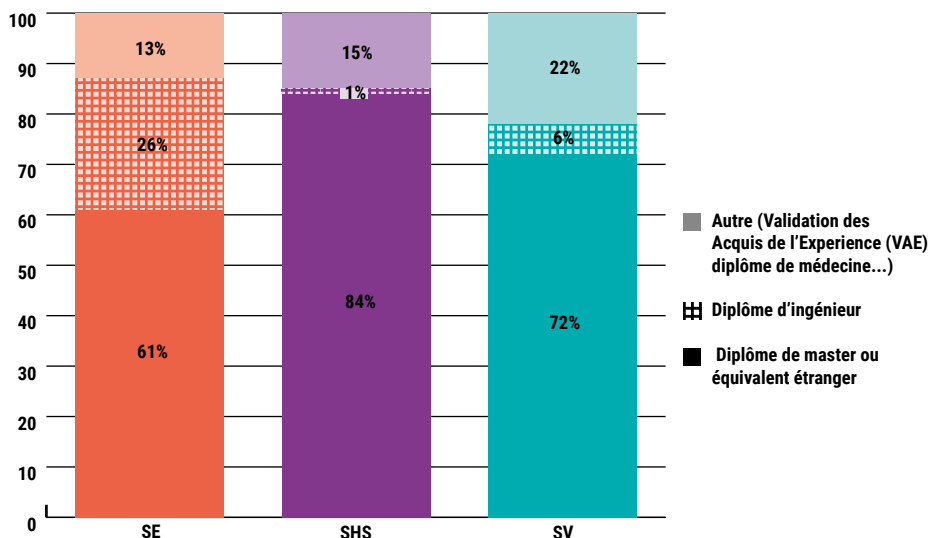
Le phénomène est plus marqué dans les établissements suivants : Université Lumière Lyon 2, Université Jean Moulin Lyon 3 et Université Jean Monnet.



Graphique 3 : Répartition des docteurs par filière, en fonction de leur établissement d'origine

La filière des SE est la plus attractive : 53% des docteurs en SE ont obtenu leur diplôme pré-thèse dans un établissement à l'étranger ou dans un établissement français (hors UDL) (33% pour les docteurs de SHS et 36% pour les SV).

1.1.C.3. Type de diplôme pré-thèse



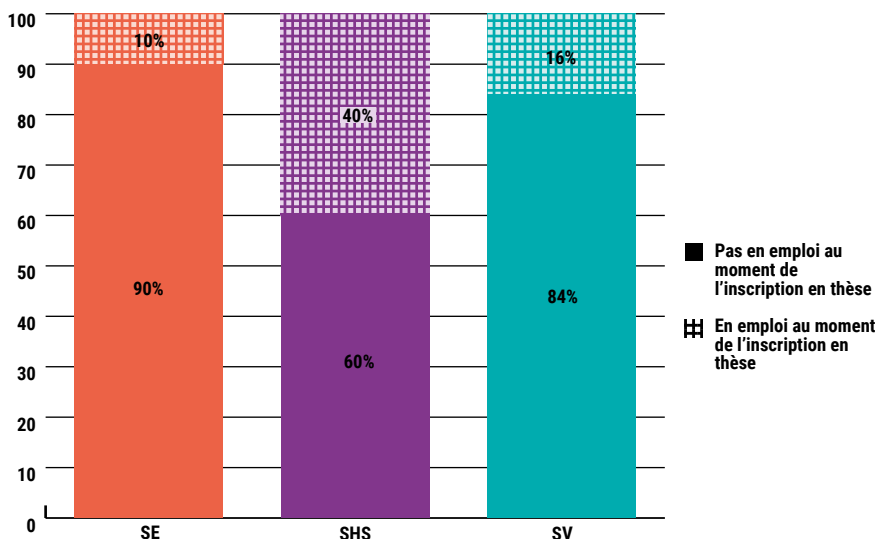
Graphique 4 : Répartition des docteurs par filière, en fonction du diplôme ayant permis l'inscription en doctorat

Les SHS enregistrent un plus grand nombre de docteurs ayant un diplôme de master (84% contre 72% pour les SV et 61% pour les SE).

La filière des SE est celle qui a le plus de docteurs ayant eu un diplôme d'ingénieur au moment de leur inscription en thèse (26% contre 6% en SV et 1% en SHS).

1.1.C.4. Situation à l'inscription en thèse

Au moment de leur inscription en doctorat, 20% des docteurs occupent un emploi non dédié à leur projet doctoral (64% d'entre eux ont conservé cet emploi durant leur inscription en doctorat).



Graphique 5 : Répartition des docteurs 2014 par filière en fonction de leur situation professionnelle lors de leur inscription en thèse

Les docteurs des SE et des SV sont moins nombreux à occuper un emploi au moment de leur inscription en doctorat (respectivement 10% et 16%), contrairement aux SHS où 40% des docteurs occupent un emploi au moment de leur inscription en doctorat.

1.1.D. LA THÈSE

1.1.D.1. Le champ disciplinaire

Les filières (SE, SHS et SV) évoquées sont des regroupements thématiques des différentes écoles doctorales (tableau 2) compte tenu de leur champ disciplinaire.

	SE	SHS	SV	Total	%
Biologie, médecine et santé	21		101	122	19%
Sciences pour l'ingénieur	86	2	3	91	14%
Chimie et science des matériaux	78		2	80	13%
Sciences humaines, sciences sociales, sociologie, démographie	4	54	7	65	10%
Sciences et technologies de l'information et de la communication	42	3	2	47	7%
Physique	38	1		39	6%
Histoire, géographie		33	1	34	5%
Droit, sciences juridiques et politiques	1	29	2	32	5%
Langues et littératures		29		29	5%
Mathématiques et leur interactions	25	3	1	29	5%
Philosophie et arts		18		18	3%
Sciences de gestion, sciences économiques	1	16		17	3%
Sciences agronomiques et écologiques	4		9	13	2%
Sciences de la Terre et de l'univers, espace	7		3	10	2%
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1	2	2	5	1%
Total	308	190	133	631	100%

Tableau 6 : Répartition des docteurs par filière, en fonction du champ disciplinaire de la thèse

1.1.D.2. Les cotutelles

12% des thèses sont réalisées en cotutelle.

Par filière, il n'y a pas un grand écart entre les différents domaines : SE (12% des thèses en cotutelle), SHS (11%) et contrairement aux autres années, les SV avec 14% ont un pourcentage de cotutelle assez élevé.

Les docteurs étrangers sont ceux qui font le plus de cotutelles : 30% des docteurs étrangers en SE (contre 5% de docteurs français en SE), 27% des docteurs étrangers en SHS (contre 3% des docteurs français en SHS) et 40% des docteurs étrangers en SV (contre 9% des docteurs français en SV).

Dans l'ensemble, 30% des docteurs étrangers de 2014 ont réalisé leur thèse en cotutelle.

Thèse réalisée en cotutelle selon la nationalité

	Étrangère	Française	Ensemble
Sans cotutelle	70%	95%	88%
Avec cotutelle	30%	5%	12%
Total	100%	100%	100%

Tableau 7 : Thèse en cotutelle, en fonction de la nationalité des docteurs

Pays de cotutelle

42 cotutelles sont réalisées par des docteurs de nationalité étrangère et sont toutes réalisées avec leur pays d'origine (dont 13 dans l'Alliance²).

7 concernent des étrangers qui la réalisent avec un autre pays.

24 concernent des docteurs français qui la réalisent avec un pays étranger.

3 concernent des docteurs ayant la double nationalité et qui la réalisent avec leur deuxième pays de nationalité, la France étant toujours l'un des deux pays.

1.1.D.3. Le financement

79% des docteurs ont bénéficié d'un financement spécifique³ pour réaliser leur projet doctoral.

- 72% de ces financements spécifiques sont des CDD (y compris contrat doctoral), 24% des bourses, et 4% des CDI.

12% ont financé leur thèse au moins grâce à un emploi non dédié à leur projet professionnel.

9% grâce, entre autres, à un emploi d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER).

14% des docteurs par leurs ressources personnelles (y compris aides des proches, prêt, retraite).

	SE	SHS	SV	Ensemble
Financement d'État⁴	46%	59%	59%	51%
CIFRE	16%	10%	10%	14%
Collectivités territoriales (dont financements régionaux)	11%	12%	10%	11%
Agences françaises de financement public de la recherche (dont ANR, LabEx, IDEX et autres programmes du PIA)	8%	5%	13%	9%
Financement étranger	7%	15%	5%	8%
Financement privé d'organisations implantées en France (dont mécénat)	4%	0%	10%	5%
Financement mixte public privé hors CIFRE	5%	1%	2%	4%
Financement de la Commission européenne (dont ERC, Actions Marie Skłodowska-Curie, Erasmus)	3%	4%	4%	3%
Organismes internationaux (OCDE, ONU, etc)	0%	0%	3%	1%
Financement des organismes de formation continue	0%	1%	0%	0%

Tableau 8 : Distribution des docteurs de chaque filière en fonction des financements reçus pour la thèse

Dans l'ensemble, 51% des docteurs ont financé leur thèse en partie grâce à un financement d'État.

14% l'ont financée au moins grâce à un contrat CIFRE.

² L'Alliance internationale est un réseau de partenaires issus de 5 régions géographiques : le Canada, le Brésil, la Chine, le Japon et le Plateau lémano-transalpin. Elle met en place des coopérations de recherche structurées au sein de laboratoires internationaux partagés, des cursus de formation conjoints ou complémentaires particulièrement au niveau Master et Doctorat.

³ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale.

⁴ Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

1.1.D.4. La durée de la thèse

La durée moyenne⁵ de la thèse est de 3,7 ans et la durée médiane de 3,3 ans. Cette dernière varie selon la filière :

- En SE, la durée médiane est de 3,1 ans.
- En SHS, elle est de 4,1 ans.
- En SV, la durée médiane de la thèse est de 3,3 ans.

1.1.D.5. Les formations

21% des docteurs ont suivi au moins une formation depuis l'obtention de leur doctorat :

18% des docteurs de SE, 23% des docteurs de SHS et 23% des docteurs de SV.

Les formations concernent majoritairement l'acquisition d'une compétence complémentaire (60%) et d'une spécialisation (22%).

10% de ces formations ont porté entre autres sur une préparation à un concours de la fonction publique.

12% à une réorientation.

14% à un autre type de formation (médecine, école d'avocat...)

1.1.D.6. Évaluation de la thèse

Les docteurs étaient invités à évaluer leur formation doctorale en attribuant une note⁶ sur 5 aux différents éléments de formation doctorale concernés à savoir :

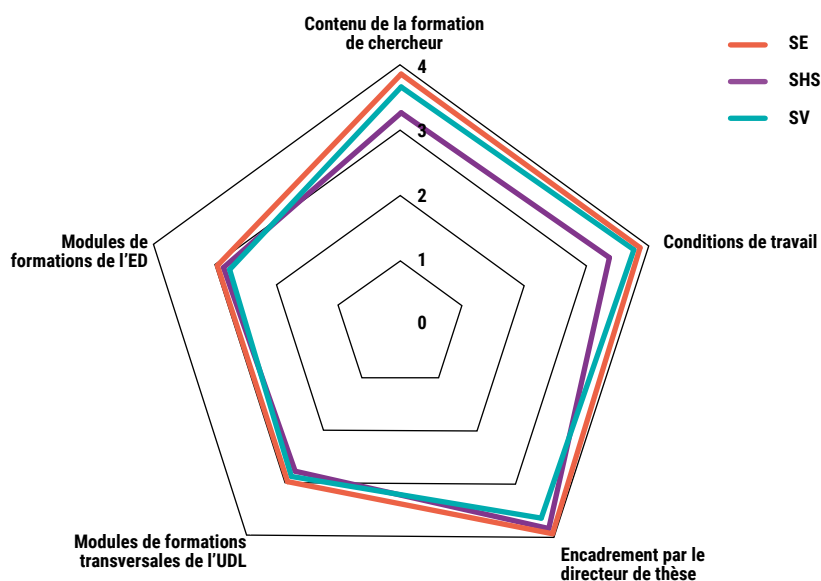
- Le contenu de la formation de chercheur
- Les conditions de travail
- L'encadrement par le directeur de thèse
- Le catalogue des formations transversales dispensées par l'UDL
- Les modules de formation disciplinaire de l'école doctorale

Les résultats montrent que l'encadrement par le directeur de thèse est l'élément le plus apprécié des docteurs avec une moyenne globale de 3,9.

Les conditions de travail au cours de la thèse et le contenu de la formation de chercheur recueillent chacun une moyenne de 3,7.

Les moins bien notés sont le catalogue des formations transversales dispensées par l'UDL et les modules de formation disciplinaire de l'école doctorale qui recueillent chacun une moyenne de 2,9.

Cette tendance globale est vérifiée dans chacune des filières.



Graphique 6 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse en fonction de la filière

⁵ Hors congés parentaux et maladies de longue durée

⁶ Note de 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

Par filière, les docteurs en SE sont les plus satisfaits sur tous les critères de la formation doctorale. Les moins satisfaits sont du domaine des SHS et cela se vérifie dans la plupart des critères.

La note moyenne attribuée par les docteurs de SE à l'encadrement par le directeur de thèse est de 4 (3,9 pour les SHS et 3,7 pour les SV).

Les conditions de travail au cours de la thèse qui représentent le deuxième élément le plus apprécié atteint une note moyenne de 3,9 chez les SE, 3,4 chez les SHS et 3,8 chez les SV.

Le contenu de la formation de chercheur recueille une moyenne de 3,9 chez les SE, 3,3 chez les SHS et 3,7 chez les SV.

Le catalogue des formations transversales dispensées par l'UDL obtient une moyenne de 3 chez les SE, 2,9 chez les SHS et 2,8 chez les SV.

Enfin, les modules de formation disciplinaire de l'ED ont une moyenne de 3 chez les SE, 2,9 chez les SHS et 2,9 chez les SV.

Dans l'ensemble, **si c'était à refaire, ils seraient plus de 82% à refaire la thèse.**

1.1.E. L'APRÈS THÈSE : DE LA SOUTENANCE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

1.1.E.1. Durée de recherche du premier emploi

Dans l'ensemble, 43% des docteurs ont trouvé un emploi au moment de leur soutenance.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 0 mois chez les SHS, 2 mois chez les SE et les SV.

1.1.E.2. Nombre d'emplois occupés

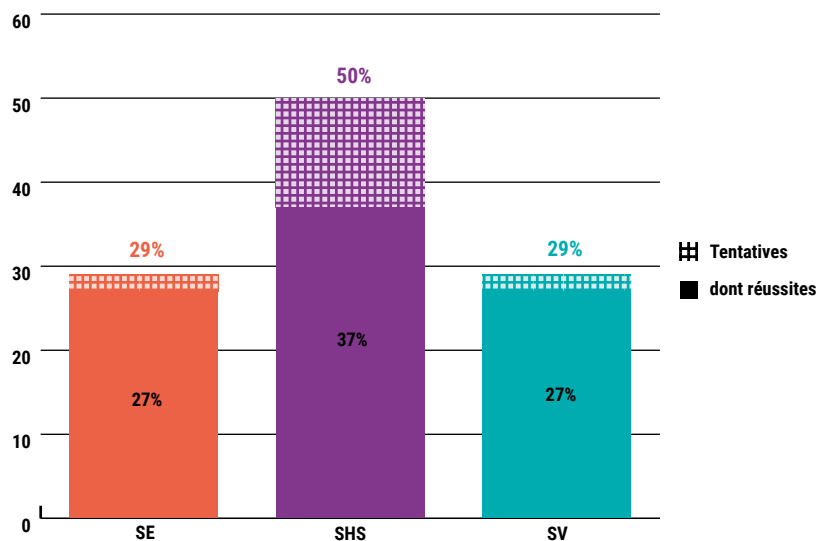
92% des docteurs ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance :

- 34% d'entre eux ont occupé un seul emploi
- 37% ont occupé 2 emplois
- 29% ont occupé 3 emplois ou plus

1.1.E.3. Qualification CNU (Conseil national des universités)

36% des docteurs se sont présentés à la qualification CNU aux fonctions de Maître de conférences et 85% d'entre eux l'ont obtenue.

Ce pourcentage diffère selon les filières.

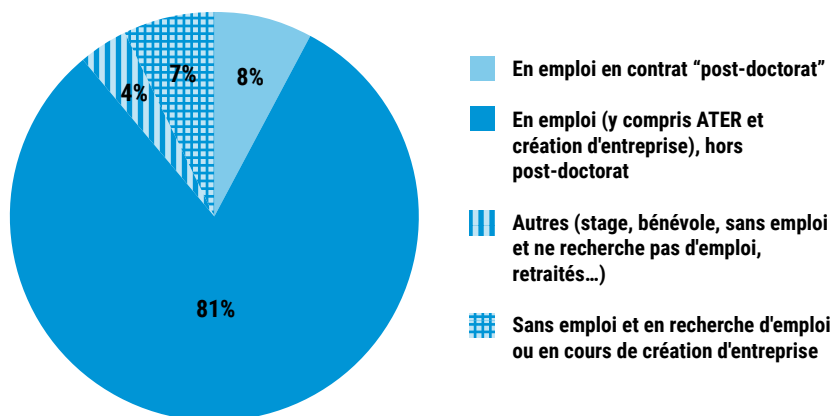


Graphique 7 : Part des docteurs tentant la qualification CNU et taux de réussite selon les filières

Les docteurs de SHS sont ceux qui tentent le plus la qualification CNU : 50% d'entre eux ont tenté la qualification (dont 37% avec succès). Dans chacune des filières SE et SV, 29% ont tenté la qualification et 27% l'ont obtenue.

CHAPITRE 2

LA SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017



Graphique 8 : Répartition des docteurs 2014 en fonction de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017

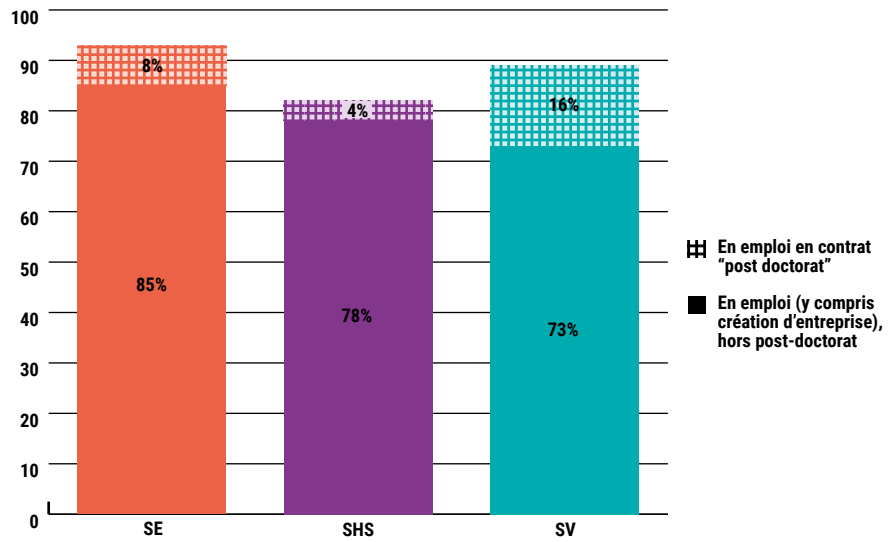
89% des docteurs 2014 sont en emploi (y compris CDD de type post-doctorat ou ATER) au 1^{er} décembre 2017, 7% sont sans emploi et en recherche d'un emploi ou en cours de création d'entreprise et 4% sont dans une autre situation (stage, bénévole, retraité...).

Le pourcentage de docteurs en post-doctorat (8%) a beaucoup baissé comparé aux autres années où les docteurs étaient interrogés 2 ans après leur soutenance (29% pour les docteurs 2013, interrogés au 1^{er} décembre 2015, 2 ans après leur soutenance).

	SE		SHS		SV		Total	%
En emploi en contrat "post-doctorat"	23	8%	7	4%	21	16%	51	8%
En emploi (y compris ATER et création d'entreprise) hors "post-doctorat"	263	85%	149	78%	97	73%	509	81%
Sans emploi et en recherche d'emploi ou en cours de création d'entreprise	16	5%	22	12%	10	7%	48	7%
Autres (stage, bénévole, sans emploi et ne recherche pas d'emploi, retraités...)	6	2%	12	6%	5	4%	23	4%
Total	308	100%	190	100%	133	100%	631	100%

Tableau 9 : Distribution des docteurs par filière, en fonction de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017

Le taux d'emploi est plus élevé chez les docteurs de SE (93%). Ce taux est de 82% chez les docteurs de SHS et 89% chez les docteurs de SV.



Graphique 9 : Part des docteurs en post-doctorat par filière, en fonction de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017

Par filière, les docteurs de SV sont ceux qui sont le plus en post-doctorat (16%), suivis des docteurs de SE (8%) et enfin les docteurs de SHS (4%).

CHAPITRE 3

LES DOCTEURS EN EMPLOI HORS POST-DOCTORAT

1.3.A. PROFIL DES DOCTEURS

81% des docteurs 2014 sont en emploi (y compris CDD ou ATER) hors post-doctorat au 1^{er} décembre 2017. 9% d'entre eux occupent simultanément plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2017.

La description qui suit est basée sur l'emploi qu'ils jugent comme principal.

1.3.B. MOYENS D'ACCÈS À L'EMPLOI

Les moyens d'obtention de l'emploi sont très variés.

Réseau professionnel	115	29%
Réponse à une annonce (Pôle Emploi, APEC, site web...)	92	22%
Concours	84	20%
Candidature spontanée	43	10%
Réseau personnel (famille, amis...)	31	7%
Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...)	13	3%
Embauche par l'entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE	11	3%
Forum, salon professionnel	6	1%
Autres	22	5%
Total	417	100%

Tableau 10 : Moyens d'obtention de l'emploi des docteurs ayant trouvé leur emploi après la soutenance

Les docteurs ont obtenu leur emploi principalement grâce au réseau professionnel (29%), réponse à une annonce (22%) et concours (20%). 10% l'ont obtenu par candidature spontanée et 7% par réseau personnel. Les concours concernent majoritairement la fonction publique d'État (98%) ; 2% relèvent de la fonction publique hospitalière. Pour 73% des docteurs ayant obtenu leur emploi par concours, le doctorat était exigé pour le concours.

Pour 79% des docteurs en emploi hors post-doctorat, le doctorat a été déterminant dans l'obtention de leur emploi. Ces taux varient selon les filières : ainsi ils sont 82% chez les SE à considérer le doctorat déterminant dans l'obtention de leur emploi, 74% chez les SHS et 77% chez les SV.

1.3.C. LES EMPLOYEURS

1.3.C.1. Public ou privé

	SE	SHS	SV	Total
Fonction publique (d'État, territoriale, hospitalière, de l'Union européenne)	36%	77%	49%	47%
Entreprise privée	54%	8%	38%	41%
Organisme à but non lucratif ou association	3%	5%	8%	5%
Entrepreneur individuel	2%		1%	1%
Institution internationale (Exemples : OCDE, ONU)	1%	3%	1%	1%
Autre	4%	7%	3%	5%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 11 : Distribution des docteurs en emploi hors post-doctorat en fonction de leur employeur et de leur filière

La plupart des docteurs (47%) travaille dans le secteur public contre 41% travaillant dans le secteur privé. Les docteurs de SHS, avec un pourcentage qui atteint 77%, sont ceux qui travaillent le plus dans le secteur public ; suivent les docteurs de SV (49%) et enfin les docteurs de SE (36%). Le secteur privé recrute plus les docteurs de SE (54% contre 8% en SHS et 38% en SV). 5% des docteurs travaillent dans un organisme à but non lucratif ou association, 1% dans une institution internationale, 1% sont entrepreneurs individuels.

1.3.C.2. Secteur d'activité de l'employeur

	SE	SHS	SV	Total
Enseignement supérieur et recherche	24%	44%	36%	31%
Recherche ou R&D exclusivement	18%	10%	24%	17%
Enseignement supérieur exclusivement	4%	15%	3%	6%
Enseignement scolaire et primaire	4%	13%	3%	6%
Autres activités d'enseignement	2%	5%		2%
Activités financières et d'assurance, activités immobilières	1%			0%
Informatique et traitement de données (programmation, conseil, traitement et hébergement de données)	12%	1%	1%	7%
Activités juridiques et comptables, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques, publicité et études de marché, activités vétérinaires	2%	1%	4%	2%
Télécommunications				0%
Autres activités d'information (activités cinématographiques, activités d'édition de chaînes de radio et de télévision), communication, presse, édition			2%	0%
Santé humaine et action sociale	2%	1%	20%	6%
Administration publique, nationale, territoriale ou européenne	2%	2%	2%	2%
Agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture	1%			0%
Industries manufacturières	15%		4%	9%
Production et distribution d'énergie et d'eau	4%	1%		3%
Construction	1%			1%
Industries extractives (mines...)	1%			1%
Transport, entreposage, logistique	1%			1%
Commerce de gros et de détail, réparation d'automobiles et de motocycles	1%			1%
Arts, spectacles et activités récréatives		3%		1%
Autre	5%	4%	1%	4%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 12 : Secteur d'activité des employeurs en fonction de la filière des docteurs

Avec 31%, l'Enseignement Supérieur et Recherche est le principal secteur d'activité des employeurs des docteurs 2014. Mais ce taux varie selon les filières : les docteurs de SHS, avec un pourcentage qui atteint 44%, sont ceux qui travaillent le plus dans ce secteur (contre 36% pour les SV et 24% pour les SE).

Les docteurs de SV et SE sont plus nombreux dans le secteur Recherche ou Recherche & Développement exclusivement avec respectivement des taux atteignant 24% et 18% (contre 10% pour les SHS).

Les autres secteurs qui suivent sont les industries manufacturières et l'informatique qui recrutent surtout les docteurs de SE, mais aussi le secteur de la santé humaine et action sociale avec 20% de docteurs en SV.

1.3.C.3. Taille de l'entreprise

Moins de 10 salariés	10%
De 10 à 249 salariés	22%
De 250 à 4 999 salariés	27%
5 000 salariés et plus	41%
Total	100%

Tableau 13 : Répartition des docteurs selon la taille de l'entreprise

La plupart des docteurs travaillent dans des structures ayant 5 000 salariés et plus (41%) et entre 250 et 4 999 salariés (27%).

	Moins de 10 salariés	De 10 à 249 salariés	De 250 à 4 999 salariés	5 000 salariés et plus	Total
Entreprise privée	11%	25%	21%	43%	100%
Fonction publique (d'État, territoriale, hospitalière, de l'Union européenne)	3%	17%	34%	45%	100%

Tableau 14 : Répartition des docteurs travaillant pour la fonction publique ou une entreprise privée en fonction de la taille de l'employeur

45% des docteurs travaillant dans la fonction publique travaillent dans des structures ayant 5 000 salariés et plus (43% pour le secteur privé).

1.3.D. CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

1.3.D.1. Catégorie socio-professionnelle

	SE	SHS	SV	Total
Professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques (exemples : maîtres de conférence, professeurs des universités, chercheurs, professeurs agrégés, ingénieurs de recherche)	39%	82%	53%	51%
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	51%	3%	23%	34%
Cadres de la fonction publique (y compris médecins exerçant dans un hôpital)	4%	4%	10%	5%
Employés	1%	4%	4%	3%
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	1%	1%	7%	3%
Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	1%	4%	1%	2%
Professions intermédiaires admin. de la fonction publique (cat. B)			1%	0%
Professions intermédiaires admin. et commerciales des entreprises (exemples : techniciens commerciaux et technico-commerciaux)	1%	1%		1%
Techniciens	1%		1%	1%
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	1%			0%
Chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, commerçants et assimilés	0%			0%
Professions intermédiaires de la santé et du travail social (exemples : infirmiers, orthophonistes, kinésithérapeutes, éducateurs spécialisés)		1%		0%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 15 : Répartition des docteurs par filière et catégorie socio professionnelle

La plupart des docteurs de SE (51%) sont ingénieurs et cadres techniques d'entreprise.

Les docteurs de SHS et de SV sont majoritairement professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire ou exercent des professions scientifiques avec respectivement 82% et 53%.

1.3.D.2. Fonctions

	SE	SHS	SV	Total
Enseignement supérieur et recherche	35%	70%	44%	45%
Enseignement (hors Enseignement supérieur et recherche)	4%	19%	5%	8%
Recherche et développement	48%	5%	29%	35%
Valorisation et accompagnement de la recherche, innovation	8%	4%	11%	8%
Conseil, études, expertise	12%	8%	9%	10%
Pilotage et gestion de projets ou d'équipes, action publique	3%	1%	4%	3%
Médiation, communication et journalisme scientifique		1%	4%	1%
Santé humaine	3%	3%	20%	6%
Création artistique			1%	0%

Tableau 16 : Répartition des docteurs par filière et en fonction des missions réalisées

48% des docteurs de SE ont principalement dans leurs activités des missions de Recherche et Développement (5% pour les docteurs de SHS et 29% pour les docteurs de SV).

La majorité des docteurs de SHS (70%) réalisent entre autres des missions d'enseignement supérieur et de recherche (44% pour les SV et 35% pour les SE).

1.3.D.3. Type de contrat

	SE	SHS	SV	Total
Emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire-stagiaire	61%	47%	45%	54%
Contrat de durée limitée	17%	17%	34%	21%
Contrat permanent	15%	23%	11%	16%
Autre CDD (hors contrat post-doc et emploi d'ATER, y compris alternance)	5%	9%	9%	7%
Emploi d'ATER	1%	4%	1%	2%
Emploi d'intérimaire	1%			0%
Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise	0%			0%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 17 : Répartition des docteurs en emploi travaillant en France et à l'étranger en fonction de leur filière et de leur type de contrat

70% des docteurs en emploi hors post-doctorat ont un contrat stable (CDI ou contrat permanent) contre 28% ayant un contrat temporaire (CDD ou contrat limité). 2% ont un emploi d'ATER.

En considérant uniquement les docteurs travaillant en France, le pourcentage d'emplois stables est remarquablement plus élevé.

	SE	SHS	SV	Total
Emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire-stagiaire	90%	79%	81%	86%
Autre CDD (hors contrat post-doc et emploi d'ATER, y compris alternance)	7%	15%	17%	11%
Emploi d'ATER	1%	6%	2%	3%
Emploi d'intérimaire	1%			0%
Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise	1%			0%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 18 : Répartition des docteurs en emploi travaillant uniquement en France en fonction de leur filière et de leur type de contrat

Le pourcentage de docteurs travaillant en France avec un contrat stable (CDI) est de 86% contre 11% avec un contrat temporaire.

Ces taux varient selon les filières. Ainsi, 90% des docteurs en SE travaillant en France sont en CDI (contre 79% en SHS et 81% en SV) et 7% en CDD hors post-doctorat (contre 15% pour les SHS et 17% pour les SV).

1.3.D.4. Quotité de travail

95% des docteurs en emploi travaillent à temps plein (contre 5% qui travaillent à temps partiel).

Les temps partiels sont plus nombreux chez les docteurs de SHS avec un taux de 12% (contre 6% en SV et 1% en SE).

1.3.D.5. Rémunération

	SE	SHS	SV	Ensemble
Femmes	2 415	1 950	2 200	2 200
Hommes	2 460	2 200	2 400	2 400
Ensemble	2 440	2 000	2 350	2 350

Tableau 19 : Salaire net mensuel médian, hors primes et 13ème mois (en euros), par filière et par sexe

Dans l'ensemble, le salaire net mensuel médian est de 2 350 euros. Il est plus élevé chez les hommes (2 400 euros) que chez les femmes (2 200 euros).

1.3.D.6. Lieu de travail

	SE	SHS	SV	Total
Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes	30%	32%	35%	32%
En France (hors région Auvergne-Rhône-Alpes)	37%	28%	21%	32%
À l'étranger	33%	40%	44%	36%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 20 : Répartition des docteurs en fonction de leur filière et de leur lieu de travail

64% des docteurs en emploi hors post-doctorat travaillent en France (contre 36% à l'étranger).

Détail France :

- 32% travaillent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes :
 - 69% d'entre eux travaillent dans le département du Rhône, 14% dans l'Isère, 7% dans la Loire, 3% dans l'Allier, 2% dans la Drome, 2% en Savoie et 1% dans chacun des départements de l'Ain, de l'Ardèche et de la Haute-Savoie.
- 21% travaillent en Île-de-France.
- Les 11% restant des docteurs travaillant en France sont répartis dans les autres régions.

Détail à l'étranger :

Les principaux pays à l'étranger sont les États-Unis, la Chine, le Royaume-Uni et la Suisse.

Les docteurs qui travaillent en Chine sont tous chinois, contrairement aux trois autres pays où les docteurs qui y travaillent sont majoritairement étrangers à ces pays.

	France	Étranger	Total
Double nationalité	60%	40%	100%
Française	77%	23%	100%
Étrangère	22%	78%	100%

Tableau 21 : Nationalité et lieu de travail

77% des docteurs de nationalité française en emploi hors post-doctorat travaillent en France (contre 23% à l'étranger).

78% des docteurs de nationalité étrangère travaillent à l'étranger.

60% des docteurs qui ont la double nationalité travaillent en France.

1.3.E. SATISFACTION

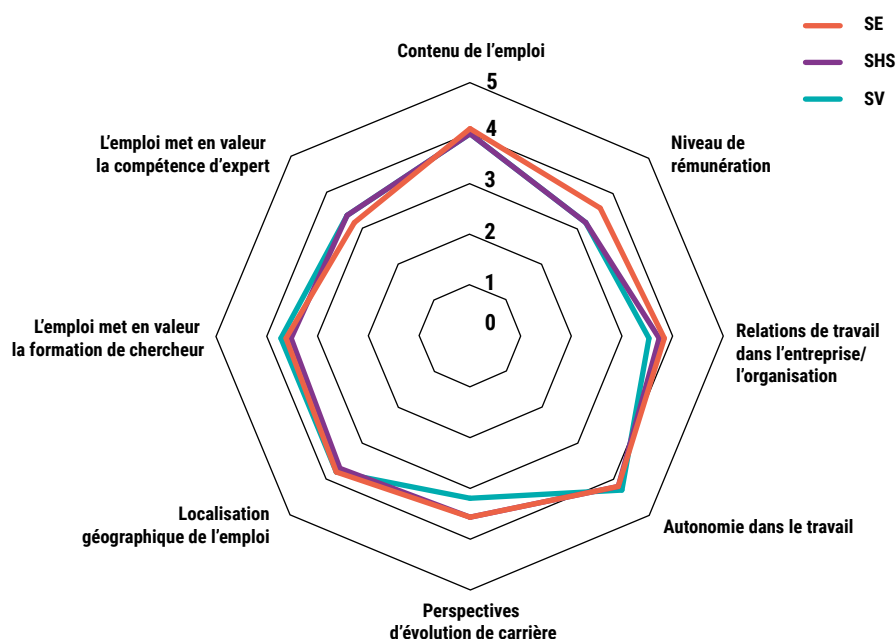
1.3.E.1. Adéquation formation-emploi

80% des docteurs en emploi hors post-doctorat déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification. Ce taux varie selon les filières. En SE, il est de 82%, 72% en SHS et 84% en SV.

84% déclarent que leur emploi correspond à leur secteur disciplinaire de formation. Il varie peu selon les filières : 83% en SE, 86% en SHS et 88% en SV.

1.3.E.2. Satisfaction de l'emploi

Les docteurs sont invités à évaluer⁷ leur emploi.



Graphique 10 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi en fonction de la filière

Les 2 principaux critères de satisfaction plébiscités par les docteurs sont le contenu de l'emploi et l'autonomie dans le travail avec des notes moyennes de 4 au minimum.

Les critères les moins bien notés sont les perspectives d'évolution, le niveau de rémunération et la mise en valeur de la compétence d'expert.

Les docteurs de SE sont les plus satisfaits du niveau de rémunération, alors que ceux de SV apprécient moins les perspectives d'évolution.

⁷ Note de 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

CHAPITRE 4

LES DOCTEURS EN EMPLOI EN POST-DOCTORAT

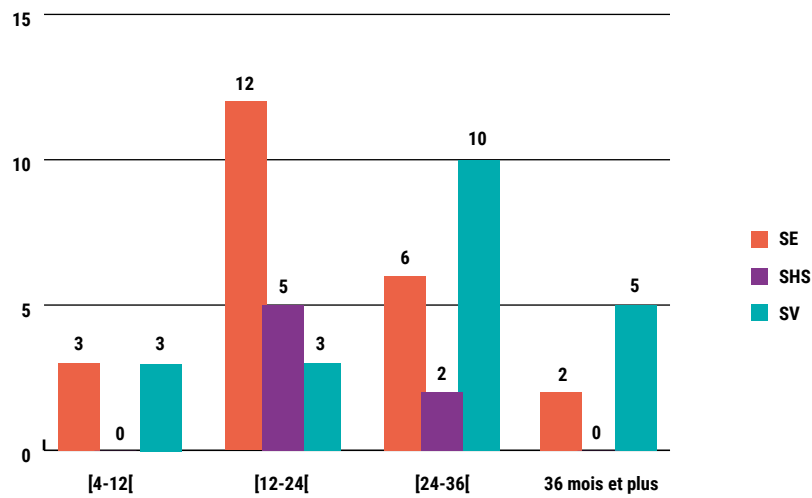
1.4.A. PROFIL DES POST-DOCTORANTS

8% des docteurs 2014, soit 51 docteurs (sur 631 répondants) sont en emploi « post-doctorat » au 1^{er} décembre 2017, soit 3 ans après leur soutenance.

Il s'agit surtout des docteurs de SV (16% des docteurs de SV contre 8% des docteurs de SE et 4% de SHS).

1.4.B. PROFIL DU POST-DOCTORAT

1.4.B.1. Durée du post-doctorat



Graphique 11 : Nombre de docteurs en fonction de la durée (en mois) de leur post-doctorat par filière

6% ont débuté leur emploi « post-doctorat » moins de 4 mois après leur soutenance, 6% entre 4 et 12 mois, 16% entre 1 et 2 ans et 72% 2 ans après la date de soutenance.

Près de 50% des docteurs en post-doctorat ont un contrat de 2 ans minimum.

1.4.B.2. Moyen d'obtention du post-doctorat

	SE	SHS	SV	Ensemble
Réseau professionnel	52%	87%	61%	60%
Réponse à une annonce (Pôle Emploi, APEC, site web...)	26%	13%	22%	22%
Candidature spontanée	11%		9%	9%
Réseau personnel (famille, amis...)	4%		4%	3%
Concours	4%			2%
Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...)	3%			2%
Autres			4%	2%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 22 : Mode d'obtention du post-doctorat en fonction de la filière

Les réseaux professionnels (60%) et les réponses aux annonces (22%) sont les deux principaux moyens d'obtention des post-doctorats.

1.4.B.3. Rémunération

	SE	SHS	SV	Ensemble
Femmes	2 070	2 000	2 150	2 080
Hommes	2 200	1 840	2 300	2 150
Ensemble	2 100	2 000	2 200	2 100

Tableau 23 : Salaire net mensuel médian (en euros) en fonction du sexe et de la filière

Le salaire net mensuel est pour la plupart plus élevé chez les hommes que chez les femmes à l'exception des docteurs de SHS.

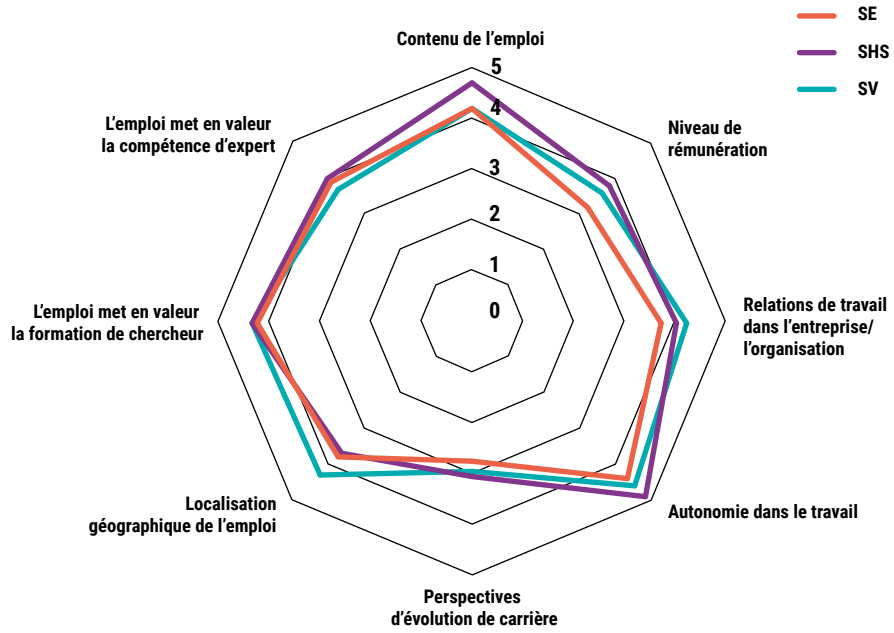
1.4.C. SATISFACTION DU POST-DOCTORAT

96% des docteurs déclarent avoir un emploi qui correspond à leur niveau de qualification.

Tous les docteurs en post-doctorat occupent un emploi qui correspond à leur niveau de qualification.

Les docteurs ont ensuite été interrogés sur la satisfaction⁸ de leur post-doctorat sur 8 critères : le contenu de l'emploi, le niveau de rémunération, leurs relations de travail, leur autonomie dans le travail, les perspectives d'évolution de carrière, la localisation géographique de l'emploi, la mise en valeur de la formation de chercheur et la mise en valeur de la compétence d'expert.

8 Note de 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



Graphique 12 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi en fonction de la filière

L'autonomie dans le travail est le critère le plus apprécié par les docteurs, qu'ils soient de SE, SHS ou SV avec des moyennes autour de 4,5.

Les perspectives d'évolution sont le critère le moins bien noté ; un post-doctorat étant par définition un contrat à durée limitée.

Les docteurs de SE sont les moins satisfaits sur la plupart des critères.

CHAPITRE 5

LES DOCTEURS À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

- 7% des docteurs (soit 42 docteurs sur 631 répondants) sont au chômage au 1^{er} décembre 2017.
- 9 n'ont jamais occupé d'emploi depuis leur soutenance, 6 ont déjà occupé un emploi et 27 au moins 2 emplois.
- 20 docteurs (sur 39 répondants à la question) ont tenté la qualification CNU, dont 14 avec succès.
- La durée médiane de recherche d'emploi est de 3 mois et la moyenne de 10 mois.

Les domaines les plus recherchés sont l'Enseignement Supérieur et Recherche et la Recherche et Développement. 21 docteurs (sur 41 répondants) recherchent un emploi uniquement en France, 16 en France et à l'étranger et 4 docteurs recherchent uniquement à l'étranger. 34 docteurs en recherche d'emploi résident en France et 7 à l'étranger.

Principales difficultés évoquées par les docteurs dans leur recherche d'emploi

- Le manque d'offres (15 docteurs) arrive en tête des principales difficultés citées.

Les autres difficultés rencontrées sont :

- L'inadéquation des offres au profil des docteurs
- Le manque d'expérience professionnelle
- Une mauvaise connaissance du doctorat
- La surqualification
- Le manque de réseau





PARTIE 2 **RÉSULTATS PAR ÉCOLE** **DOCTORALE**



**ÉCOLE
DOCTORALE**

34

MATÉRIAUX

UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Matériaux de Lyon (ED 34, EDML) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon), École Centrale de Lyon (Centrale de Lyon), Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	21	22	43
Chine		5	5
Tunisie	3	2	5
Liban	3	1	4
Pologne	2		2
Espagne	1		1
Italie	1		1
Maroc		1	1
Palestine		1	1
Thaïlande		1	1
Venezuela		1	1
Total	31	34	65

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 34 par sexe et par nationalité

En 2014, 65 docteurs de l'ED 34 ont soutenu leur thèse.
 43 sont de nationalité française (contre 22 de nationalité étrangère).
 Ils sont âgés de 25 à 34 ans. L'âge moyen est de 28 ans.
 34 sont des hommes contre 31 femmes.
 Ils sont inscrits à l'INSA (36 docteurs), à Lyon 1 (21 docteurs) et à l'École Centrale (8).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

38 docteurs (sur les 65) ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de 58%.
 31 sont français (contre 7 de nationalité étrangère).
 23 répondants sont des hommes et 15 des femmes.
 22 sont inscrits à l'INSA, 13 à Lyon 1 et 3 à l'École Centrale.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

15 docteurs viennent d'un établissement de l'UDL, 16 d'un établissement français hors UDL et 7 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 15 qui viennent de l'UDL :

- 5 viennent de l'INSA et y sont restés
- 2 de Lyon 1 et y sont restés
 - Soit 7 endo-inscriptions
- 4 de Lyon 1 : 2 inscrits à l'École Centrale et 2 à l'INSA
- 1 vient de l'École Centrale de Lyon et s'est inscrit à l'INSA
- 1 vient de l'ENISE et est inscrit à l'INSA
- 1 de l'ENS et est inscrit à l'École Centrale
- 1 de l'INSA et est inscrit à Lyon 1

Au moment de leur inscription en thèse :

- 19 avaient obtenu au moins un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 14 docteurs avaient obtenu un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 6 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 4 un diplôme de master européen
- 2 un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 un diplôme de doctorat autre celui obtenu en 2014

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 1 seul docteur (sur les 38 répondants) occupait un emploi non dédié à son projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Chimie et sciences des matériaux	10	16	26
Physique	3	4	7
Sciences pour l'ingénieur	1	3	4
Biologie, médecine et santé	1		1
Total	15	23	38

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Le champ disciplinaire Chimie et sciences des matériaux est le plus représenté avec 26 docteurs ; 7 sont dans le domaine de la Physique, 4 en Sciences pour l'ingénieur et 1 en Biologie, médecine et santé.

La durée médiane de la thèse est de 3,2 ans, pour une durée moyenne de 3,3 ans.

6. COTUTELLE

5 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle. Les 4 qui ont précisé le pays de cotutelle l'ont tous réalisée avec leur pays d'origine : la Tunisie, la Chine, l'Italie et la Pologne.

7. FINANCEMENT

32 docteurs (sur les 38 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 11 provenaient d'un financement d'État²
- 6 de contrats CIFRE
- 5 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 3 d'agences françaises de financement public de la recherche
- 2 de financements mixtes public privé hors CIFRE
- 1 d'un financement privé d'une organisation implantée en France
- 1 d'un financement de la Commission européenne
- 1 d'un financement étranger
- Autre : 4

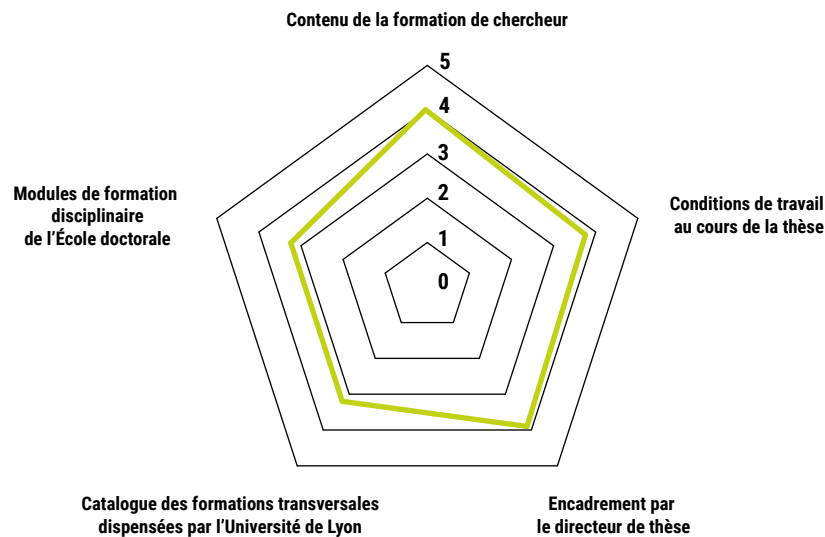
2 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

4 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et ils l'ont tous obtenue.

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Le contenu de la formation de chercheur est le critère le plus apprécié par les docteurs de l'ED 34 (note moyenne égale à 4). L'encadrement par le directeur de thèse (3,9) et les conditions de travail au cours de la thèse (3,8) sont les deux autres critères les plus appréciés.

Les moins bien notés sont les modules de formation disciplinaire de l'ED ainsi que le catalogue des formations transversales dispensées par l'UDL (3,2).

Si c'était à refaire, 29 docteurs (sur les 38 répondants) referaient leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

Tous les docteurs ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance : 13 n'ont occupé qu'un seul emploi, 18 ont occupé deux emplois et 7 au moins trois emplois.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 6 mois.

13 docteurs ont obtenu leur premier emploi post-thèse dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 5 en moins de six mois et 20 en six mois ou plus.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

36 docteurs sont en emploi au 1^{er} décembre 2017 : 1 parmi eux (sur 30 répondants) est en post-doctorat.

2 docteurs sont sans emploi et en recherche d'un emploi : l'un d'eux est également inscrit dans une formation et cherche un emploi depuis 20 mois. Le second est en recherche d'un emploi depuis 3 mois. Ils ont tous deux déjà occupé un emploi depuis leur soutenance.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 12 docteurs
- Réseau professionnel : 8
- Réseau personnel (famille, amis...) : 4
- Candidature spontanée : 4
- Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...) : 3
- Concours : 2
- Forum, salon professionnel : 1
- Autres : 2

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

23 docteurs (sur 29 répondants en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 6 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

18 docteurs ont des activités entre autres dans la recherche et développement.

3 dans l'enseignement supérieur et la recherche.

3 dans le conseil, études, expertise.

2 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

2 dans des activités de valorisation et d'accompagnement de la recherche, innovation.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian est de 2 425 euros dans l'ensemble. Il est de 2 400 chez les hommes et 2 580 chez les femmes. 20 docteurs (sur 29 répondants parmi les 36 en emploi) travaillent dans le secteur privé et 9 dans le secteur public.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 11
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 9
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 4
- Commerce, transport, hébergement et restauration : 1
- Autre : 5

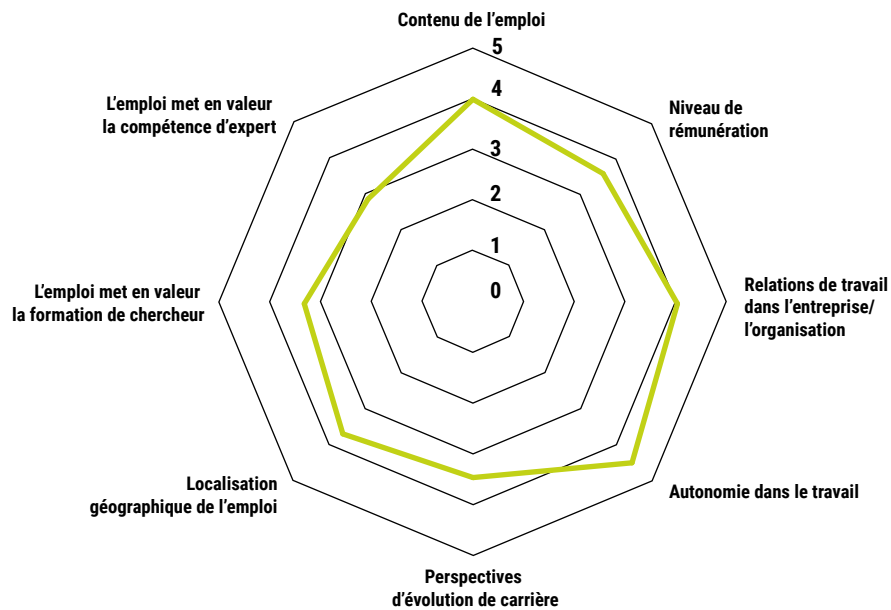
21 docteurs travaillent en France (dont 14 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes) et 9 travaillent à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

23 docteurs (sur 30 répondants parmi les 36 en emploi) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 22 au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'autonomie dans le travail (4,4) et le contenu de l'emploi (4) sont les critères les plus appréciés par les docteurs de l'ED 34.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

— 52 —

PHAST
PHYSIQUE
ET ASTROPHYSIQUE
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Physique et Astrophysique de Lyon (ED 52) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	8	23	31
Allemagne	1	1	2
Brésil		1	1
Chine	1		1
Espagne		1	1
Portugal		1	1
Tchéquie		1	1
Ukraine		1	1
Total	10	29	39

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 52 par sexe et pays de nationalité

En 2014, l'ED PHAST compte 39 docteurs : 29 hommes et 10 femmes.
31 docteurs (sur les 39) sont des français, 8 sont de nationalité étrangère.
Ils sont âgés de 25 à 34 ans. L'âge moyen est de 27 ans.
25 sont inscrits à Lyon 1 et 14 à l'ENS.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

25 docteurs (sur les 39 de l'ED) ont participé à l'enquête, dont 15 hommes et 10 femmes.
22 sont de nationalité française et 3 de nationalité étrangère (Chine, Espagne et Allemagne).
15 sont inscrits à Lyon 1 et 10 à l'ENS.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

22 docteurs viennent d'un établissement de l'UDL, 2 d'un établissement en France hors UDL et 1 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 22 qui viennent de l'UDL :

- 9 viennent de Lyon 1 et y sont restés
- 7 de l'ENS et y sont restés
 - Soit 16 endo-inscriptions
- 5 viennent de l'ENS et se sont inscrits à Lyon 1
- 1 de Lyon 1 et s'est inscrit à l'ENS

Au moment de leur inscription en thèse :

- 18 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 10 un diplôme d'une école normale supérieure
- 3 un diplôme de master européen
- 2 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 1 un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France
- 1 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en thèse, aucun docteur n'occupait un emploi non dédié à son projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Physique	7	12	19
Sciences de la terre et de l'univers, espace	2	2	4
Sciences pour l'ingénieur	1	1	2
Total	10	15	25

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

La plupart des thèses sont du domaine de la Physique (19 sur les 25 répondants).
Les durées médiane et moyenne de la thèse sont de 3 ans.

6. COTUTELLE

3 thèses sont réalisées en cotutelle : 2 français l'ont réalisée avec l'Allemagne et un espagnol avec l'Espagne.

7. FINANCEMENT

Tous les répondants ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 19 provenaient d'un financement d'État²
- 3 d'un financement étranger
- 2 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 1 d'un contrat CIFRE
- 1 d'un financement de la Commission européenne
- 1 d'un financement d'un organisme de formation continue

Aucun docteur n'a été ATER durant son doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

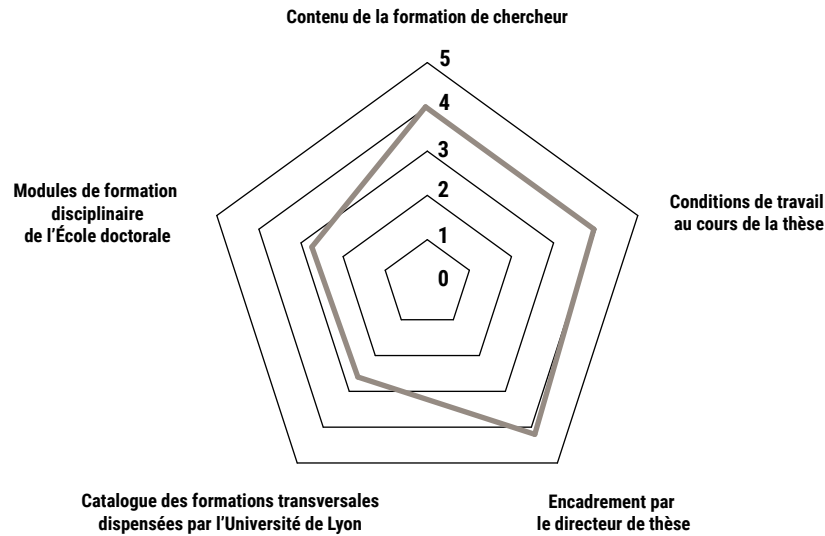
10 docteurs ont tenté la qualification CNU et ils l'ont tous réussie.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

L'encadrement par le directeur de thèse (4,2) est avec les conditions de travail au cours de la thèse (4) et le contenu de la formation de chercheur (4) les critères les mieux notés par les docteurs.

Les moins appréciés sont les formations disciplinaires de l'ED et le catalogue de formations transversales de l'UDL. Si c'était à refaire, 22 docteurs (sur les 25 répondants) referaient leur thèse.

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

Les 25 répondants ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance : 10 ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 11 en ont occupé deux et 4 trois emplois ou plus.

5 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 12 en moins de six mois et 8 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 2 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

Tous les répondants sont en emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 5 avec un contrat post-doctorat).

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Réseau professionnel : 10 docteurs ont trouvé leur emploi au moins grâce à un réseau professionnel
- Concours : 6
- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 5
- Candidature spontanée : 4
- Réseau personnel (famille, amis...) : 1
- Entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE : 1
- Forum, salon professionnel : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

13 docteurs (sur 19 répondants parmi les 20 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 5 ont un contrat temporaire (CDD ou contrat limité) et 1 a une profession libérale.

9 docteurs ont des activités qui s'inscrivent entre autres dans l'enseignement supérieur et la recherche.

5 dans le conseil, études, expertise.

3 dans la recherche et développement.

2 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

2 dans des activités de valorisation et d'accompagnement de la recherche, innovation.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 100 euros. Il varie selon le sexe : il s'élève à 2 200 euros chez les hommes contre 2 080 euros chez les femmes.

14 docteurs (sur 24 répondants parmi les 25 en emploi) travaillent dans le secteur public, 9 dans le secteur privé et 1 dans un organisme à but non lucratif ou association.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 18
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 3
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 3

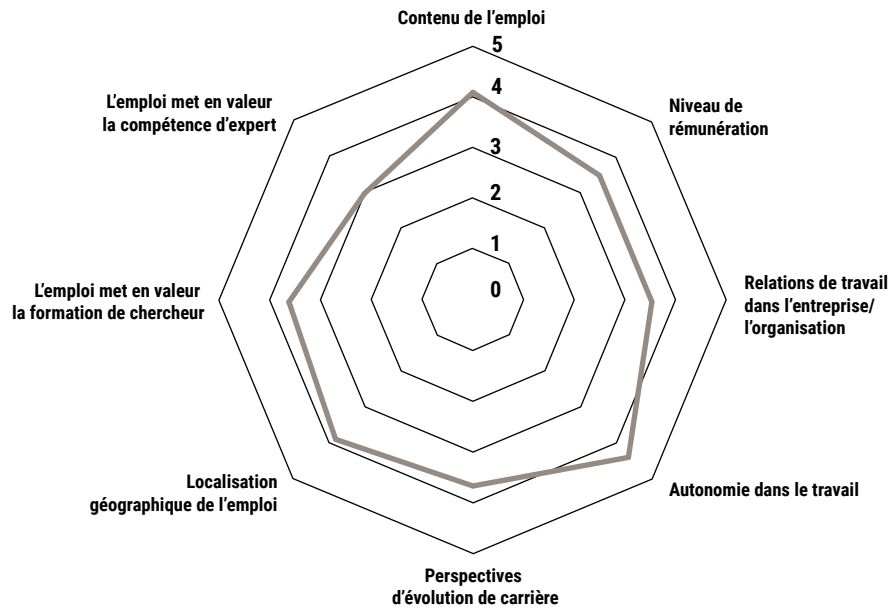
18 docteurs travaillent en France (dont 6 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, en particulier dans le département du Rhône) et 6 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

21 docteurs (sur 24 répondants parmi les 25 en emploi) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et ils pensent également qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Les critères les plus appréciés sont l'autonomie dans le travail (4,3) et le contenu de l'emploi (4,1).

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

160

EEA
ÉLECTRONIQUE
ÉLECTROTECHNIQUE
ET AUTOMATIQUE
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Électronique, Électrotechnique, Automatique de Lyon (ED 160) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon), École Centrale de Lyon (Centrale de Lyon) et Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	1	15	16
Chine	4	6	10
Algérie	3	3	6
Liban		5	5
Vietnam		3	3
Allemagne	1	1	2
Colombie	1	1	2
Cameroun		1	1
Haiti		1	1
Mexique		1	1
Moldavie		1	1
Pologne	1		1
Roumanie	1		1
Tunisie	1		1
Total	13	38	51

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 160 par sexe et par pays de nationalité

51 docteurs de l'ED 160 ont soutenu leur thèse en 2014.

La plupart sont des hommes (38) contre 13 femmes. Ils sont âgés de 26 à 45 ans, l'âge moyen des docteurs est de 29 ans.

14 nationalités sont représentées : 16 docteurs sont de nationalité française contre 35 de nationalité étrangère.

26 sont inscrits à l'INSA, 14 à l'École Centrale de Lyon et 11 à Lyon 1.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

28 docteurs ont participé à l'enquête : 21 hommes et 7 femmes.

13 sont de nationalité française, contre 15 de nationalité étrangère.

13 sont inscrits à l'INSA, 8 sont inscrits à l'École Centrale de Lyon et 7 à Lyon 1.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

8 docteurs viennent d'un établissement de l'UDL, 9 d'un établissement en France hors UDL et 11 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 8 docteurs de l'UDL :

- 3 viennent de l'INSA et y sont restés
- 1 de l'École Centrale et y est resté
- 1 de Lyon 1, il y est resté aussi
 - Soit 5 endo-inscriptions
- 2 docteurs viennent de Lyon 1 et sont inscrits à l'École Centrale
- 1 qui vient de l'INSA s'est inscrit à l'École Centrale

Au moment de leur inscription en thèse :

- 13 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 8 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 7 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 3 un diplôme de master européen
- 1 un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 un diplôme de doctorat autre que celui obtenu en 2014

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

2 docteurs (sur les 28 répondants) ont occupé un emploi non dédié à leur projet doctoral au moment de leur inscription en thèse.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Sciences pour l'ingénieur	2	12	14
Physique	2	2	4
Sciences et technologies de l'information et de la communication	2	2	4
Biologie, médecine et santé		2	2
Chimie et science des matériaux		1	1
Mathématiques et leur interactions	1		1
Sciences agronomiques et écologiques		1	1
Sciences et techniques des activités physiques et sportives		1	1
Total	7	21	28

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Les Sciences pour l'ingénieur (14 docteurs) sont le champ disciplinaire le plus représenté.

Les durées médiane et moyenne de la thèse sont de 3,3 ans.

6. COTUTELLE

5 docteurs ont réalisé leur thèse en cotutelle. Les 3 qui ont précisé le pays de cotutelle l'ont réalisée avec leur pays de nationalité (Liban, Allemagne, Cameroun).

7. FINANCEMENT

21 docteurs (su les 28 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 7 provenaient d'un financement d'État²
- 4 d'agences françaises de financement public de la recherche
- 3 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 2 d'un financement de la Commission européenne
- 2 de contrats CIFRE
- 1 d'un financement privé d'une organisation implantée en France
- 1 d'un financement étranger
- Autre : 1

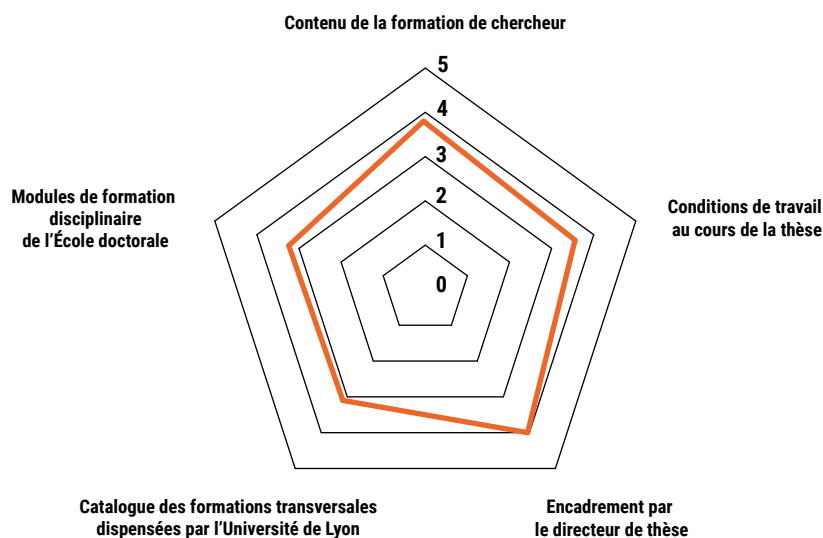
2 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

3 docteurs ont tenté la qualification aux fonctions de maître de conférences, tous avec succès.

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

L'encadrement par le directeur de thèse et le contenu de la formation de chercheur sont les plus appréciés par les docteurs. Si c'était à refaire, 21 docteurs (sur 28 répondants) referaient leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

Les 28 répondants ont tous occupé au moins un emploi depuis leur soutenance : 9 ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 12 en ont occupé deux et 7 trois emplois ou plus.

9 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 14 en moins de six mois et 5 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 1 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

27 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 2 en post-doctorat), 1 docteur est sans emploi et n'en recherche pas.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Réseau professionnel : 12 docteurs (sur 23 répondants)
- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 6
- Candidature spontanée : 3
- Réseau personnel (famille, amis...) : 1
- Entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

17 docteurs (sur 21 répondants parmi 25 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 4 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

16 ont des activités entre autres en recherche et développement.

4 dans l'enseignement supérieur et la recherche.

3 dans des activités de valorisation et d'accompagnement de la recherche, innovation.

2 dans la santé humaine.

1 dans le conseil, études, expertise.

1 dans des activités de pilotage et gestion de projets ou d'équipes, action publique.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 700 euros. Il diffère selon le sexe : il s'élève à 2 700 euros chez les hommes et 2 500 euros chez les femmes.

14 docteurs (sur 19 répondants) travaillent dans le secteur privé et 5 dans le secteur public.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 10 (sur 18 répondants)
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 5
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 3

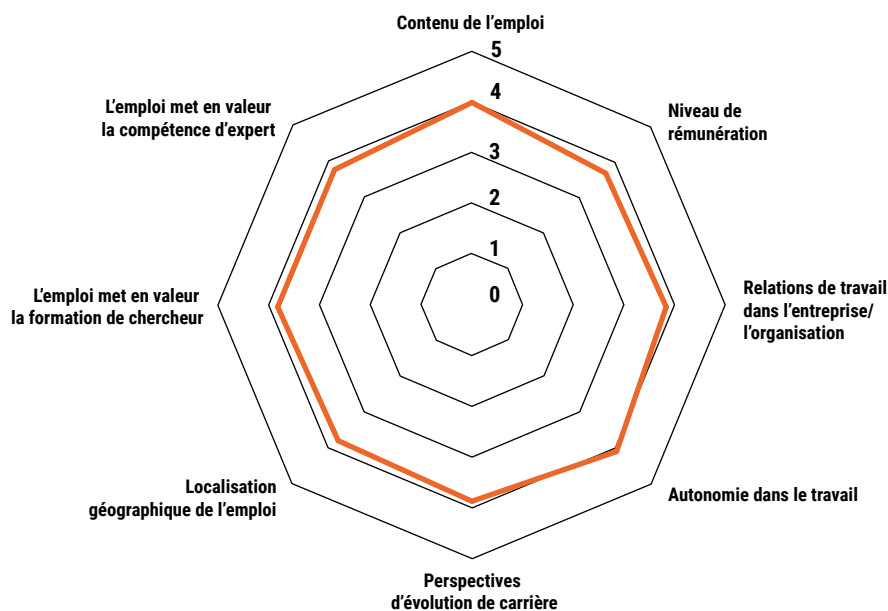
10 docteurs (sur 21 répondants) travaillent en France (dont 4 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 11 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

20 docteurs (sur 20 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 17 pensent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Tous les critères ont une note moyenne au-dessus de 3,5. Les mieux notés sont le contenu de l'emploi et l'autonomie dans le travail.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

162

MEGA
MÉCANIQUE
ENERGÉTIQUE
GÉNIE CIVIL
ACOUSTIQUE
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Mécanique, Énergétique, Génie civil, Acoustique (ED 162) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon), École Centrale de Lyon (Centrale de Lyon) et École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	11	51	62
Chine	4	7	11
Vietnam	1	8	9
Italie	1	3	4
Algérie		2	2
Maroc		2	2
Autriche	1		1
Cameroun		1	1
Canada		1	1
Colombie		1	1
Gabon		1	1
Inde		1	1
Indonésie		1	1
Iran, république islamique		1	1
Liban		1	1
Maroc	1		1
Pakistan		1	1
Pérou		1	1
Pologne	1		1
Syrie		1	1
Syrienne, république arabe		1	1
Tunisie		1	1
Ukraine	1		1
Total	21	86	107

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 162 par sexe et pays de nationalité

107 docteurs de l'ED MEGA ont soutenu leur thèse en 2014. Il s'agit de 86 hommes et 21 femmes, âgés de 25 à 38 ans. L'âge moyen est de 29 ans.

62 docteurs sont de nationalité française, contre 45 de nationalité étrangère.

Ils sont inscrits à l'INSA (53), à l'École Centrale (23), à Lyon 1 (16) et à l'ENTPE (15).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

64 docteurs (sur 107) ont participé à l'enquête. 55 sont des hommes, contre 9 femmes.

50 répondants sont de nationalité française, contre 14 de nationalité étrangère.

27 sont inscrits à l'INSA, 17 à l'École Centrale de Lyon, 10 à Lyon 1 et 10 à l'ENTPE.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

30 docteurs (sur 63 répondants à la question) viennent d'un établissement de l'UDL, 22 d'un établissement en France hors UDL et 11 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 30 docteurs qui viennent de l'UDL :

- 8 viennent de l'INSA et y sont restés
- 5 de l'ENTPE et y sont restés
- 2 de l'École Centrale et y est resté
- 2 de Lyon 1, ils y sont restés aussi
 - Soit 17 endo-inscriptions
- 4 viennent de l'INSA : 3 sont inscrits à Lyon 1 et 1 à l'ENTPE
- 3 viennent de Lyon 1 et sont inscrits à l'INSA, l'École Centrale et l'ENTPE
- 2 docteurs viennent de l'ENISE et sont inscrits à l'École Centrale et à l'INSA
- 2 viennent de Lyon 2 : l'un s'est inscrit à l'École Centrale et l'autre à Lyon 1
- 1 vient de l'ENS et s'est inscrit à l'INSA
- 1 vient de l'UJM et s'est inscrit à Lyon 1

Au moment de leur inscription en thèse :

- 34 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 32 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 13 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 4 un diplôme de master européen
- 4 un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivrée en France
- 1 un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription, 8 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Sciences pour l'ingénieur	5	44	49
Physique	2	3	5
Biologie, médecine et santé	1	2	3
Chimie et science des matériaux		2	2
Sciences et technologies de l'information et de la communication		2	2
Sciences humaines, sciences sociales, sociologie, démographie	1	1	2
Droit, sciences juridiques et politiques		1	1
Total	9	55	64

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et sexe

La majorité des thèses porte sur les Sciences pour l'ingénieur (49 sur 64).
La durée médiane de la thèse est de 3,1 ans et la moyenne de 3,4 ans.

6. COTUTELLE

5 thèses ont été réalisées en cotutelle. Les 4 qui ont précisé le pays de cotutelle ont été réalisées par un français avec l'Italie, un colombien avec le Japon, un italien et un chinois avec leur pays d'origine.

7. FINANCEMENT

56 docteurs (sur 64 les répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 23 provenaient au moins d'un financement d'État²
- 15 de contrats CIFRE
- 4 d'agences françaises de financement public de la recherche
- 4 de financements étrangers
- 3 de financements privés d'organisations implantées en France
- 2 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 1 d'un financement mixte public privé hors CIFRE
- 1 de la Commission européenne
- Autre : 5

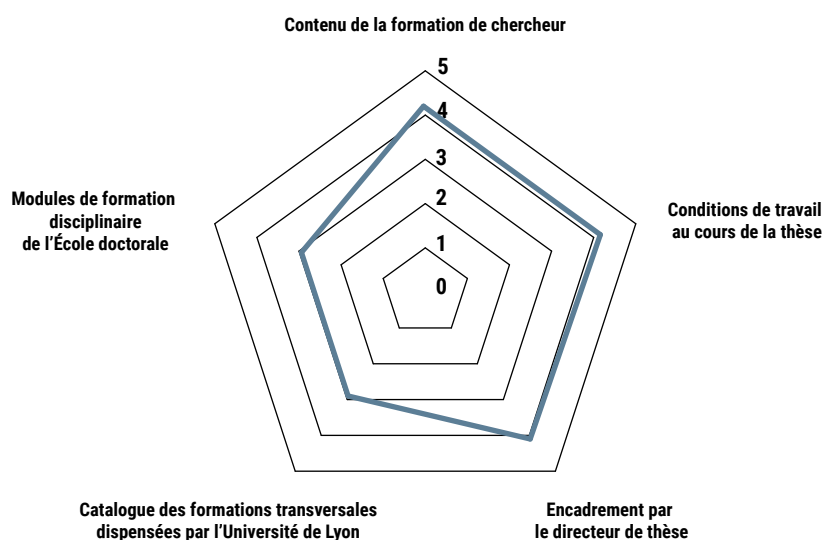
3 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

21 docteurs se sont présentés à la qualification CNU, dont 20 avec succès.

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

Les critères les mieux notés sont le contenu de la formation de chercheur, les conditions de travail au cours de la thèse et l'encadrement par le directeur de thèse.

Les modules de formations (de l'UDL et de l'ED) sont les moins appréciés.

Si c'était à refaire, 53 docteurs (sur les 64 répondants) referaient leur thèse.

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

60 docteurs (sur les 64 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance, contre 4 docteurs qui n'ont jamais occupé un emploi depuis leur soutenance.

23 ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 13 en ont occupé deux et 24 docteurs trois emplois ou plus.

21 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 20 en moins de six mois et 19 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 2 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

63 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 6 avec un post-doctorat), 1 docteur est sans emploi et est en recherche d'un emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Réseau professionnel : 20 docteurs
- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 15
- Candidature spontanée : 8
- Concours : 7
- Entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE : 4
- Réseau personnel (famille, amis...) : 3
- Offre spontanée : 3
- Forum, salon professionnel : 1
- Autre : 2

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

41 docteurs (sur 51 répondants parmi les 56 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 9 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité), 1 docteur exerce une profession libérale.

26 ont des activités entre autres en recherche et développement.

20 dans l'enseignement supérieur et la recherche.

9 dans le conseil, études, expertise.

4 dans des activités de valorisation et d'accompagnement de la recherche, innovation.

4 dans des activités de pilotage et gestion de projets ou d'équipes, action publique.

2 dans la santé humaine.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 450 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 400 euros et 2 550 euros chez les femmes.

27 docteurs (sur 57 répondants) travaillent dans le secteur public, 24 docteurs dans le secteur privé, 4 dans un organisme à but non lucratif ou association, 1 dans une institution internationale et 1 est entrepreneur individuel.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 29 (sur 56 répondants)
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 9
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 6
- Administration publique et organismes internationaux : 3
- Commerce, transport, hébergement et restauration : 2
- Santé humaine et action sociale : 2
- Autre : 5

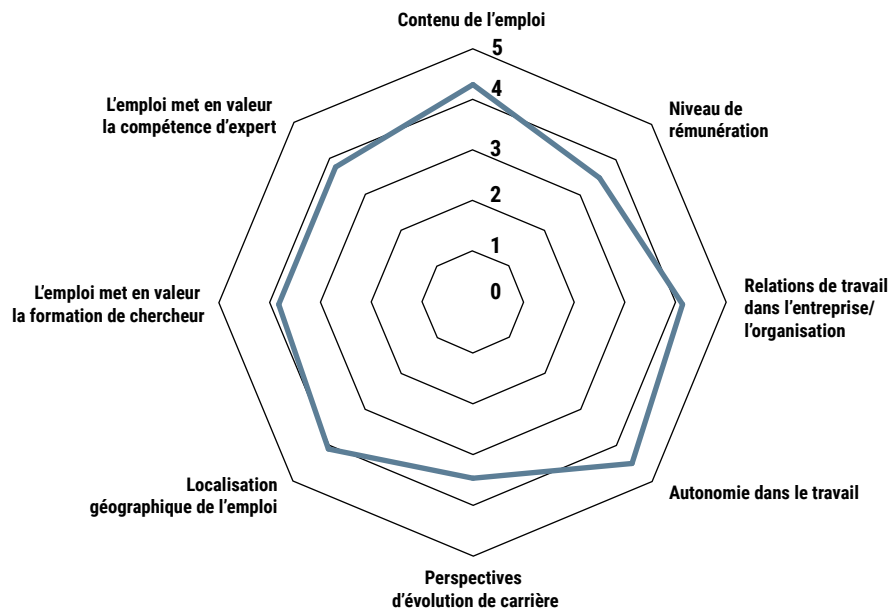
42 docteurs travaillent en France (dont 16 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 15 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

48 docteurs (sur 57 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 51 pensent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'autonomie dans le travail (4,4) et le contenu de l'emploi (4,3) sont les critères les mieux notés.

Les critères les moins appréciés sont les perspectives d'évolution et le niveau de rémunération.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 205 —

EDISS
INTERDISCIPLINAIRE
SCIENCES- SANTÉ
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Interdisciplinaire Sciences-Santé (EDISS) (ED 205) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	18	23	41
Algérie	2	1	3
Chine		2	2
Sénégal	2		2
Tunisie	1	1	2
Colombie	1		1
Iran		1	1
Liban	1		1
Maroc		1	1
Portugal	1		1
Royaume-Uni		1	1
États-Unis		1	1
Vietnam		1	1
Total	26	32	58

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 205 par sexe et pays de nationalité

58 docteurs de l'ED EDISS ont soutenu leur thèse en 2014. Il s'agit de 32 hommes et 26 femmes, âgés de 25 à 42 ans. L'âge moyen est de 32 ans.

41 docteurs sont de nationalité française, contre 17 de nationalité étrangère.

Ils sont tous inscrits à Lyon 1.

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

33 docteurs (sur les 58) ont participé à l'enquête.

17 sont des femmes contre 16 hommes. Ils sont tous inscrits à Lyon 1.

24 sont de nationalité française (contre 9 de nationalité étrangère).

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

17 docteurs (sur les 33 répondants) viennent d'un établissement de l'UDL, 11 d'un établissement en France hors UDL et 5 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 17 docteurs qui viennent de l'UDL :

- 14 viennent de Lyon 1 et y sont restés
 - Soit 14 endo-inscriptions.
- 2 viennent de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne et sont inscrits à Lyon 1
- 1 de l'ENS, également inscrit à Lyon 1

Au moment de leur inscription en thèse :

- 22 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 7 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 5 un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivrée en France
- 4 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 2 un diplôme de doctorat autre que celui obtenu en 2014
- 1 un diplôme de master européen
- 1 un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription, 9 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Biologie, médecine et santé	13	12	25
Chimie et science des matériaux	1	1	2
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1	1	2
Sciences pour l'ingénieur	1	1	2
Mathématiques et leur interactions	1		1
Sciences et technologies de l'information et de la communication		1	1
Total	17	16	33

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et sexe

La majorité des thèses (25) sont du domaine de la Biologie, médecine et santé.

Les durées médiane et moyenne de la thèse sont de 3,3 ans.

6. COTUTELLE

5 thèses ont été réalisées en cotutelle par un français avec le Liban et par des docteurs de nationalité étrangère avec leur pays d'origine (Sénégal, Tunisie, Maroc, Chine).

7. FINANCEMENT

17 docteurs (sur les 33 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 7 provenaient au moins d'un financement d'État²
- 5 de contrats CIFRE
- 3 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 3 d'agences françaises de financement public de la recherche
- Autre : 1

1 docteur a été ATER durant son doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

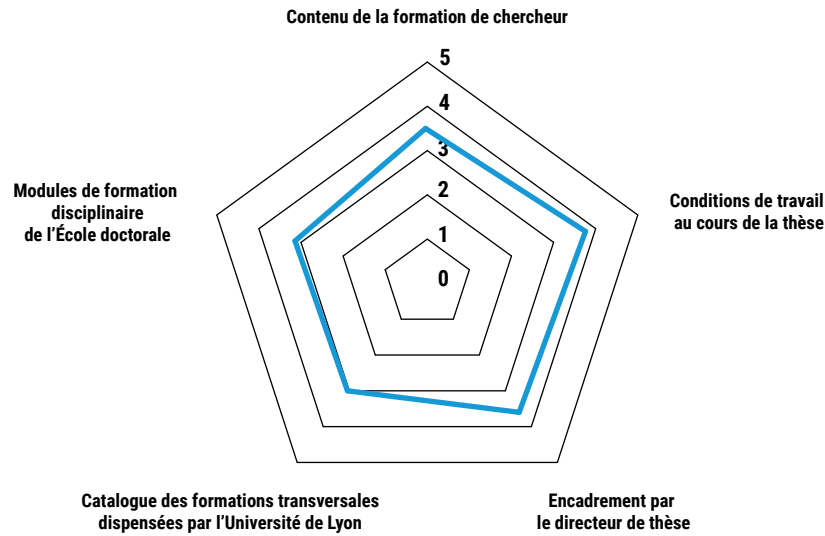
10 docteurs se sont présentés à la qualification CNU, dont 8 avec succès.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Les conditions de travail (3,8), l'encadrement par le directeur de thèse (3,6) et le contenu de la formation de chercheur (3,5) sont les critères les mieux notés.

Si c'était à refaire, 28 docteurs (sur 33 répondants) referaient leur thèse.

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

30 docteurs (sur les 33 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance, contrairement à 3 docteurs qui n'ont jamais occupé un emploi depuis leur soutenance.

13 ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 8 en ont occupé deux et 9 docteurs trois emplois ou plus.

9 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 9 en moins de six mois et 12 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 3 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

31 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 3 avec un post-doctorat).

2 docteurs sont sans emploi et en recherche d'un emploi : l'un d'eux est inscrit dans une formation.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Réseau professionnel : 10 docteurs
- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 9
- Concours : 5
- Candidature spontanée : 4
- Entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE : 2
- Réseau personnel (famille, amis...) : 1

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

17 docteurs (sur 27 répondants parmi les 28 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 8 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité), 1 docteur exerce une profession libérale et 1 est intermittent du spectacle.

10 docteurs ont des activités qui s'inscrivent entre autres dans l'enseignement supérieur et la recherche.

10 dans la santé humaine.

9 dans la recherche et développement.

3 dans des activités de valorisation et d'accompagnement de la recherche, innovation.

2 dans le conseil, études, expertise.

2 dans des activités de pilotage et gestion de projets ou d'équipes, action publique.

2 dans des activités de médiation, communication et journalisme scientifique.

1 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

1 dans la création artistique.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 400 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 350 euros et 2 400 euros chez les femmes.

17 docteurs (sur 30 répondants) travaillent dans le secteur public, 12 dans le secteur privé et 1 dans un organisme à but non lucratif ou association.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 16 docteurs (sur 30 répondants)
- Santé humaine et action sociale : 9
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 2
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 2
- Autre : 1

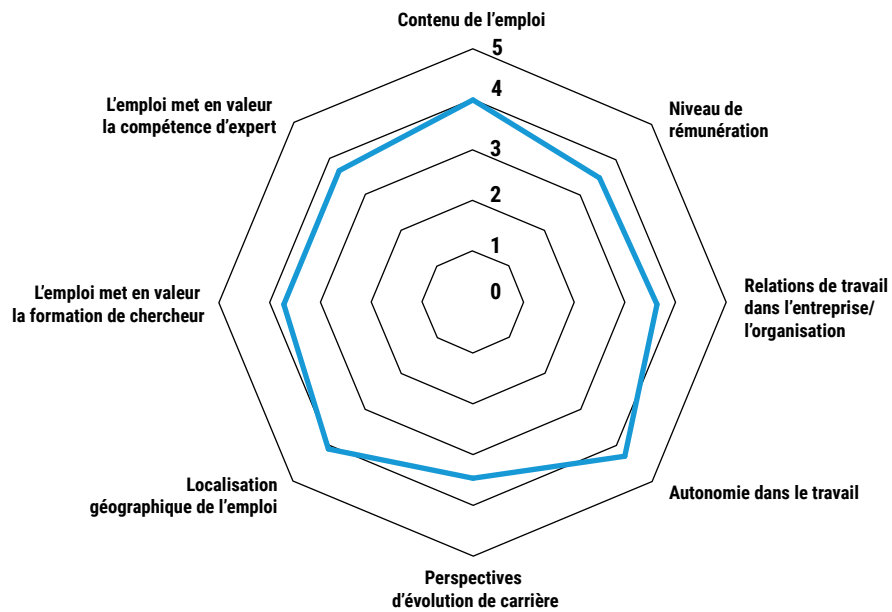
17 docteurs travaillent en France (dont 13 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 13 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

25 docteurs (sur 29 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et ils déclarent aussi qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'autonomie dans le travail, le contenu de l'emploi et sa localisation géographique sont les critères les plus appréciés.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



CHIMIE
UNIVERSITÉ DE LYON

**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 206 —

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Chimie de Lyon (ED 206) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1), École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon) et Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	24	32	56
Chine	6	2	8
Allemagne	1	4	5
Portugal	4	1	5
Algérie	1	2	3
Italie	3		3
Iran	1	1	2
Liban	2		2
Russie		2	2
Chine		1	1
Colombie	1		1
Corée du sud	1		1
Espagne		1	1
Éthiopie		1	1
Haiti		1	1
Kazakhstan	1		1
Maroc		1	1
Monaco		1	1
Sénégal		1	1
Syrie	1		1
Turquie	1		1
Venezuela	1		1
Total	48	51	99

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 206 par sexe et pays de nationalité

99 docteurs de l'ED de Chimie ont soutenu leur thèse en 2014. Il s'agit de 51 hommes et 48 femmes, âgés de 25 à 42 ans. L'âge moyen est de 29 ans.

56 docteurs sont de nationalité française, contre 43 de nationalité étrangère. Ils sont inscrits à Lyon 1 (79), l'ENS (15), l'INSA (3), l'ENTPE (2).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

58 docteurs (sur les 99 de l'ED) ont participé à l'enquête.

Il s'agit de 30 hommes et 28 femmes.

45 docteurs sont inscrits à Lyon 1, 10 à l'ENS, 2 à l'ENTPE et 1 à l'INSA.

37 répondants sont de nationalité française, contre 21 de nationalité étrangère.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

22 docteurs (sur les 58 répondants) viennent d'un établissement de l'UDL, 19 d'un établissement en France hors UDL et 17 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 22 docteurs qui viennent de l'UDL :

- 17 docteurs viennent de Lyon 1 et y sont restés
- 2 de l'ENS et y sont restés
- 1 de l'INSA et y est resté
- 1 de l'ENTPE et y est resté
 - Soit 21 endo-inscriptions
- 1 vient de Lyon 1 et s'est inscrit à l'ENTPE

Au moment de leur inscription en thèse :

- 30 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 17 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 10 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 9 un diplôme de master européen
- 3 un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 un diplôme de doctorat autre que celui obtenu en 2014

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 3 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Chimie et science des matériaux	19	25	44
Sciences pour l'ingénieur	4	2	6
Biologie, médecine et santé	3	1	4
Physique		2	2
Sciences agronomiques et écologiques	1		1
Sciences de la terre et de l'univers, espace	1		1
Total	28	30	58

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et sexe

La majorité des thèses concernent le domaine Chimie et sciences des matériaux (44 sur 58).

La durée médiane est de 3 ans et la moyenne de 3,1 ans.

6. COTUTELLE

10 thèses ont été réalisées en cotutelle dont 3 par des docteurs chinois, 2 par des algériens, 1 par un italien, 1 par un libanais, 1 par un russe (tous avec leur pays d'origine) et 1 français avec les Pays-Bas.

7. FINANCEMENT

51 docteurs (sur les 58 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 19 provenaient de financements d'État²
- 9 de financements mixtes public privé hors CIFRE
- 6 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 5 d'agences françaises de financement public de la recherche
- 5 de financements étrangers
- 4 de contrats CIFRE
- 3 de financements privés d'organisations implantées en France
- 1 d'un financement de la Commission européenne
- Autre : 5

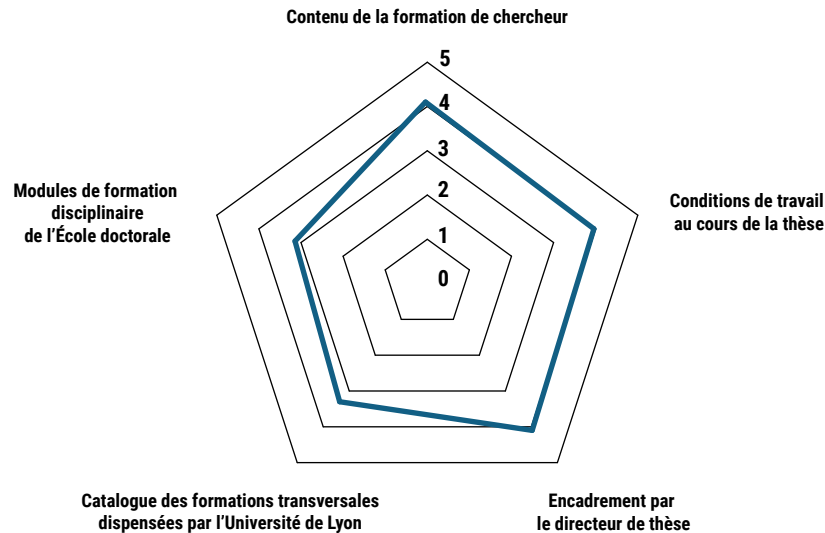
1 docteur a été ATER durant son doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

9 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et ils l'ont tous obtenue.

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Les critères les plus appréciés sont l'encadrement par le directeur de thèse (noté 4,1 sur 5), le contenu de la formation de chercheur (4,1) et les conditions de travail (4).

Si c'était à refaire, 49 docteurs (sur 54 répondants) referaient leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

57 docteurs (sur les 58 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

18 ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 27 en ont occupé deux et 12 trois emplois ou plus.

13 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 27 en moins de six mois et 17 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 3 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

53 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 3 avec un post-doctorat).

4 docteurs sont sans emploi (3 recherchent un emploi et 1 n'en recherche pas).

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Réseau professionnel : 21 docteurs (sur 55 répondants)
- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 13
- Réseau personnel (famille, amis...) : 10
- Concours : 7
- Candidature spontanée : 4

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

32 docteurs (sur 42 répondants parmi les 50 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 10 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

22 ont des activités entre autres dans la recherche et développement.

12 dans l'enseignement supérieur et la recherche.

4 dans des activités de valorisation et d'accompagnement de la recherche, innovation.

3 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

2 dans des activités de pilotage et gestion de projets ou d'équipes, action publique.

2 dans le conseil, études, expertise.

1 entre autres dans la santé humaine.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 250 euros. Chez les hommes, il s'élève à 2 350 euros et 2 190 euros chez les femmes.

26 docteurs (sur 43 répondants parmi les 53 en emploi) travaillent dans le secteur privé et 17 dans le secteur public.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 21 docteurs (sur 43 répondants)
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 10
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 3
- Administration publique et organismes internationaux : 3
- Santé humaine et action sociale : 1
- Agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture : 1
- Autre : 4

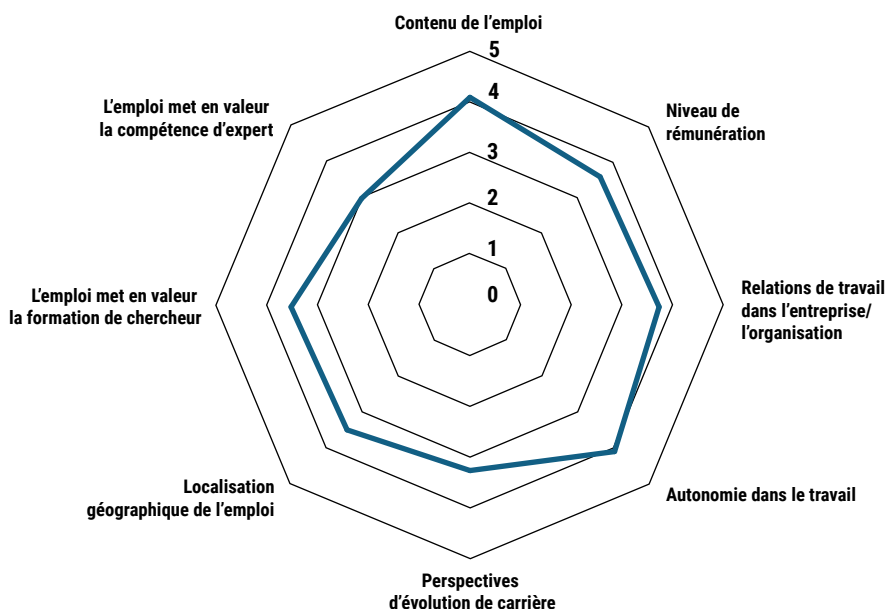
32 docteurs travaillent en France (dont 18 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 14 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

34 docteurs (sur 43 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 38 déclarent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Le contenu de l'emploi et l'autonomie dans le travail sont les deux critères les mieux notés par les docteurs de cette École doctorale.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

340

BMIC
BIOLOGIE MOLÉCULAIRE
INTÉGRATIVE
ET CELLULAIRE
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale BMIC (ED 340) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	35	20	55
Algérie	1		1
Belgique		1	1
Chine	1		1
Colombie	1		1
Égypte		1	1
Espagne	1		1
Inde		1	1
Italie	1		1
Liban	1		1
Roumanie		1	1
Syrie	1		1
Vietnam		1	1
Total	42	25	67

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 340 par sexe et pays de nationalité

67 docteurs de l'ED BMIC ont soutenu leur thèse en 2014, dont 42 femmes et 25 hommes.

Ils sont âgés de 25 à 39 ans. L'âge moyen est de 28 ans.

55 docteurs sont de nationalité française (contre 12 de nationalité étrangère).

Ils sont inscrits à Lyon 1 (46 docteurs) et à l'ENS (21 docteurs).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

45 docteurs (sur les 67 de l'ED) ont participé à l'enquête.

26 sont des femmes contre 19 hommes.

35 sont inscrits à Lyon 1 et 10 à l'ENS.

40 répondants sont de nationalité française, contre 5 de nationalité étrangère.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

32 docteurs (sur les 45 répondants) viennent d'un établissement de l'UDL, 8 d'un établissement en France (hors UDL) et 5 d'un établissement à l'étranger.

Parmi les 32 docteurs qui viennent de l'UDL :

- 15 docteurs viennent de Lyon 1 et y sont restés
- 4 de l'ENS et y sont restés
 - Soit 19 endo-inscriptions
- 6 viennent de l'ENS et sont inscrits à Lyon 1
- 2 viennent de Lyon 1 et sont inscrits à l'ENS
- 5 sont inscrits à Lyon 1 et ils viennent de l'École Centrale de Lyon, de l'INSA, de Lyon 2, de Lyon 3 et de l'UJM Saint-Étienne

Au moment de leur inscription en thèse :

- 36 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 9 un diplôme d'une école normale supérieure
- 4 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 3 un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivrée en France
- 3 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 1 un diplôme de master européen

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 4 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Biologie, médecine et santé	22	18	40
Droit, sciences juridiques et politiques	2		2
Histoire, géographie	1		1
Sciences agronomiques et écologiques		1	1
Sciences pour l'ingénieur	1		1
Total	26	19	45

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et sexe

Les durées médianes et moyennes de la thèse sont respectivement de 3,5 et 3,6 ans.

6. COTUTELLE

2 thèses (sur les 45 répondants) sont réalisées en cotutelle, par un français avec le Liban et par un chinois avec la Chine.

7. FINANCEMENT

43 docteurs (sur les 45 répondants) ont bénéficié d'au moins un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 25 financements provenaient au moins d'un financement d'État²
- 10 de financements privés d'organisations implantées en France
- 5 d'agences françaises de financement public de la recherche
- 4 de contrats CIFRE
- 4 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 2 de financements étrangers
- 2 de la Commission européenne
- 2 d'organismes internationaux
- 1 d'un financement mixte public privé hors CIFRE
- Autre : 1

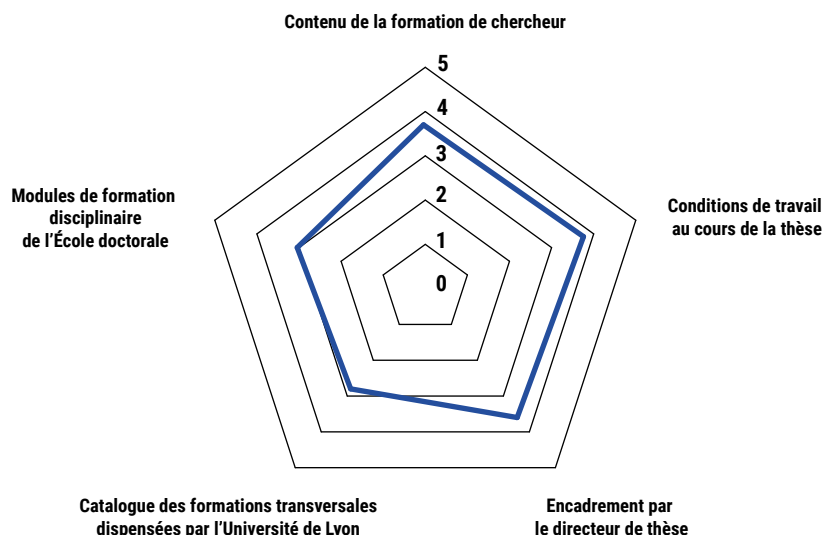
2 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

10 docteurs se sont présentés à la qualification CNU, dont 9 avec succès.

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Les critères les plus appréciés sont les conditions de travail (3,8), le contenu de la formation de chercheur (3,7) et l'encadrement par le directeur de thèse (3,6).

Si c'était à refaire, 42 docteurs (sur les 45 répondants) referaient leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

44 docteurs (sur les 45 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

12 ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 23 en ont occupé deux et 9 docteurs trois emplois ou plus.

11 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 19 en moins de six mois et 14 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 2 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

43 docteurs (sur les 45 répondants) occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 8 avec un post-doctorat).

1 docteur est sans emploi et en recherche d'un emploi.

1 docteur est en stage.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Réseau professionnel : 17 docteurs ont obtenu leur poste grâce entre autres à un réseau professionnel.
- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 13
- Candidature spontanée : 7
- Réseau personnel (famille, amis...) : 3
- Concours : 3
- Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...) : 2
- Embauche par l'entreprise d'accueil durant la préparation d'une thèse CIFRE : 1
- Forum, salon professionnel : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

19 docteurs (sur 34 répondants parmi les 35 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 15 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

15 docteurs ont des activités qui s'inscrivent entre autres dans l'enseignement supérieur et la recherche.

9 dans la recherche et développement.

7 dans le conseil, études, expertise.

5 dans des activités de valorisation et d'accompagnement de la recherche, innovation.

3 dans la santé humaine.

2 dans la médiation, communication et journalisme scientifique.

1 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

1 dans des activités de pilotage et gestion de projets ou d'équipes, action publique.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 200 euros. Il est de 2 485 euros chez les hommes et 2 000 euros chez les femmes.

21 docteurs (sur 41 répondants parmi les 43 en emploi) travaillent dans le secteur public, 16 dans le secteur privé, 3 dans un organisme à but non lucratif ou association et 1 est entrepreneur individuel.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 30 docteurs (sur 42 répondants)
- Santé humaine et action sociale : 4
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 3
- Commerce, hébergement et restauration : 1
- Administration publique et organismes internationaux : 1
- Activités financières et d'assurance, activités immobilières : 1
- Autre : 2

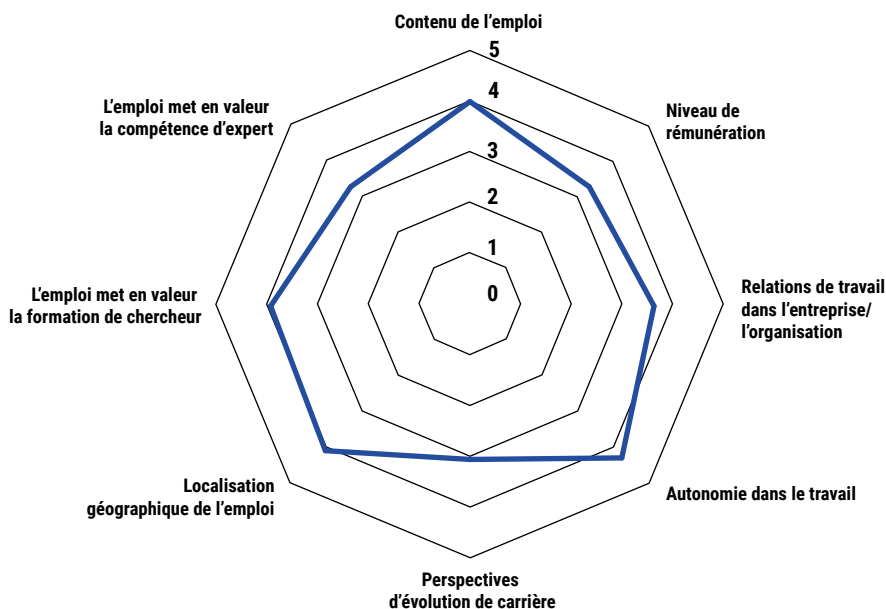
27 docteurs (sur 42 répondants) travaillent en France (dont 18 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 15 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

37 docteurs (sur les 43 en emploi) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 38 déclarent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'autonomie dans le travail (4,2), le contenu de l'emploi (4) et la localisation géographique de l'emploi (4) sont les critères les plus appréciés.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 341 —

E2M2
ÉVOLUTION
ÉCOSYSTÈMES
MICROBIOLOGIE
MODÉLISATION
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale E2M2 (ED 341) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	24	21	45
Brésil	1	2	3
Italie	1		1
Russie	1		1
Syrie		1	1
Togo		1	1
Tunisie	1		1
Total	28	25	53

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 341 par sexe et pays de nationalité

53 docteurs de l'ED E2M2 ont soutenu leur thèse en 2014, dont 28 femmes et 25 hommes. Ils sont âgés de 26 à 51 ans. L'âge moyen est de 30 ans. 45 docteurs sont de nationalité française (contre 8 de nationalité étrangère). Ils sont inscrits à Lyon 1 (50 docteurs) et à l'INSA (3 docteurs).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

35 docteurs ont participé à l'enquête. Il s'agit de 21 femmes et de 14 hommes. 34 sont inscrits à Lyon 1 et 1 à l'INSA. 31 répondants sont de nationalité française, contre 4 de nationalité étrangère.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

20 docteurs viennent d'un établissement de l'UDL, 12 d'un établissement supérieur en France (hors UDL) et 3 d'un établissement supérieur à l'étranger.

Parmi les 20 docteurs qui viennent de l'UDL :

- 17 viennent de Lyon 1 et y sont restés
- 3 viennent de l'ENS et sont inscrits à Lyon 1
 - Soit 20 endo-inscriptions

Au moment de leur inscription en thèse :

- 29 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 4 un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivrée en France
- 3 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 2 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 1 un diplôme de master européen
- 1 un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 3 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Biologie, médecine et santé	14	10	24
Sciences agronomiques et écologiques	5	3	8
Sciences de la terre et de l'univers, espace	2	1	3
Total	21	14	35

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et sexe

La durée médiane de la thèse est de 3 ans et la moyenne de 3,2 ans.

6. COTUTELLE

9 thèses ont été réalisées en cotutelle : 3 (parmi les 6 renseignées) par des français avec la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni et 3 par un brésilien, un syrien et un tunisien, avec leur pays de nationalité.

7. FINANCEMENT

31 docteurs (sur les 35 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 22 provenaient au moins d'un financement d'État²
- 4 d'agences françaises de financement public de la recherche
- 3 de financements étrangers
- 2 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 1 d'un contrat CIFRE
- 1 d'un financement mixte public privé hors CIFRE
- 1 d'un financement privé d'une organisation implantée en France
- 1 d'un organisme international
- Autre : 3

4 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

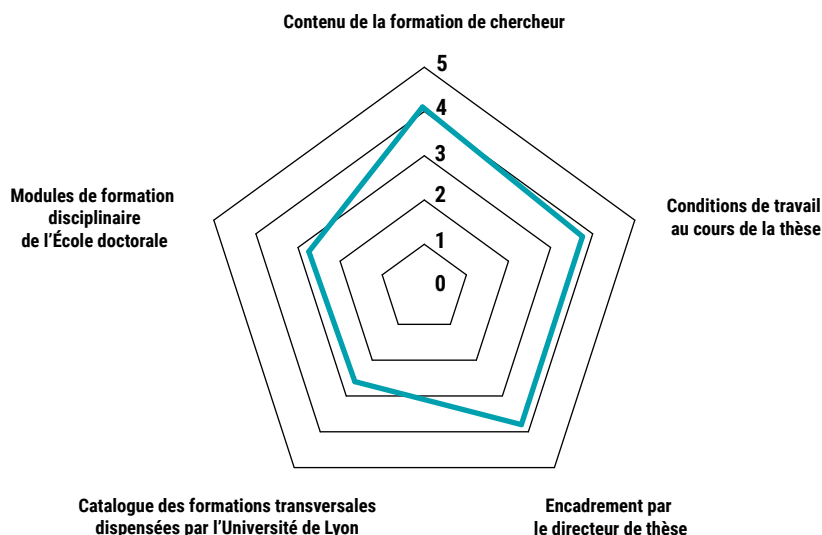
² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

12 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et ils l'ont tous obtenue.

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Le critère le plus apprécié est le contenu de la formation de chercheur (4,1).

Si c'était à refaire, 27 docteurs (sur les 35) referaient leur thèse.

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

32 docteurs (sur les 35 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

10 ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 9 en ont occupé deux et 13 docteurs trois emplois ou plus.

5 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 15 en moins de six mois et 12 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 3 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

27 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 5 avec un post-doctorat).

6 docteurs sont sans emploi (dont 4 en recherche d'un emploi, 1 en cours de création d'une entreprise et 1 qui n'est pas en recherche d'emploi).

2 docteurs sont dans une autre situation (stage, bénévole, retraité...).

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Réseau professionnel : 11 docteurs ont obtenu leur poste grâce à un réseau professionnel.
- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 5
- Concours : 4
- Candidature spontanée : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

9 docteurs (sur 16 répondants parmi les 22 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 7 un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

8 docteurs (sur 15 répondants parmi les 22 en emploi hors post-doctorat) ont des activités qui s'inscrivent entre autres dans l'enseignement supérieur et la recherche.

3 dans la recherche et développement.

2 dans la santé humaine.

2 dans des activités de pilotage et gestion de projets ou d'équipes, action publique.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 350 euros. Il est de 2 300 euros chez les hommes et 2 575 euros chez les femmes.

16 docteurs (sur 20 répondants parmi les 27 en emploi) travaillent dans le secteur public, 2 dans le secteur privé, 1 dans un organisme à but non lucratif ou association et 1 dans une institution internationale.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 15 docteurs (sur 20 répondants)
- Administration publique et organismes internationaux : 2
- Santé humaine et action sociale : 1
- Agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture : 1
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 1

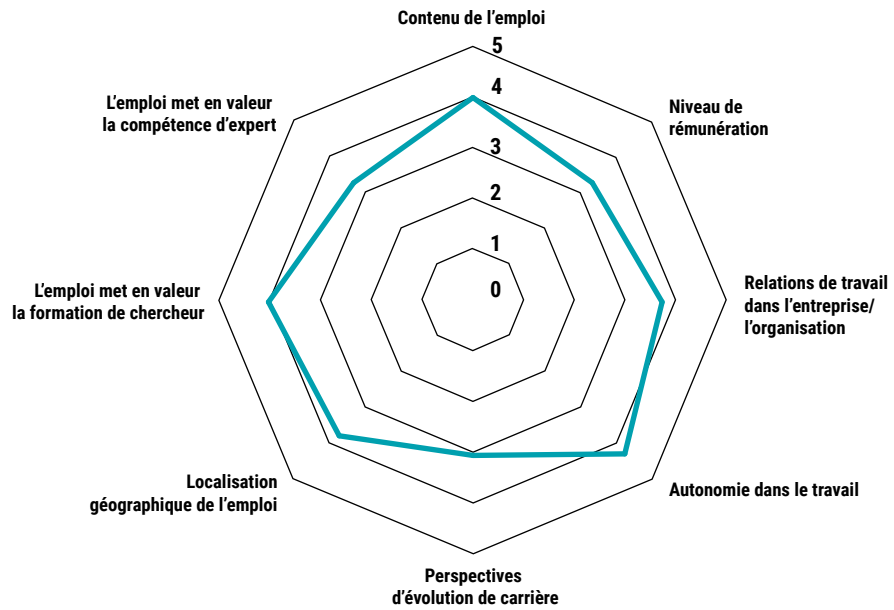
16 docteurs (sur 20 répondants) travaillent en France (dont 9 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 4 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

17 docteurs (sur 20 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 19 déclarent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Les critères les plus appréciés sont l'autonomie dans le travail (4,2), le contenu de l'emploi (4) et la mise en valeur de la formation de chercheur.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

— 476 —

NSCo
NEUROSCIENCES
ET COGNITION
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Neurosciences et Cognition (ED 476) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1) et Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
Chine		1	1
France	16	12	28
Italie	1		1
Maroc	1		1
Total	18	13	31

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 476 par sexe et pays de nationalité

31 docteurs de l'ED NSCo ont soutenu leur thèse en 2014, dont 18 femmes et 13 hommes.

Ils sont âgés de 23 à 39 ans. L'âge moyen est de 30 ans.

28 docteurs sont de nationalité française (contre 3 de nationalité étrangère).

Ils sont inscrits à Lyon 1 (22 docteurs) et à Lyon 2 (9 docteurs).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

20 docteurs ont participé à l'enquête.

Il s'agit de 11 femmes et de 9 hommes.

14 sont inscrits à Lyon 1 et 6 à Lyon 2.

18 répondants sont de nationalité française, contre 2 de nationalité étrangère.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

16 docteurs viennent d'un établissement de l'UDL, 3 d'un établissement supérieur en France (hors UDL) et 1 d'un établissement supérieur à l'étranger.

Parmi les 16 docteurs qui viennent de l'UDL :

- 7 viennent de Lyon 1 et y sont restés
- 6 viennent de Lyon 2 et y sont restés
 - Soit 13 endo-inscriptions
- 2 viennent de l'ENS et sont inscrits à Lyon 1
- 1 vient de l'INSA et s'est inscrit à Lyon 1

Au moment de leur inscription en thèse :

- 19 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 2 un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivrée en France
- 2 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 2 un diplôme d'une école normale supérieure

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 5 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Biologie, médecine et santé	6	6	12
Sciences et technologies de l'information et de la communication		1	1
Sciences humaines, sciences sociales, sociologie, démographie	5	2	7
Total	11	9	20

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Les durées médiane et moyenne de la thèse sont respectivement de 3,1 ans et 3,3 ans.

6. COTUTELLE

Une seule thèse a été réalisée en cotutelle par un français.

7. FINANCEMENT

14 docteurs (sur les 20 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 8 financements provenaient au moins d'un financement d'État²
- 2 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 2 d'agences françaises de financement public de la recherche
- 2 de la Commission européenne
- 1 d'un contrat CIFRE
- Autre : 1

1 docteur a été ATER durant son doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

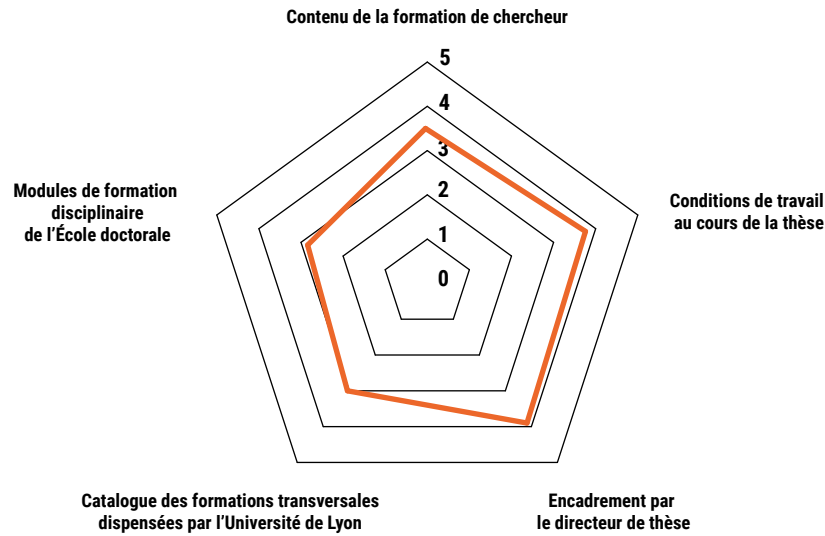
6 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et ils l'ont tous obtenue.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Les critères les plus appréciés sont l'encadrement par le directeur de thèse (3,9) et les conditions de travail au cours de la thèse (3,8).

Si c'était à refaire, 18 docteurs (sur les 20 répondants) referaient leur thèse.

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

Les 20 docteurs de l'ED ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

5 docteurs ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 10 en ont occupé deux et 5 trois emplois ou plus.

6 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 6 en moins de six mois et 8 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 2 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

17 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 5 avec un post-doctorat).

2 docteurs sont sans emploi (l'un est inscrit dans une formation et est en cours de création d'une entreprise et l'autre en recherche d'un emploi).

1 docteur est en stage.

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Réseau professionnel : 7 docteurs (sur 14 répondants parmi les 17 en emploi) ont obtenu leur poste grâce à un réseau professionnel.
- Candidature spontanée : 3
- Concours : 2
- Réseau personnel (famille, amis...) : 1
- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

4 docteurs (sur 9 répondants parmi les 12 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 5 ont un contrat temporaire (CDD ou contrat limité).

4 docteurs ont des activités qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur et la recherche.

3 dans la recherche et développement.

3 dans la santé humaine.

1 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

1 dans la valorisation et l'accompagnement de la recherche, innovation.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 090 euros. Il est de 2 080 euros chez les hommes et 2 100 euros chez les femmes.

6 docteurs (sur 12 répondants parmi les 17 en emploi) travaillent dans le secteur public, 2 dans un organisme à but non lucratif ou association, 2 dans le secteur privé, 1 dans une institution internationale et 1 dans une autre catégorie (bourse).

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche et développement : 9 docteurs (sur 12 répondants)
- Santé humaine et action sociale : 2
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 1

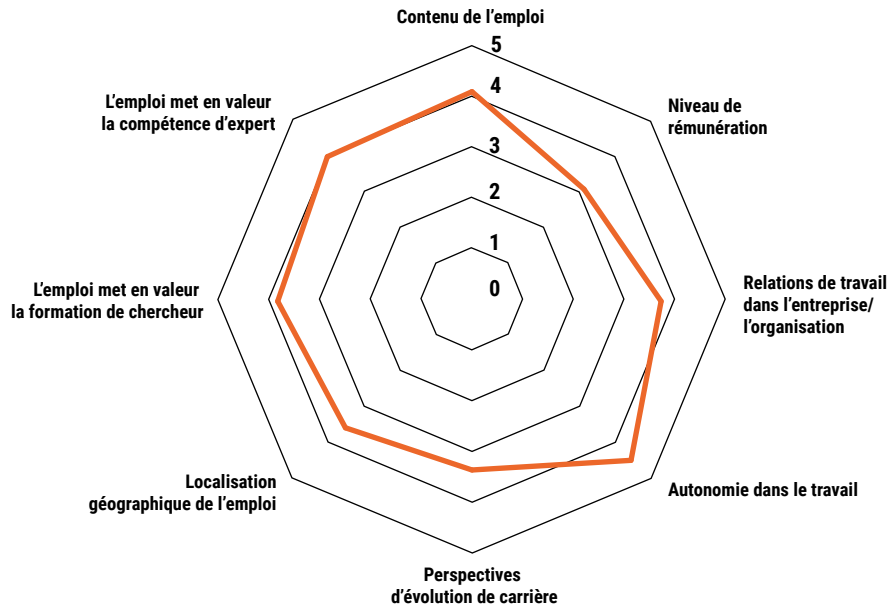
10 docteurs (sur 14 répondants) travaillent en France (dont 7 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 4 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

11 docteurs (sur 12 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et pensent aussi qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Les critères les plus appréciés sont l'autonomie dans le travail (4,4), le contenu de l'emploi (4,1) et la mise en valeur de la compétence d'expert (4).

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ DE LYON

ÉCOLE
DOCTORALE
— 483 —

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Sciences sociales (ED 483) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3), Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne), École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon) et Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	34	32	66
Italie	4		4
Chine	2	1	3
Syrienne, république arabe	1	1	2
Albanie	1		1
Bulgarie	1		1
États-Unis	1		1
Iran		1	1
Japon	1		1
Portugal		1	1
Suisse		1	1
Total	45	37	82

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 483 par sexe et pays de nationalité

82 docteurs de l'ED Sciences Sociales ont soutenu leur thèse en 2014, dont 45 femmes et 37 hommes. Ils sont âgés de 27 à 74 ans. L'âge moyen est de 36 ans. 66 docteurs sont de nationalité française (contre 16 de nationalité étrangère). Ils sont inscrits à Lyon 2 (56 docteurs), à Lyon 3 (12), à l'ENS Lyon (9) et à l'UJM Saint-Étienne (5).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

56 docteurs ont participé à l'enquête. Il s'agit de 30 femmes et de 26 hommes. Ils sont inscrits à Lyon 2 (38 docteurs), à Lyon 3 (9), à l'ENS Lyon (5) et à l'UJM Saint-Étienne (4). 41 répondants sont de nationalité française, contre 15 de nationalité étrangère.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

37 docteurs viennent d'un établissement de l'UDL, 14 d'un établissement supérieur en France (hors UDL) et 5 d'un établissement supérieur à l'étranger.

Parmi les docteurs qui viennent de l'UDL :

- 21 viennent de Lyon 2 et y sont restés
- 6 viennent de Lyon 3 et y sont restés
- 2 viennent de l'ENS et y sont restés
- 1 vient de l'UJM Saint-Étienne et y est resté
 - Soit 30 endo-inscriptions
- 2 docteurs viennent de Lyon 2 et 1 de l'UJM Saint-Étienne et sont inscrits à l'ENS
- 2 viennent de l'ENS et sont inscrits à Lyon 2
- 1 vient de Lyon 1 et s'est inscrit à Lyon 3
- 1 vient de Lyon 2 et s'est inscrit à l'UJM Saint-Étienne

Au moment de leur inscription en thèse :

- 47 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 5 un diplôme d'une école normale supérieure
- 3 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 2 un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivrée en France
- 2 un diplôme de master européen
- 2 un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 21 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Histoire, géographie	15	16	31
Sciences humaines, sciences sociales, sociologie, démographie	12	8	20
Droit, sciences juridiques et politiques	2		2
Langues et littératures		1	1
Mathématiques et leur interactions		1	1
Sciences et technologies de l'information et de la communication	1		1
Total	30	26	56

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Les durées médiane et moyenne de la thèse sont de 5,5 ans.

6. COTUTELLE

8 thèses ont été réalisées en cotutelle : 3 par des italiens, 1 par un chinois, 1 par un brésilien, 1 par un bulgare, 1 par un albanais (tous avec leur pays d'origine) et 1 par un français avec l'Espagne.

7. FINANCEMENT

26 docteurs (sur les 56 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 16 provenaient au moins d'un financement d'État²
- 4 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 4 de contrats CIFRE
- 2 de financements étrangers
- 1 d'un financement mixte public privé hors CIFRE
- 1 d'une agence française de financement public de la recherche
- 1 de la Commission européenne
- Autre : 2

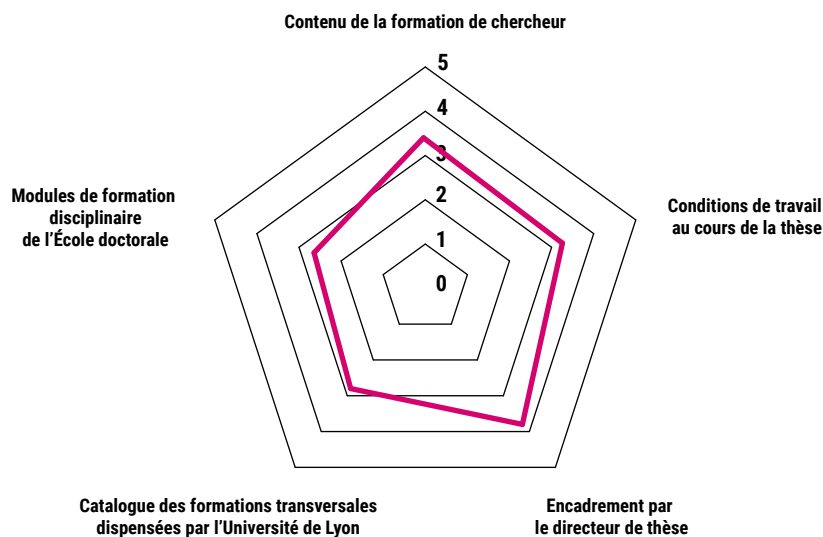
8 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

26 docteurs se sont présentés à la qualification CNU, dont 24 avec succès.

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Le critère le plus apprécié est l'encadrement par le directeur de thèse (3,8).

Si c'était à refaire, 41 docteurs (sur 54 répondants) referaient leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

50 docteurs de l'ED (sur les 56 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

12 docteurs ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 14 en ont occupé deux et 24 ont occupé trois emplois ou plus.

15 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 19 en moins de six mois et 16 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 2 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

49 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 5 avec un post-doctorat).

5 docteurs sont sans emploi (4 sont en recherche d'un emploi et 1 n'en recherche pas).

2 docteurs sont à la retraite.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Concours : 17 docteurs (sur 41 répondants parmi les 49 en emploi) ont obtenu leur poste par un concours
- Réseau professionnel : 14
- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 5
- Candidature spontanée : 4
- Embauche par l'entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

22 docteurs (sur 36 répondants parmi les 44 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 14 ont un contrat temporaire (CDD ou contrat limité ou ATER).

18 docteurs ont des activités qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur et la recherche.

8 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

6 dans le conseil, études, expertise.

4 dans la valorisation et l'accompagnement de la recherche, innovation.

3 ont des activités entre autres dans la recherche et développement.

2 dans des activités de pilotage et gestion de projets ou d'équipes, action publique.

1 dans la médiation, communication et journalisme scientifique.

1 dans la santé humaine.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 000 euros. Il est de 2 015 euros chez les hommes et 1 885 euros chez les femmes.

33 docteurs (sur 39 répondants parmi les 49 en emploi) travaillent dans le secteur public, 3 dans un organisme à but non lucratif ou association, 2 dans le secteur privé et 1 est entrepreneur individuel.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche, recherche et développement : 30 docteurs (sur 40 répondants)
- Arts, spectacles et activités récréatives : 3
- Santé humaine et action sociale : 2
- Administration publique et organismes internationaux : 2
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 1
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 1
- Autre : 1

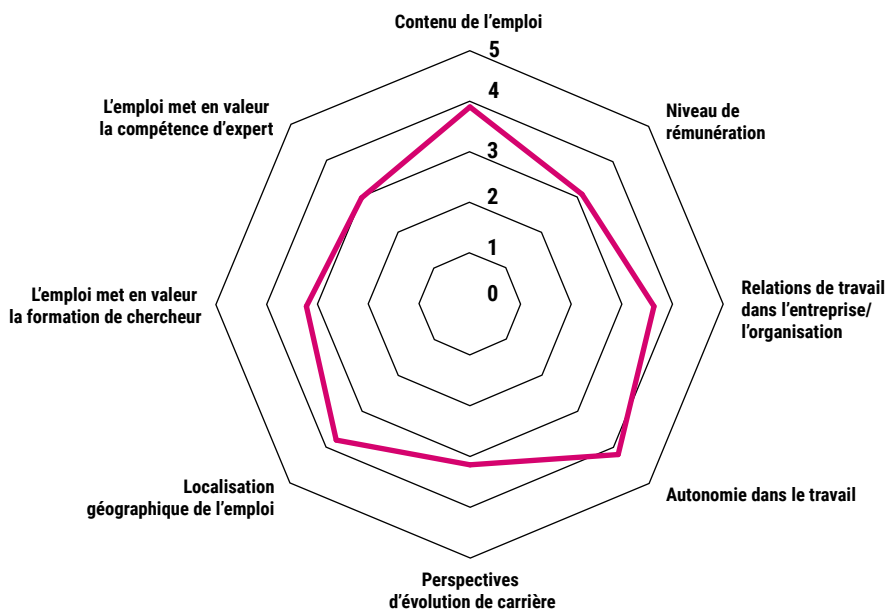
29 docteurs (sur 41 répondants parmi les 49 en emploi) travaillent en France (dont 16 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 12 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

23 docteurs (sur 41 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 33 pensent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Les critères les plus appréciés sont l'autonomie dans le travail (4,1) et le contenu de l'emploi (3,9).

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

484

3LA
LETTRES
LANGUES
LINGUISTIQUE
ARTS
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Lettres, Langues, Linguistique et Arts (ED 484) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3), Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) et École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	27	15	42
Allemagne	2		2
Chine	2		2
Congo		2	2
Iran	1	1	2
Italie	1	1	2
Royaume-Uni	1	1	2
Algérie		1	1
Honduras		1	1
Koweït		1	1
Lao, république démocratique populaire		1	1
Liban	1		1
Mali		1	1
Suisse	1		1
Tchèque, république		1	1
Tunisie		1	1
Total	36	27	63

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 484 par sexe et pays de nationalité

63 docteurs de l'ED 484 ont soutenu leur thèse en 2014, dont 36 femmes et 27 hommes.

Ils sont âgés de 27 à 72 ans. L'âge moyen est de 37 ans.

42 docteurs sont de nationalité française (contre 21 de nationalité étrangère).

Ils sont inscrits à Lyon 3 (36 docteurs), à l'ENS Lyon (10), à Lyon 3 (9) et à l'UJM Saint-Étienne (8).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

42 docteurs (sur les 63) ont participé à l'enquête.

Il s'agit de 25 femmes et de 17 hommes.

25 sont inscrits à Lyon 2, 7 à l'UJM Saint-Étienne, 6 à l'ENS Lyon et 4 Lyon 3.

31 répondants sont de nationalité française, contre 11 de nationalité étrangère.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

29 docteurs viennent d'un établissement de l'UDL, 8 d'un établissement supérieur en France (hors UDL) et 5 d'un établissement supérieur à l'étranger.

Parmi les docteurs qui viennent de l'UDL :

- 15 docteurs viennent de Lyon 2 et y sont restés
- 5 viennent de l'UJM Saint-Étienne et y sont restés
- 3 viennent de l'ENS, ils y sont restés
- 2 viennent de Lyon 3 et y sont inscrits
 - Soit 25 endo-inscriptions
- 2 viennent de l'ENS : l'un s'est inscrit à Lyon 2 et l'autre à l'UJM Saint-Étienne
- 1 docteur vient de Lyon 1 et s'est inscrit à Lyon 2
- 1 docteur vient de Lyon 2 et s'est inscrit à Lyon 3

Au moment de leur inscription en thèse :

- 35 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 3 un diplôme de master européen
- 3 un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France
- 1 Une validation des acquis professionnels (VAP)
- 1 un autre diplôme obtenu à l'étranger

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 16 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Langues et littératures	14	14	28
Philosophie et arts	7		7
Sciences humaines, sciences sociales, sociologie, démographie	4	1	5
Histoire, géographie		1	1
Physique		1	1
Total	25	17	42

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Les durées médiane et moyenne de la thèse sont respectivement de 4,1 et 4,7 ans.

6. COTUTELLE

Une seule thèse a été réalisée en cotutelle par un italien avec l'Italie.

7. FINANCEMENT

soit 45,24%

19 docteurs (sur les 42 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 15 provenaient au moins d'un financement d'État² 35,71%
- 3 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 2 de financements étrangers
- 1 de la Commission européenne
- 1 d'un organisme de formation continue
- Autre : 1

8 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

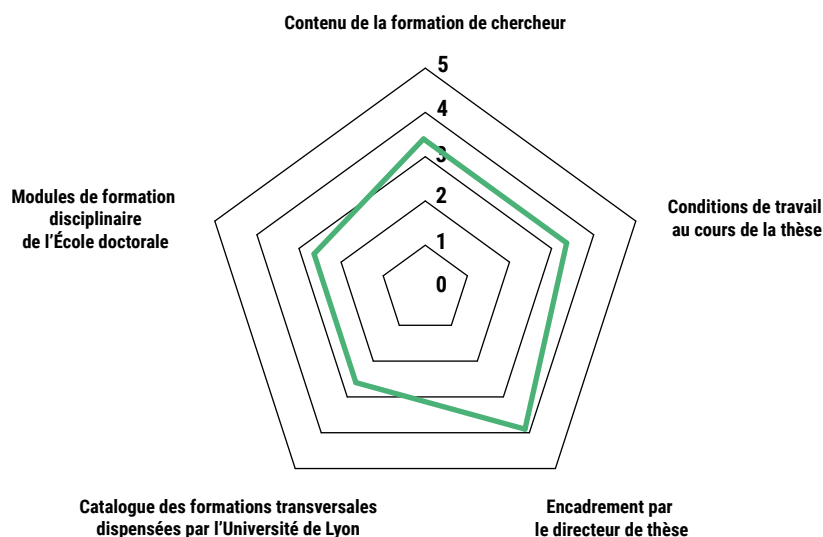
8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

24 docteurs se sont présentés à la qualification CNU, dont 18 avec succès.

réussite demande de qualification: 75%;
n'ont pas demandé de qualification: 50%
qualification globale: 42,86%

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Le critère le plus apprécié est l'encadrement par le directeur de thèse (3,9). Les moins bien notés sont les modules de formation de l'ED et le catalogue de formation de l'UDL.

Si c'était à refaire, 33 docteurs (sur 41 répondants) referaient leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

32 docteurs de l'ED (sur les 42 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

11 docteurs ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 12 en ont occupé deux et 9 ont occupé trois emplois ou plus.

4 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 11 en moins de six mois et 17 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 6 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

32 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 1 avec un post-doctorat).

6 docteurs sont sans emploi (ils sont tous en recherche d'un emploi) : 2 d'entre eux sont par ailleurs inscrits dans une formation.

4 docteurs sont à la retraite.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Concours : 10 docteurs (sur 28 répondants parmi les 32 en emploi) ont obtenu leur poste grâce à un concours
- Réponse à une annonce (Pôle emploi, APEC, site web...) : 6
- Candidature spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...) : 5
- Réseau professionnel : 4
- Réseau personnel (famille, amis...) : 2
- Offre spontanée : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

23 docteurs (sur 26 répondants parmi les 31 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 3 ont un contrat temporaire (CDD ou contrat limité ou ATER).

14 docteurs (sur 27 répondants) ont des activités qui s'inscrivent entre autres dans l'enseignement supérieur et la recherche.

10 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

1 dans le conseil, études, expertise.

1 dans des activités entre autres dans la recherche et développement.

1 dans des activités de création artistique.

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 200 euros. Il est de 1 850 euros chez les hommes et 2 225 euros chez les femmes.

18 docteurs (sur 26 répondants parmi les 32 en emploi) travaillent dans le secteur public, 6 dans le secteur privé, 1 dans un organisme à but non lucratif ou association et 1 est entrepreneur individuel.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche, recherche et développement : 21 docteurs (sur 26 répondants)
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 2
- Santé humaine et action sociale : 1
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 1
- Autre : 1

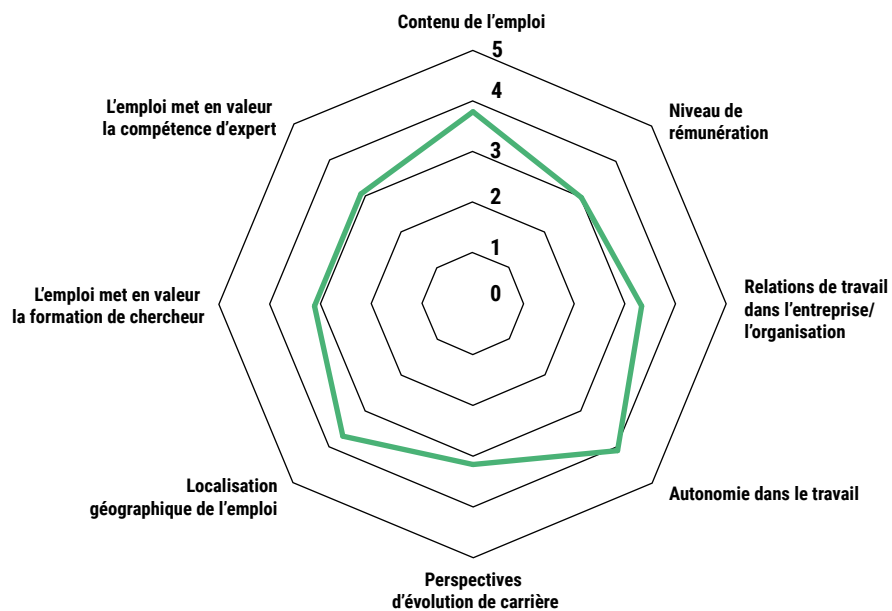
13 docteurs (sur 27 répondants parmi les 32 en emploi) travaillent en France (dont 6 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 14 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

16 docteurs (sur 26 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 20 pensent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'autonomie dans le travail (4) est le critère le mieux noté.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

— 485 —

EPIC
ÉDUCATION
PSYCHOLOGIE
INFORMATION
COMMUNICATION
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Éducation, Psychologie, Information et Communication (ED 485) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1), Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3) et Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	29	14	43
Brésil	3		3
Suisse	1	1	2
Burundi		1	1
Cameroun		1	1
Colombie		1	1
Liban	1		1
Portugal	1		1
Syrie		1	1
Total	35	19	54

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 485 par sexe et pays de nationalité

54 docteurs de l'ED 485 ont soutenu leur thèse en 2014, dont 35 femmes et 19 hommes. Ils sont âgés de 27 à 64 ans. L'âge moyen est de 41 ans. 43 docteurs sont de nationalité française (contre 11 de nationalité étrangère). Ils sont inscrits à Lyon 2 (45) et à Lyon 1 (9).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

32 docteurs (sur les 54 de l'ED) ont participé à l'enquête (20 femmes et 12 hommes). 21 d'entre eux sont de nationalité française (contre 11 de nationalité étrangère). Ils sont inscrits à Lyon 2 (26 docteurs) et à Lyon 1 (6).

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

21 docteurs (sur 31 répondants) viennent d'un établissement de l'UDL, 4 d'un établissement supérieur en France (hors UDL) et 6 d'un établissement supérieur à l'étranger.

Parmi les docteurs qui viennent de l'UDL :

- 17 viennent de Lyon 2 et y sont restés pour préparer leur thèse
- 3 viennent de Lyon 1 et y sont restés
 - Soit 20 endo-inscriptions
- 1 vient de Lyon 2 et s'est inscrit à Lyon 1

Au moment de leur inscription en thèse :

- 23 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 7 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 2 un diplôme de master européen
- 1 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 1 diplôme de doctorat autre que celui obtenu en 2014

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 13 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Sciences humaines, sciences sociales, sociologie, démographie	18	10	28
Mathématiques et leur interactions	2		2
Sciences et techniques des activités physiques et sportives		1	1
Sciences et technologies de l'information et de la communication		1	1
Total	20	12	32

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Les durées médiane et moyenne de la thèse sont de 4 ans.

6. COTUTELLE

4 thèses ont été réalisées en cotutelle par 2 brésiliens et 1 colombien avec leur pays de nationalité et par un uruguayen avec le Brésil.

7. FINANCEMENT

12 docteurs (sur les 32 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 7 financements provenaient d'un financement d'État²
- 2 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 2 de financements étrangers
- 1 d'une agence française de financement public de la recherche

4 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

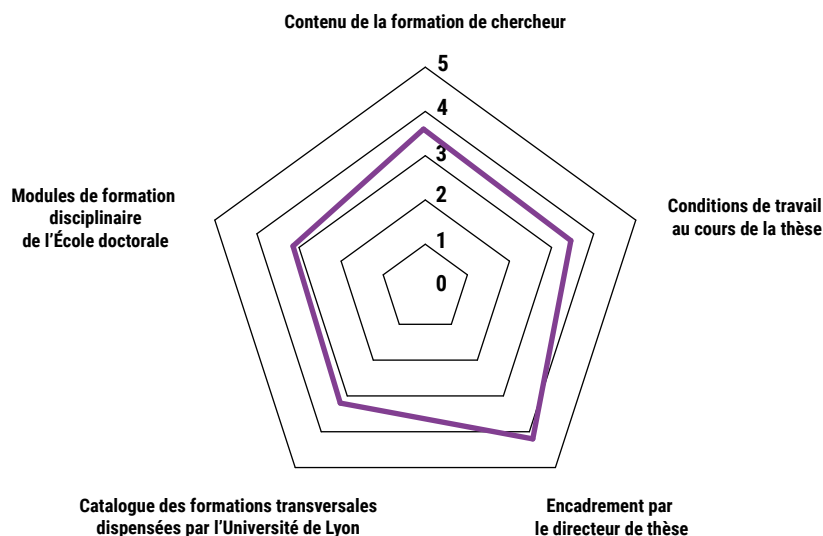
15 docteurs se sont présentés à la qualification CNU, dont 9 avec succès.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Le critère le plus apprécié est l'encadrement par le directeur de thèse (4,2). Les moins bien notés sont les modules de formation de l'ED (3,1) et le catalogue de formation de l'UDL (3,2).

Si c'était à refaire, 25 docteurs (sur 32 répondants) referaient leur thèse.

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

22 docteurs de l'ED (sur les 32 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

9 docteurs ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 4 en ont occupé deux et 9 ont occupé trois emplois ou plus.

10 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 8 en moins de six mois et 4 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 1 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

27 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017. **Aucun docteur n'est en contrat post-doctorat.**

5 docteurs sont sans emploi (ils sont tous en recherche d'un emploi) : l'un s'est inscrit dans une formation.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Concours : 10 docteurs (sur 14 répondants) ont obtenu leur poste grâce à un concours.
- Réseau professionnel : 2
- Réseau personnel (famille, amis...) : 1
- Candidature spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...) : 1

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

b. Description de l'emploi

15 docteurs (sur 19 répondants parmi les 27 en emploi) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 4 ont un contrat temporaire (CDD ou contrat limité ou ATER).

11 docteurs (sur 24 répondants) ont des activités qui s'inscrivent entre autres dans l'enseignement supérieur et la recherche.

4 dans des activités liées à la santé humaine.

3 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

2 dans des activités de pilotage et gestion de projets ou d'équipe, action publique.

2 dans la recherche et développement.

1 dans des activités de valorisation et d'accompagnement de la recherche, innovation.

1 dans le conseil, études, expertise.

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 200 euros. Il est de 2 500 euros chez les hommes et 2 130 euros chez les femmes.

17 docteurs (sur 20 répondants parmi les 27 en emploi) travaillent dans le secteur public, 2 dans le secteur privé, 1 dans un organisme à but non lucratif ou association.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche, recherche et développement : 14 docteurs (sur 20 répondants)
- Santé humaine et action sociale : 3
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 1
- Administration publique et organismes internationaux : 1
- Autre : 1

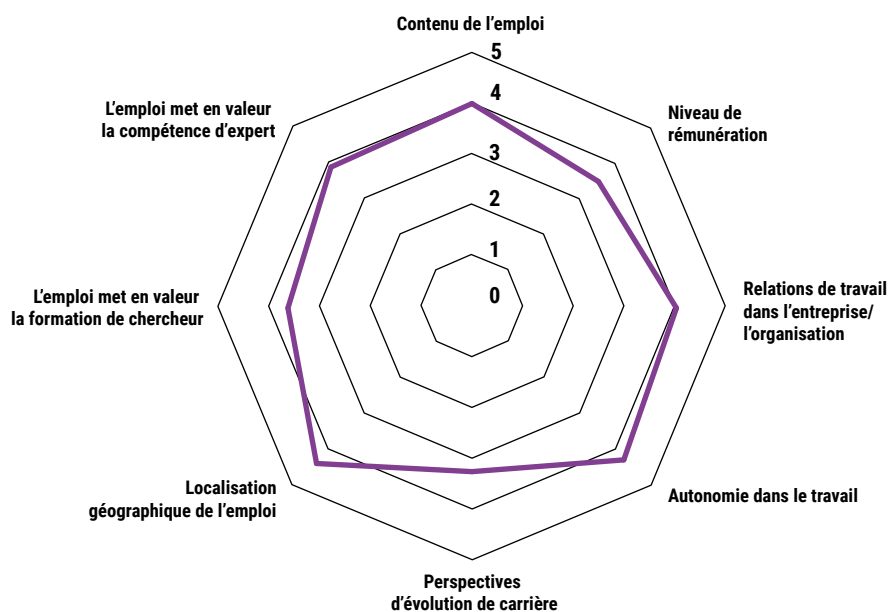
12 docteurs (sur 19 répondants parmi les 27 en emploi) travaillent en France (dont 4 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 7 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

14 docteurs (sur 20 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification alors que les 20 répondants pensent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

La localisation géographique de l'emploi (4,3) et l'autonomie dans le travail (4,2) sont les critères les plus appréciés. Les perspectives d'évolution de carrière (3,2) sont les moins bien notés.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**
— 486 —

SEG
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
GESTION
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Sciences Économiques et de Gestion (ED 486) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1), Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3), Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne) et École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	7	14	21
Liban		2	2
Turquie	1	1	2
Allemagne	1		1
Arménie	1		1
Équateur	1		1
Italie		1	1
Tunisie	1		1
Vietnam		1	1
Total	12	19	31

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 486 par sexe et pays de nationalité

31 docteurs de l'ED SEG ont soutenu leur thèse en 2014, dont 12 femmes et 19 hommes.

Ils sont âgés de 25 à 66 ans. L'âge moyen est de 34 ans.

21 docteurs sont de nationalité française (contre 10 de nationalité étrangère).

Ils sont inscrits à Lyon 3 (12 docteurs), à Lyon 2 (9), à Lyon 1 (5) et à l'UJM Saint-Étienne (5).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

18 docteurs (sur les 31 de l'ED) ont participé à l'enquête (8 femmes et 10 hommes).

11 répondants sont de nationalité française (contre de 7 de nationalité étrangère).

Ils sont inscrits à Lyon 3 (8 docteurs), à Lyon 2 (6), à l'UJM Saint-Étienne (3) et à Lyon 1 (1).

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

12 docteurs (sur les 18 répondants) viennent d'un établissement de l'UDL, 4 d'un établissement supérieur en France (hors UDL) et 2 d'un établissement supérieur à l'étranger.

Parmi les docteurs qui viennent de l'UDL :

- 4 viennent de Lyon 2 et y sont restés pour préparer leur thèse
- 4 viennent de Lyon 3 et y sont restés
- 2 viennent de l'UJM Saint-Étienne et y sont restés
 - Soit 10 endo-inscriptions
- 2 viennent de Lyon 2 : l'un s'est inscrit à Lyon 3 et l'autre à l'UJM Saint-Étienne

Au moment de leur inscription en thèse :

- 14 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 2 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 2 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 2 un diplôme de master européen
- 2 une validation des acquis professionnels (VAP)
- 1 un diplôme d'une école de commerce ou de gestion (établissement français)

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 9 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Sciences de gestion, sciences économiques	7	9	16
Sciences et technologies de l'information et de la communication	1		1
Sciences humaines, sciences sociales, sociologie, démographie		1	1
Total	8	10	18

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Les durées médiane et moyenne de la thèse sont respectivement de 4 et 3,8 ans.

6. COTUTELLE

2 thèses ont été réalisées en cotutelle, par un tunisien avec la Tunisie et par un français avec la Suisse.

7. FINANCEMENT

7 docteurs (sur les 18 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 3 provenaient au d'un financement d'État²
- 2 de financements étrangers
- 1 d'une agence française de financement public de la recherche
- 1 d'un financement de la Commission européenne

3 docteurs ont été ATER durant leur doctorat

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

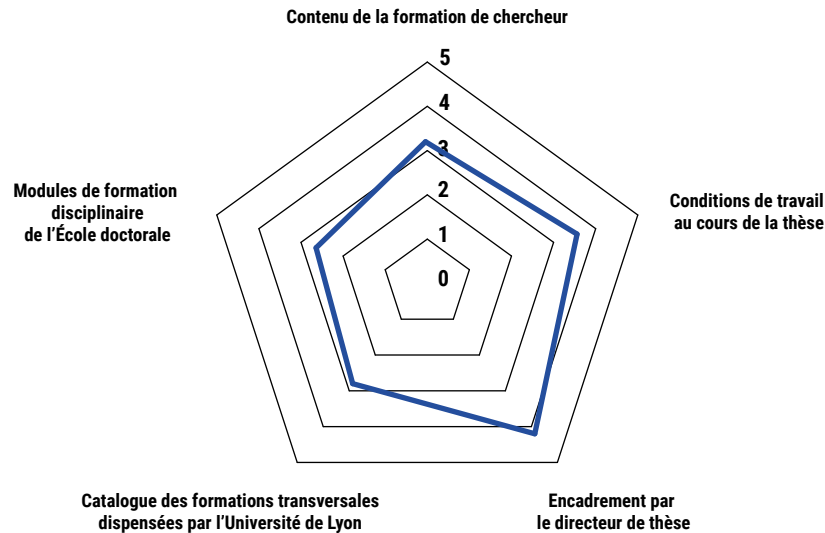
7 docteurs se sont présentés à la qualification CNU et ils l'ont tous obtenue.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Le critère le plus apprécié est l'encadrement par le directeur de thèse (4,2). Les moins bien notés sont les modules de formation de l'ED (2,6) et le catalogue de formation de l'UDL (2,8).

Si c'était à refaire, 16 docteurs (sur les 18 répondants) referaient leur thèse.

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE.

16 docteurs de l'ED (sur les 18 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

7 docteurs ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 4 en ont occupé deux et 5 ont occupé trois emplois ou plus. 3 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 8 en moins de six mois et 5 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 2 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

15 docteurs (sur les 18 répondants) occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 1 en post-doctorat).

2 docteurs sont sans emploi : l'un est en création d'une entreprise et l'autre en recherche d'un emploi.

1 docteur est bénévole.

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Concours : 6 docteurs (sur 12 répondants parmi les 15 en emploi) ont obtenu leur poste grâce un concours
- Réseau professionnel : 2
- Réseau personnel (famille, amis...) : 1
- Candidature spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...) : 1
- Réponse à une annonce : 1
- Embauche par l'entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

11 docteurs (sur les 14 docteurs en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 2 sont entrepreneurs et 1 a un contrat temporaire (CDD ou contrat limité ou ATER).

9 docteurs (sur 10 répondants parmi les 14 en emploi hors post-doctorat) ont des activités qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur et la recherche.

1 dans le conseil, études, expertise

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 200 euros. Il est de 2 250 euros chez les hommes et 2 200 euros chez les femmes.

9 docteurs (sur 11 répondants parmi les 15 en emploi) travaillent dans le secteur public, 1 dans un organisme à but non lucratif ou association et 1 dans une institution internationale.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche, recherche et développement : 10 docteurs (sur 11 répondants)
- Santé humaine et action sociale : 1

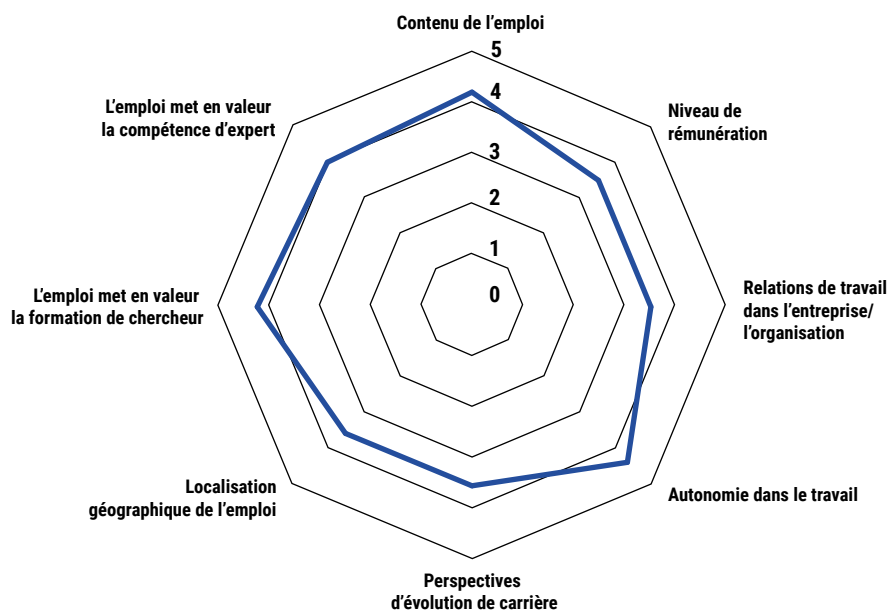
9 docteurs (sur 13 répondants parmi les 15 en emploi) travaillent en France (dont 4 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 4 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

10 docteurs (sur 12 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification alors que tous pensent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Les critères les plus appréciés sont l'autonomie dans le travail (4,3), le contenu de l'emploi (4,2) et la mise en valeur de la formation de chercheur (4,2).

⁴ Note de 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

487

PHILO
PHILOSOPHIE
HISTOIRE
CRÉATION
REPRÉSENTATION
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Philosophie : histoire, représentation, création (ED 487) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3) et École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	4	5	9
Italie	1	3	4
Algérie		1	1
Allemagne	1		1
Canada	1		1
Chine	1		1
Gabon		1	1
Kazakhstan	1		1
Syrienne, république arabe		1	1
Taïwan	1		1
Total	10	11	21

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 487 par sexe et pays de nationalité

21 docteurs de l'ED Philo ont soutenu leur thèse en 2014. Il s'agit de 10 femmes et 11 hommes. Ils sont âgés de 27 à 62 ans. L'âge moyen est de 37 ans. 9 docteurs sont de nationalité française (contre 12 de nationalité étrangère). Ils sont inscrits à Lyon 3 (13 docteurs) et à l'ENS (8).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

12 docteurs (sur les 21 de l'ED) ont participé à l'enquête (6 femmes et 6 hommes). 6 docteurs sont de nationalité française et 6 de nationalité étrangère. 8 docteurs sont inscrits à Lyon 3 et 4 à l'ENS.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

7 docteurs (sur les 12 répondants) viennent d'un établissement de l'UDL, 3 d'un établissement supérieur en France (hors UDL) et 2 d'un établissement supérieur à l'étranger.

Parmi les docteurs qui viennent de l'UDL :

- 3 viennent de Lyon 3 et y sont restés pour préparer leur thèse
- 2 viennent de l'ENS et y sont restés
 - Soit 5 endo-inscriptions
- 1 vient de Lyon 3 et s'est inscrit à l'ENS
- 1 vient de Lyon 2 et s'est inscrit à Lyon 3

Au moment de leur inscription en thèse :

- 9 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 2 un diplôme de master européen
- 1 un diplôme d'une école normale supérieure
- 1 un autre diplôme obtenu à l'étranger

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 4 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Philosophie et arts	5	6	11
Histoire, géographie	1		1
Total	6	6	12

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

La durée médiane de la thèse est de 4,6 ans et la moyenne de 4,9 ans.

6. COTUTELLE

4 thèses ont été réalisées en cotutelle : 3 par des italiens avec leur pays de nationalité et 1 par un français avec l'Allemagne.

7. FINANCEMENT

4 docteurs (sur les 12 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 3 provenaient de financements étrangers
- Autre : 1

1 docteur a été ATER durant son doctorat.

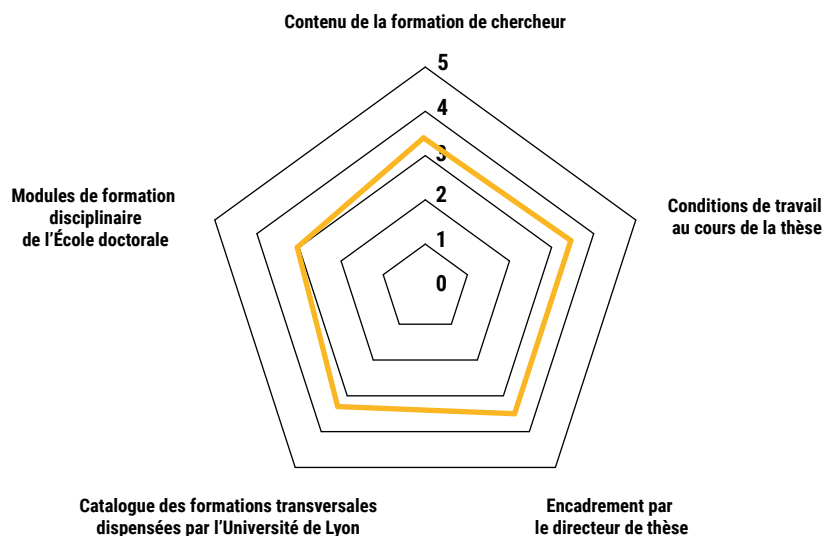
8. CONSEIL NATIONALE DES UNIVERSITÉS

5 docteurs se sont présentés à la qualification CNU dont 4 avec succès.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer² (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Si c'était à refaire, 10 docteurs (sur les 12 répondants) referaient leur thèse.

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

7 docteurs de l'ED (sur les 12 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

3 docteurs ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance et 4 en ont occupé deux.

7 docteurs (sur 7 répondants) ont trouvé leur premier emploi six mois après leur soutenance.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 7 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

9 docteurs (sur les 12 répondants) occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017. Aucun d'eux n'est en post-doctorat. 3 docteurs sont sans emploi (2 en recherche d'un emploi et 1 en création d'entreprise).

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé au 1^{er} décembre 2017

- Concours : 2 docteurs (sur 6 répondants parmi les 9 en emploi) ont obtenu leur poste grâce à un concours
- Candidature spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...) : 2
- Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, d'une entreprise) : 1
- Réseau professionnel : 1

² Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

b. Description de l'emploi

6 docteurs (sur les 9 en emploi) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 3 ont un contrat temporaire (CDD ou contrat limité ou ATER).

6 docteurs (sur 8 répondants) ont des activités qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur et la recherche.

1 des activités dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

1 des activités de recherche et développement.

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 1 750 euros. Il est de 2 300 euros chez les hommes et 1 650 euros chez les femmes.

4 docteurs (sur 7 répondants parmi les 9 en emploi) travaillent dans le secteur public, 1 travaille dans le secteur privé, 1 dans un organisme à but non lucratif ou association et 1 est entrepreneur individuel.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche, recherche et développement : 6 docteurs (sur 7 répondants)
- Arts, spectacles et activités récréatives : 1

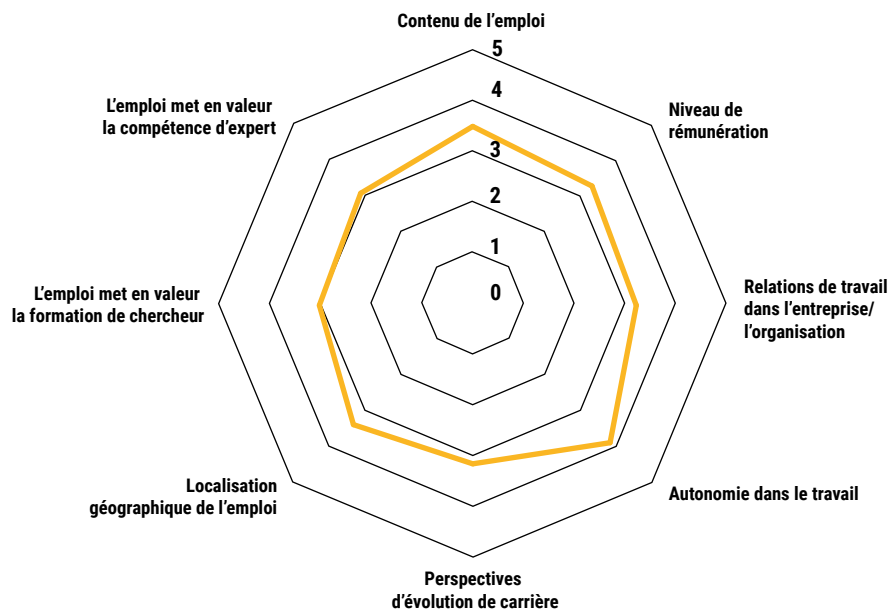
3 docteurs (sur 7 répondants parmi les 9 en emploi) travaillent en France (dont 2 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 4 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

6 docteurs (sur 7 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et ils déclarent aussi qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer³ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

Le critère le mieux noté est l'autonomie dans le travail (3,8).

3 Note de 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

— 488 —

SIS
SCIENCES
INGÉNIERIE SANTÉ
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale SIS (ED 488) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne), École des mines de Saint-Étienne (Mine Saint-Étienne) et École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	16	37	53
Algérie	1	4	5
Liban	1	4	5
Tunisie	3	2	5
Vietnam	2	1	3
Bangladesh		2	2
Bénin		2	2
Chine	1	1	2
Colombie	1	1	2
Italie	1	1	2
Tchad		2	2
Turquie	2		2
Île Maurice		1	1
Maroc		1	1
Mexique		1	1
Syrie		1	1
Ukraine		1	1
Total	28	62	90

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 488 par sexe et pays de nationalité

90 docteurs de l'ED SIS ont soutenu leur thèse en 2014. Il s'agit de 28 femmes et de 62 hommes.

Ils sont âgés de 26 à 62 ans. L'âge moyen est de 30 ans.

53 docteurs sont de nationalité française (contre 37 de nationalité étrangère).

Ils sont inscrits à l'École des mines de Saint-Étienne (44), à l'UJM Saint-Étienne (40) et à l'ENISE (6).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

47 docteurs (sur les 90 de l'ED) ont participé à l'enquête (15 femmes et 32 hommes).

34 docteurs sont de nationalité française et 13 de nationalité étrangère.

24 docteurs sont inscrits à l'UJM Saint-Étienne et 23 à l'École des mines de Saint-Étienne.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

21 docteurs (sur les 47 répondants) viennent d'un établissement de l'UDL, 21 d'un établissement supérieur en France (hors UDL) et 5 d'un établissement supérieur à l'étranger.

Parmi les docteurs qui viennent de l'UDL :

- 13 viennent de l'UJM Saint-Étienne et y sont restés pour préparer leur thèse
- 4 viennent de l'École des mines de Saint-Étienne et y sont restés
 - Soit 17 endo-inscriptions.
- 3 viennent de l'ENISE, de l'ENS Lyon et de l'ENTPE et se sont tous inscrits à l'École des mines de Saint-Étienne
- 1 vient de Lyon 1 et s'est inscrit à l'UJM Saint-Étienne

Au moment de leur inscription en thèse :

- 24 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 19 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 7 un diplôme de master européen
- 5 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 2 un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivrée en France
- 1 diplôme de doctorat autre que celui obtenu en 2014
- 1 un diplôme d'une école normale supérieure

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 9 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Sciences et technologies de l'information et de la communication	2	12	14
Biologie, médecine et santé	5	5	10
Sciences pour l'ingénieur	5	5	10
Chimie et science des matériaux	1	4	5
Mathématiques et leur interactions	1	2	3
Sciences agronomiques et écologiques	1	1	2
Sciences de la terre et de l'univers, espace		2	2
Physique		1	1
Total	15	32	47

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Les durées médiane et moyenne de la thèse sont respectivement de 3,2 et 3,4 ans.

6. COTUTELLE

3 thèses ont été réalisées en cotutelle par un libanais avec le Liban, un syrien avec le Royaume-Uni et un bangladaishi avec l'Italie.

7. FINANCEMENT

37 docteurs (sur les 47 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 14 provenaient au moins d'un financement d'État²
- 10 de contrats CIFRE
- 9 de collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- 3 d'agences françaises de financement public de la recherche
- 2 de financements mixtes public privé hors CIFRE
- 1 d'un financement privé d'une organisation implantée en France
- 1 de la Commission européenne
- Autre : 2

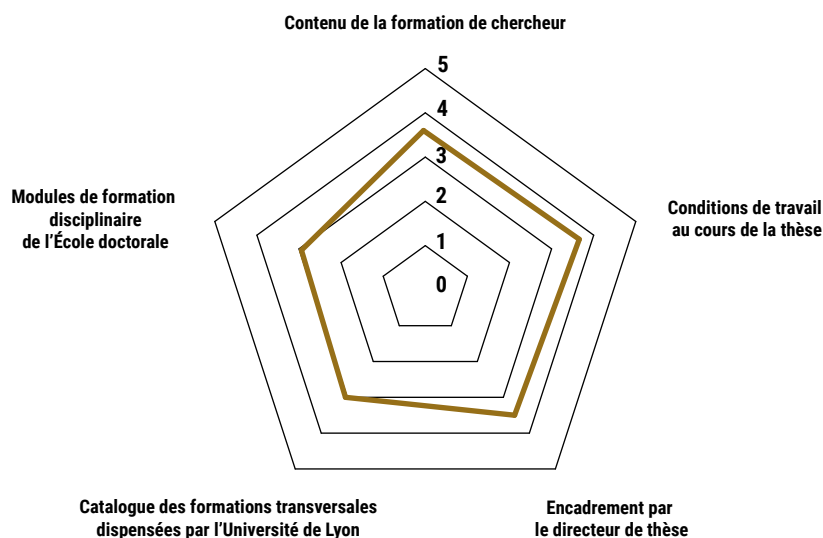
3 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

19 docteurs se sont présentés à la qualification CNU, dont 15 avec succès.

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

Si c'était à refaire, 37 docteurs (sur les 47 répondants) referaient leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

43 docteurs de l'ED (sur les 47 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

15 docteurs ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 17 en ont occupé deux et 11 trois ou plus.

19 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 14 en moins de six mois et 10 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 1 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

37 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 3 avec un post-doctorat).

9 sont sans emplois : 6 d'entre eux sont en recherche d'un emploi, 2 en cours de création d'une entreprise et 1 ne recherche pas d'emploi.

1 docteur est en formation.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Réseau professionnel : 11 docteurs ont obtenu leur poste grâce à un réseau professionnel
- Réponse à une annonce : 7
- Réseau personnel (amis, famille...) : 6
- Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, d'une entreprise) : 5
- Concours : 5
- Candidature spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...) : 2
- Embauche par l'entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

24 docteurs (sur 29 répondants parmi les 34 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 4 ont un contrat temporaire (CDD ou contrat limité ou ATER) et 1 exerce une profession libérale.

17 docteurs ont des activités qui s'inscrivent entre autres dans des activités de recherche et développement.

11 dans l'enseignement supérieur et la recherche.

6 dans des activités liées au pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique.

5 dans des activités de conseil, études, expertise.

2 dans des activités liées à la santé humaine.

1 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

Emplois post-doctorat et hors post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 500 euros. Il est de 2 550 euros chez les hommes et 2 300 euros chez les femmes.

11 docteurs (sur 29 répondants parmi les 37 en emploi) travaillent dans le secteur public, 14 travaillent dans le secteur privé et 4 sont entrepreneurs individuels.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche, recherche et développement : 16 docteurs (sur 30 répondants)
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 6
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 3
- Santé humaine et action sociale : 1
- Autre : 4

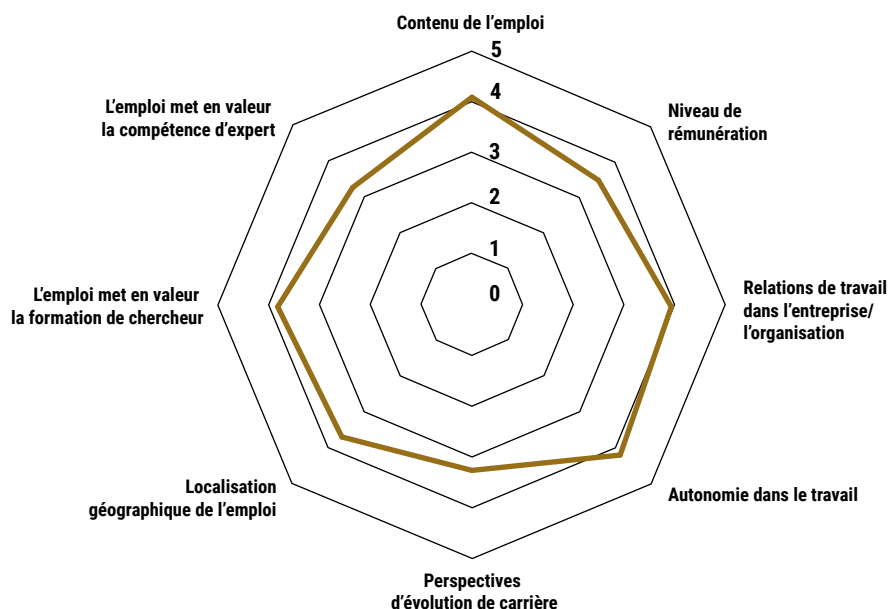
24 docteurs (sur 32 répondants parmi les 37 en emploi) travaillent en France (dont 6 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 8 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

25 docteurs (sur 31 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 24 (sur 30) déclarent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'autonomie dans le travail (4,1) et le contenu de l'emploi (4,1) sont les critères les mieux notés.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)



**ÉCOLE
DOCTORALE**

492

DROIT
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Droit (ED 492) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon 3) et Université Jean Monnet Saint-Étienne (UJM Saint-Étienne).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	14	13	27
Cameroun	1	2	3
Bénin		2	2
Cambodge		2	2
Gabon	1	1	2
Iran, république islamique		2	2
Burundi		1	1
Centrafricaine, république		1	1
Chine	1		1
Côte d'Ivoire		1	1
Égypte		1	1
Haïti		1	1
Iraq		1	1
Jordanie	1		1
Maroc	1		1
Moldova, république de	1		1
Sénégal		1	1
Syrienne, république arabe		1	1
Tchad		1	1
Vietnam	1		1
Total	21	31	52

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 492 par sexe et pays de nationalité

52 docteurs de l'ED Droit ont soutenu leur thèse en 2014. Il s'agit de 21 femmes et de 31 hommes. Ils sont âgés de 27 à 53 ans. L'âge moyen est de 34 ans.
27 docteurs sont de nationalité française (contre 25 de nationalité étrangère).
Ils sont inscrits à Lyon 3 (46 docteurs), à Lyon 2 (3) et à l'UJM Saint-Étienne (3).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

30 docteurs (sur les 52 de l'ED) ont participé à l'enquête (14 femmes et 16 hommes).
21 docteurs sont de nationalité française et de 9 nationalité étrangère.
24 docteurs sont inscrits à Lyon 3, 3 à Lyon 2 et 3 à l'UJM Saint-Étienne.

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

21 docteurs (sur les 30 répondants) viennent d'un établissement de l'UDL, 7 d'un établissement supérieur en France (hors UDL) et 2 d'un établissement supérieur à l'étranger.

Parmi les docteurs qui viennent de l'UDL :

- 14 viennent de Lyon 3 et y sont restés pour préparer leur thèse
- 2 viennent de Lyon 2 et y sont restés
- 1 vient de l'UJM Saint-Étienne et y resté
 - Soit 17 endo-inscriptions
- 3 viennent de Lyon 2, de l'INSA et de l'École Centrale de Lyon et se sont inscrits à Lyon 3
- 1 vient de Lyon 1 et s'est inscrit à l'UJM Saint-Étienne

Au moment de leur inscription en thèse :

- 26 docteurs avaient obtenu un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 1 un diplôme d'école de commerce ou de gestion (établissement français)
- 1 diplôme de doctorat autre que celui obtenu en 2014
- 1 un autre diplôme obtenu à l'étranger

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 10 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Droit, sciences juridiques et politiques	12	15	27
Sciences pour l'ingénieur	1	1	2
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1		1
Total	14	16	30

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

La durée médiane de la thèse est de 5 ans, pour une moyenne de 4,9 ans.

6. COTUTELLE

Aucune thèse n'a été réalisée en cotutelle.

7. FINANCEMENT

13 docteurs (sur les 30 répondants) ont bénéficié d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 7 financements provenaient d'un financement d'État²
- 4 de contrats CIFRE
- 1 d'une collectivité territoriale (dont financements régionaux)
- 1 d'un financement étranger

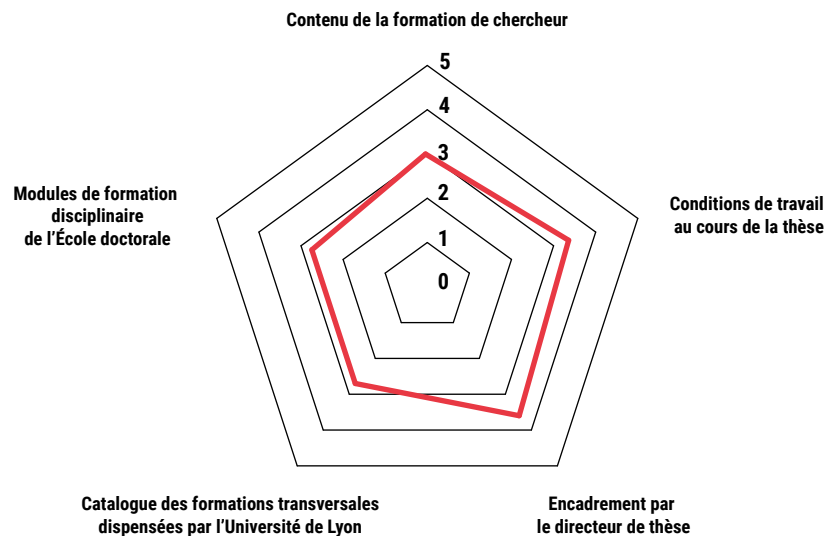
11 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

16 docteurs se sont présentés à la qualification CNU, dont la moitié avec succès.

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

L'encadrement par le directeur de thèse (3,6) est le critère le mieux noté.

Si c'était à refaire, 20 docteurs (sur les 30 répondants) referaient leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

26 docteurs de l'ED (sur les 30 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

15 docteurs ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 7 en ont occupé deux et 4 en ont occupé trois ou plus.

7 docteurs (sur 26 répondants) ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 4 en moins de six mois et 15 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 6 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

26 docteurs occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017. Aucun d'entre eux n'est en post-doctorat.

2 docteurs sont sans emplois et en recherche d'un emploi : l'un deux est aussi inscrit dans une formation.

2 docteurs sont en stage.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Concours : 5 docteurs (sur 13 répondants) ont obtenu leur poste grâce à un concours.
- Candidature spontanée : 3
- Réseau professionnel : 2
- Réponse à une annonce : 2
- Forum, salon professionnel : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

10 docteurs (sur 19 répondants parmi les 26 en emploi) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent), 6 exercent une profession libérale et 3 ont un contrat temporaire (CDD ou contrat limité ou ATER).

10 docteurs (sur 16 répondants) ont des activités qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur et la recherche.

4 dans des activités de conseil, études, expertise.

2 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

Emplois post-doctorat et hors post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 1 900 euros. Il est de 1 980 euros chez les hommes et 1 700 euros chez les femmes.

8 docteurs (sur 19 répondants parmi les 26 en emploi) travaillent dans le secteur public, 6 sont entrepreneurs individuels ou exercent une profession libérale, 2 travaillent dans le secteur privé, 2 dans une institution internationale et 1 dans un organisme à but non lucratif ou association.

Les secteurs d'activité des employeurs :

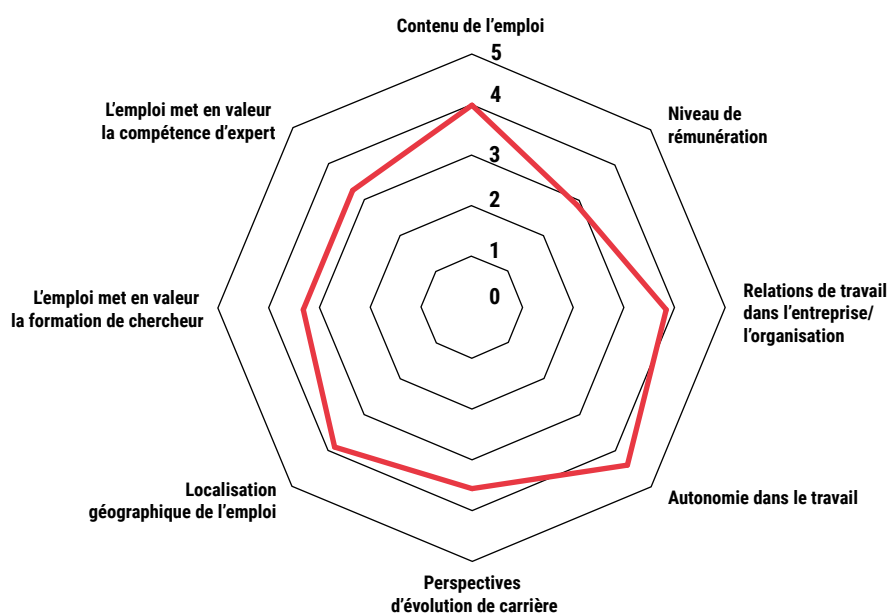
- Enseignement, recherche, recherche et développement : 10 docteurs (sur 19 répondants)
- Autre : 9

13 docteurs (sur 19 répondants parmi les 26 en emploi) travaillent en France (dont 10 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 6 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

16 docteurs (sur 19 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et 17 (sur les 19) déclarent qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'autonomie dans le travail (4,3) et le contenu de l'emploi (4) sont les critères les plus appréciés.



**ÉCOLE
DOCTORALE**

512

INFOMATHS

INFORMATIQUE
MATHÉMATIQUES
UNIVERSITÉ DE LYON

Cette partie présente les caractéristiques de la population des docteurs 2014 de l'École doctorale Informatique et Mathématiques (ED 512) et présente une photographie de leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017.

Cette École doctorale est composée des docteurs des établissements suivants : Université Claude Bernard Lyon 1 (Lyon 1), Université Lumière Lyon 2 (Lyon 2), Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA Lyon), École normale supérieure de Lyon (ENS Lyon) et École Centrale de Lyon (Centrale de Lyon).

1. POPULATION DE L'ED

	Femme	Homme	Ensemble
France	14	30	44
Chine	5	6	11
Algérie	1	4	5
Italie	2	2	4
Syrie		3	3
Grèce		2	2
Maroc	1	1	2
Roumanie	1	1	2
Allemagne		1	1
Croatie		1	1
Inde		1	1
Iran		1	1
Sénégal		1	1
Turquie	1		1
Total	25	54	79

Tableau 1 : Répartition des docteurs de l'ED 512 par sexe et pays de nationalité

79 docteurs de l'ED InfoMaths ont soutenu leur thèse en 2014. Il s'agit de 25 femmes et 54 hommes.

Ils sont âgés de 24 à 48 ans. L'âge moyen est de 29 ans.

44 docteurs sont de nationalité française (contre 35 de nationalité étrangère).

Ils sont inscrits à Lyon 1 (25 docteurs), à l'INSA (22), à l'ENS Lyon (21), à l'École Centrale (6) et à Lyon 2 (5).

2. PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

48 docteurs (sur les 79 de l'ED) ont participé à l'enquête (14 femmes et 34 hommes).

29 sont de nationalité française et 19 de nationalité étrangère.

Ils sont inscrits à l'ENS Lyon (18), à Lyon 1 (13), à l'INSA (12), à Lyon 2 (3) et à l'École Centrale (2).

3. ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE ET DIPLÔME PRÉ-THÈSE

27 docteurs (sur les 48 répondants) viennent d'un établissement de l'UDL, 12 d'un établissement supérieur en France (hors UDL) et 9 d'un établissement supérieur à l'étranger.

Parmi les docteurs qui viennent de l'UDL :

- 8 viennent de l'ENS Lyon et y sont restés pour préparer leur thèse
- 5 viennent de l'INSA et y sont restés
- 4 viennent de Lyon 1 et y sont restés
- 1 vient de Lyon 2 et y est resté
 - Soit 18 endo-inscriptions

- 3 viennent de l'INSA, de Lyon 1 et de Lyon 2 et sont inscrits à l'ENS Lyon
- 2 viennent de l'INSA, 1 de l'ENS et 1 de Lyon 3 et sont inscrits à Lyon 1
- 1 vient de Lyon 1 et s'est inscrit à l'INSA
- 1 vient de l'INSA et s'est inscrit à l'École Centrale

Au moment de leur inscription en thèse :

- 29 docteurs avaient obtenu au moins un master, DEA ou DESS (obtenu en France)
- 11 un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- 9 un diplôme d'une école normale supérieure
- 8 un autre diplôme obtenu à l'étranger
- 6 un diplôme de master européen
- 1 un diplôme d'école de commerce ou de gestion (établissement français)
- 1 un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France

4. SITUATION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION EN THÈSE

Au moment de leur inscription en doctorat, 6 docteurs occupaient un emploi non dédié à leur projet doctoral.

5. DISCIPLINE ET DURÉE DE LA THÈSE

	Femme	Homme	Ensemble
Sciences et technologies de l'information et de la communication	7	15	22
Mathématiques et leur interactions	7	14	21
Sciences humaines, sciences sociales, sociologie, démographie		2	2
Biologie, médecine et santé		1	1
Sciences de gestion, sciences économiques		1	1
Sciences pour l'ingénieur		1	1
Total	14	34	48

Tableau 2 : Répartition des thèses par domaine disciplinaire et par sexe

Les durées médiane et moyenne de la thèse sont respectivement de 3,2 et 3,4 ans.

6. COTUTELLE

7 thèses ont été réalisées en cotutelle, par 1 italien et 1 marocain avec leur pays de nationalité, 1 italien avec le Luxembourg, 1 algérien avec l'Allemagne, 1 français avec la Russie, 1 grec avec le Royaume-Uni et par 1 chinois avec l'Italie.

7. FINANCEMENT

37 docteurs (sur les 48 répondants) ont bénéficié au moins d'un financement spécifique¹ pour réaliser leur projet doctoral.

- 24 provenaient d'un financement d'État²
- 4 de contrats CIFRE
- 3 de financements étrangers
- 1 d'une collectivité territoriale (dont financements régionaux)
- 1 d'une agence française de financement public de la recherche
- 1 d'une organisation implantée en France
- 1 de la Commission européenne
- Autre : 2

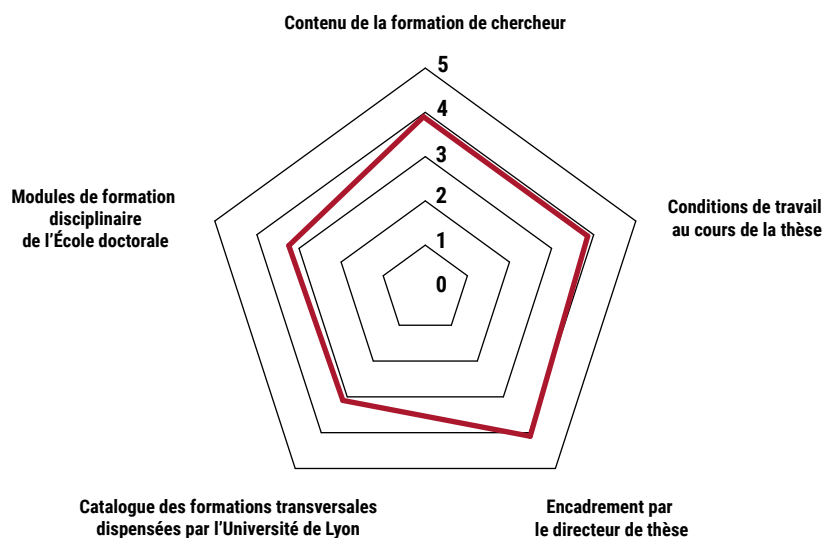
3 docteurs ont été ATER durant leur doctorat.

8. CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS

21 docteurs se sont présentés à la qualification CNU, tous avec succès.

9. SATISFACTION DE LA FORMATION

Les docteurs sont interrogés sur différents critères pour évaluer³ (note 1 à 5) leur formation durant la thèse.



Graphique 1 : Notes moyennes attribuées à différents critères de la thèse

L'encadrement par le directeur de thèse (4,1) est le critère le mieux noté.

Si c'était à refaire, 40 docteurs (sur les 48 répondants) referaient leur thèse.

¹ Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale

² Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche

³ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)

10. EMPLOI DEPUIS LA SOUTENANCE

47 docteurs de l'ED (sur les 48 répondants) ont occupé au moins un emploi depuis leur soutenance.

12 docteurs ont occupé un seul emploi depuis leur soutenance, 19 en ont occupé deux et 16 en ont occupé trois ou plus.

15 docteurs ont trouvé leur premier emploi dès le début de leur recherche (moins d'un mois), 19 en moins de six mois et 13 en six mois ou plus.

La durée médiane de recherche du premier emploi est de 2 mois.

11. SITUATION AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

46 docteurs (sur les 48) occupent un emploi au 1^{er} décembre 2017 (dont 3 en post-doctorat).

2 docteurs sont sans emplois et sont en recherche d'un emploi.

a. Mode d'obtention de l'emploi occupé le 1^{er} décembre 2017

- Concours : 16 docteurs (sur 44 répondants) ont obtenu leur poste grâce à un concours
- Réseau professionnel : 12
- Réponse à une annonce : 8
- Réseau personnel (amis, famille...) : 2
- Candidature spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...) : 2
- Forum, salon professionnel : 2
- Embauche par l'entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE : 1
- Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, d'une entreprise) : 1

b. Description de l'emploi

Emplois hors post-doctorat

25 docteurs (sur 37 répondants parmi les 43 en emploi hors post-doctorat) ont un contrat stable (CDI, fonctionnaire ou contrat permanent) et 12 ont un contrat temporaire (CDD ou contrat limité ou ATER).

21 docteurs (sur 39 répondants) ont des activités qui s'inscrivent entre autres dans l'enseignement supérieur et la recherche.

11 dans la recherche et développement.

5 dans des activités de conseil, études, expertise.

1 dans des activités de valorisation et accompagnement de recherche, innovation.

1 dans l'enseignement (hors enseignement supérieur et recherche).

Emplois hors post-doctorat et emplois en post-doctorat

Le salaire médian des docteurs en emploi est de 2 300 euros. Il est de 2 200 euros chez les hommes et 2 400 euros chez les femmes.

22 docteurs (sur 39 répondants parmi les 46 en emploi) travaillent dans le secteur public, 14 dans le secteur privé, 2 dans un organisme à but non lucratif ou association et 1 dans un organisme international.

Les secteurs d'activité des employeurs :

- Enseignement, recherche, recherche et développement : 26 docteurs (sur 38 répondants)
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique) : 3
- Commerce, transport, hébergement et restauration : 2
- Administration publique et organismes internationaux : 2
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau : 1
- Activités financières et d'assurance et activités immobilières : 1
- Santé humaine et action sociale : 1
- Autre : 2

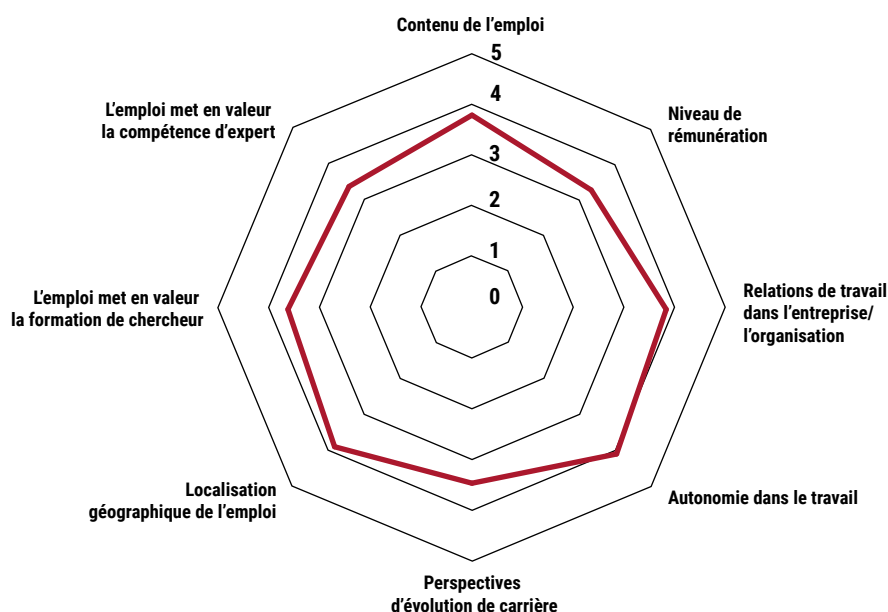
24 docteurs (sur 41 répondants parmi les 46 en emploi) travaillent en France (dont 7 en Auvergne-Rhône-Alpes) et 17 à l'étranger.

c. Adéquation formation-emploi

35 docteurs (sur 40 répondants) déclarent que leur emploi correspond à leur niveau de qualification et ils pensent aussi qu'il correspond au secteur disciplinaire de leur formation.

12. SATISFACTION DE L'EMPLOI

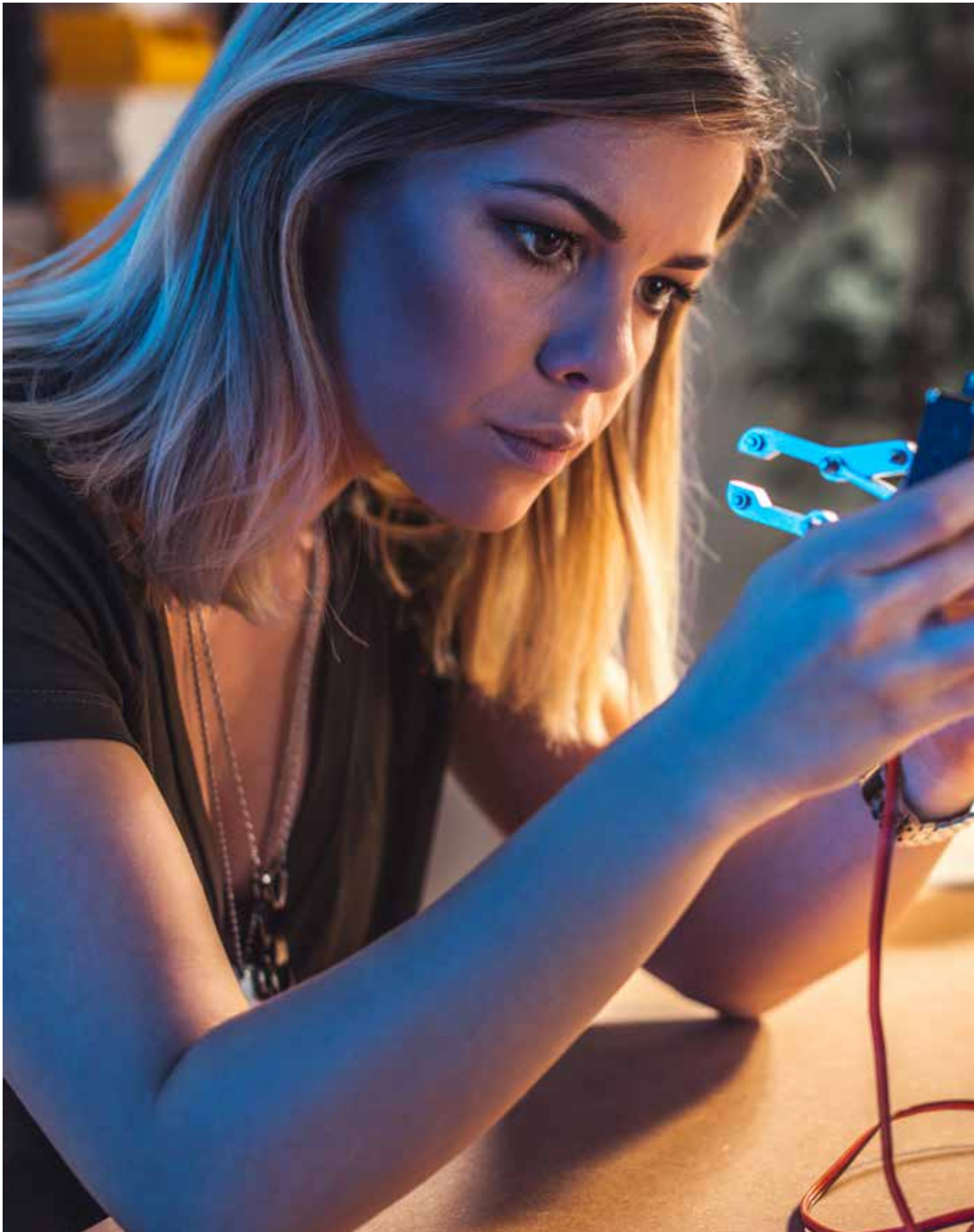
Les docteurs étaient interrogés sur 8 critères afin d'évaluer⁴ (note 1 à 5) leur appréciation sur l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2017.



Graphique 2 : Notes moyennes données à différents critères de l'emploi

L'autonomie dans le travail avec une moyenne de 4 est le critère le plus apprécié.

⁴ Note 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction)





ANNEXES

—



ANNEXE 1
CATALOGUE DES FORMATIONS
2017-2018 DE L'UNIVERSITÉ
DE LYON

A. COMPÉTENCES TRANSVERSES POUR LE DOCTORAT

A01	Gestion de projets de recherche et d'innovation et importance du réseau professionnel	30H
A02	Ethique de la recherche et intégrité scientifique	15H
A03	Construire et gérer mon projet de thèse	21H
A04	Animer des recherches participatives	7H
A05	Méthodes de recherche d'informations scientifiques et techniques (IST)	6H
A06	Recherche d'informations en IST : outils, veille informationnelle, diffusion de la thèse	15H
A07	ISIDOC'T, documentation et gestion de l'information en SHS	15H
A08	Enrichir son corpus documentaire et optimiser flux d'information pour la thèse (SHS)	22H
A09	Mettre en surveillance ses thématiques de recherche	
A10	Writing and publishing scientific articles in Biology, Chemistry, Physics	21H
A11	Writing an academic paper and preparing an oral presentation in English in the Humanities and Social Sciences	24H
A12	Writing a scientific paper step by step	20H
A13	Dealing with scientific literature: efficient reading and good note taking habits	20H
A14	Technical presentations in English for scientists	16H
A15	Valoriser mon expérience de recherche	21H
A16	Presentations in english for humanities and social sciences	16H
A17	How to design effective slides for your presentations	16H
A18	Introduction au logiciel R pour l'analyse de données	14H
A19	Introduction au data mining et text mining avec le logiciel R	28H
A20	Les écrits professionnels. Techniques d'expression et de communication	21H
A21	Formation à la rédaction de longs documents structurés	20H
A22	Lecture rapide	21H
A23	Gestion du stress	21H
A24	Gestion du temps	21H
A25	S'affirmer face à des situations et des personnalités difficiles	20H
A25b	S'affirmer face à des situations et des personnalités difficiles	20H
A26	Comment vivre au mieux sa thèse grâce à la psychologie positive	13H
A27	La protection des données personnelles	2H

B. CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE, CARRIÈRE APRÈS-THÈSE

B01	Gestion de la Recherche et du Développement	40H
B02	Stratégie d'entreprise	40H
B03	Recherche et industrie : les enjeux de la Propriété intellectuelle	18H
B04	Introduction to intellectual property	12H
B05	Business Game: découverte de l'Entreprise	21H

B06	Introduction à l'excellence opérationnelle : le Lean management	21H
B07	Principes et conduite de négociation internationale ; impact culturel Europe, USA, Japon	12H
B08	Chef de projet "six sigma yellow belt"	32H
B09	Doctorales : séminaire de doctorants au service de l'innovation des entreprises & organisations	21H
B10	Travailler dans le secteur du conseil après son doctorat	21H
B11	Travailler dans les ONG et des institutions internationales après son doctorat	14H
B12	Formation de formateur	21H
B13	Les carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche	3H
B14	Being a researcher in North America- Etre chercheur dans une université nord-américaine	2H
B16	De la thèse à l'emploi : construire son projet professionnel	21H
B17	De la thèse à l'emploi: valoriser ses compétences pour convaincre l'entreprise	21H
B18	Doctorants en sciences humaines et sociales: transformez vos compétences en activité professionnelle	21H
B19	From PhD to Job market	21H
B20	Online Profile, Social Networks & Personal Branding	6H
B21	Réseaux Sociaux & Personal Branding	6H
B22	Live video job Interview training	2H
B23	Conduite et animation de réunion	21H
B24	Management d'équipe	21H
B25	Atelier doctoral transfrontalier / Cross Border doctoral workshop	21H

C. INNOVATION, ENTREPRENEURIAT

C1	Académie de l'Innovation : formation par l'action pour développer des projets innovants	40H
C2	Outils de créativité et d'innovation	24H
C3	S'initier à l'innovation sociale et responsable	21H
C6	Docteur et pourquoi pas entrepreneur ?	14H

D. MÉDIATION ET COMMUNICATION DES SCIENCES

D1	Initier un jeune à la recherche	37H
D2	Communiquer sa recherche à tous : Ma thèse en 180 secondes	27H
D22	Engagement doctorant	40H
D3	Communication et médiation des sciences : comment présenter sa recherche à tout public	30H
D4	Vulgariser la science par l'écrit et la parole	21H
D5	Maîtriser les techniques de l'écriture journalistique	14H
D7a	Expression orale : techniques d'expression et gestion du discours	21H
D7b	Expression orale : techniques d'expression et gestion du discours	21H

E. LANGUES : FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE), ANGLAIS

E1a	Français langue étrangère - niveaux débutant à élémentaire - beginner to elementary levels	39H
E2	Communicating science to a larger audience	21H
E2b	Communicating science to a larger audience - 3MT	21H
E3a	Oral presentation in English for scientific conferences	21H
E3b	Oral presentation in English for scientific conferences	21H
E4a	Writing scientific articles in English	21H
E4b	Writing scientific articles in English	21H
E5	Writing scientific articles more clearly in English	6H
E6	Communiquez en anglais (niveau intermédiaire)	32H
E7	Your perfect pitch	16H

F. COMPÉTENCES INTERDISCIPLINAIRES

F2	Histoire des sciences et épistémologie	24H
F3	Concepteur en recherche animale : modèles de la recherche biomédicale et vétérinaire	56+24H
F4	Formation réglementaire Concepteur en recherche animale : modèles murins et génétiquement modifiés	77H
F5	Module AIR - Écriture littéraire et sciences sociales	21H
F6	Module AIR - Écriture critique littéraire avec des écrivains	21H
F7	Mondes Urbains : comment articuler les multiples disciplines scientifiques ? - Ateliers Expérimentaux IMUalpha	
F8	Se former à l'étude de la mémoire didactique	12H
F9	Informatique scientifique pour le calcul	

G. SUGGESTIONS DE MOOCS

G1	Gestion de projet
G2	Conduite de réunion en anglais
G3	Parole de FLE (Français Langue étrangère) niveau B2
G4	Se former pour enseigner dans le supérieur
G5	Autres MOOCs

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE

—

Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude sont issus des réponses fournies par les docteurs de 2014 ayant répondu au questionnaire ci-dessous :

INTRO - NATIONALITÉ ET LANGUE DU QUESTIONNAIRE

Pour commencer, pourriez-vous nous préciser la langue dans laquelle vous répondez au questionnaire et votre nationalité ? First, could you please choose the language of the survey and indicate your nationality?

INTRO1 : Souhaitez-vous répondre à l'enquête / Do you wish to take the survey

- En français
- In English

INTRO2 : Quelle est votre nationalité ?

Vous pouvez sélectionner deux nationalités si vous avez la double-nationalité

- Nationalité 1 : (voir annexe 2a : liste pays)
- Nationalité 2 : (voir annexe 2a : liste pays)

INFOG - VOTRE PARCOURS D'ÉTUDES AVANT L'INSCRIPTION EN DOCTORAT

Nous allons commencer par quelques questions sur votre parcours d'études avant l'inscription en doctorat, et sur votre situation quand vous étiez doctorant.

Dans quel établissement avez-vous obtenu le dernier diplôme avant l'inscription en thèse ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- (1) Université Claude Bernard Lyon 1
- (2) Université Lumière Lyon 2
- (3) Université Jean Moulin Lyon 3
- (4) Université Jean Monnet Saint-Étienne
- (5) ENTPE
- (6) Mines Saint-Étienne
- (7) École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne
- (8) ENS de Lyon
- (9) École Centrale de Lyon
- (10) INSA Lyon
- (11) Autre établissement supérieur en France, précisez le département : ___
- (12) Autre établissement supérieur à l'étranger, précisez le pays : _____

INFOG1 : Au moment de votre inscription en doctorat, vous aviez obtenu :

Vous pouvez choisir plusieurs réponses

- Un diplôme de master, DEA, DESS obtenu en France
- Un diplôme d'école d'ingénieur (établissement français)
- Un diplôme d'école de commerce ou de gestion (établissement français)
- Un diplôme d'une école normale supérieure
- Un diplôme de médecine, de pharmacie, de médecine vétérinaire délivré en France
- Un autre diplôme conférant le grade de master obtenu en France (école nationale des Chartes, EHES, école d'architecture, diplôme d'université, etc)
- Un diplôme de master européen
- Un autre diplôme obtenu à l'étranger
- Un diplôme de doctorat autre que celui obtenu en 2014
- Une validation des acquis professionnels (VAP)
- Autre. Précisez :

INFOG2: Quand avez-vous soutenu votre doctorat ? ___ / ___ / 2014 (jour/mois)

Quelle est la durée en mois de votre thèse (hors interruptions) ? ___ __ __ mois

INFOG3: De quelle(s) discipline(s) relevaient principalement vos travaux de recherche ?

Vous pouvez choisir une discipline majeure et une discipline mineure si vos travaux étaient pluridisciplinaires
Nomenclature GER à 2 niveaux

- Discipline majeure : (voir annexe 2b)
- Discipline mineure : (voir annexe 2b)

INFOG4: Étiez-vous en cotutelle internationale :

- Oui
- Non

INFOG5: (Si INFOG4 = 'Oui') Votre co-tutelle se déroulait entre la France et le(s) pays suivant(s)

Vous pouvez sélectionner deux pays de co-tutelle

- Pays 1 : (voir annexe 2a) France exclue
- Pays 2 : (voir annexe 2a) France exclue

INFOG6: (Si INFOG4 = 'Non') Avez-vous effectué une mobilité internationale d'au moins 3 mois dans le cadre du doctorat ?

- Oui
- Non

INFOG7: Avez-vous obtenu votre doctorat par validation des acquis de l'expérience (VAE) ?

- Oui
- Non

PTHES - PARCOURS AVANT L'OBTENTION DU DOCTORAT

Nous allons maintenant nous intéresser à votre parcours avant l'obtention du doctorat et tout particulièrement aux conditions dans lesquelles vous avez préparé votre thèse.

PTHES1: Avant votre inscription en doctorat, avez-vous eu une activité professionnelle comme occupation principale ?

C'est-à-dire hors alternance, stages, travail étudiant, jobs d'été...

- Oui
- Non

PTHES2: (Si PTHES1='Oui') Combien de mois au total avez-vous passé en activité professionnelle avant votre inscription en doctorat ? ___ __ __ mois

PTHES3: Au moment de votre inscription en doctorat, occupiez-vous un emploi non dédié à votre projet doctoral ?

- Oui
- Non

PTHES4: (Pour les docteurs en emploi au moment de leur inscription en doctorat / si PTHES3='Oui') Avez-vous conservé cet emploi durant votre inscription en doctorat ?

- Oui
- Non

Avez-vous financé votre thèse grâce à :

	Oui	Non
PTHESFIN1 : Un financement spécifique pour réaliser votre projet doctoral Par financement spécifique, on entend une rémunération versée en contrepartie du travail de recherche doctorale		
PTHESFIN2 : Un emploi non dédié à votre projet doctoral		
PTHESFIN3 : Un emploi d'ATER		
PTHESFIN4 : Vos ressources personnelles (y compris aide des proches, prêt, retraites)		
PTHESFIN5 : Autres. Précisez :		

PTHES5 : (Si PTHESFIN1='Oui') À quel type de contrat correspondait le financement spécifique dont vous avez bénéficié pour préparer votre thèse ?

Plusieurs réponses possibles (par exemple cumul bourse + CDD)

- Un CDD (contrat à durée déterminée, y compris contrat doctoral)
- Un CDI (contrat à durée indéterminée)
- Une bourse

PTHES6 : (Si PTHESFIN1='Oui') D'où provenaient les fonds pour ce(s) financement(s) spécifique(s) ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses

- Financement état : Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, université, grande école, Ministère de la Défense (dont financements DGA), Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires étrangères (dont Campus France, Eiffel et ambassades), autres ministères, Ministère de la santé, organismes de recherche*)
- Collectivités territoriales (dont financements régionaux)
- Agences françaises de financement public de la recherche (dont ANR, Labex, Idex et autres programmes du PIA)
- CIFRE
- Financement mixte public privé hors CIFRE
- Financement privé d'organisations implantées en France (dont mécénat)
- Financement de la Commission européenne (dont ERC, Actions Marie Skłodowska-Curie, Erasmus)
- Financement étranger
- Financement des organismes de formation continue
- Organismes internationaux (OCDE, ONU, etc)
- Autre. Précisez :

PTHES7 : (Si PTHESFIN1='Oui' et PTHES5 différent de 'CDI') Quelle était la durée du contrat dont vous avez bénéficié pour préparer votre thèse ?

Exemple : indiquez 36 si vous avez bénéficié de ce financement spécifique pendant 3 ans.

__ __ mois

PTHES8 : (Si PTHESFIN1='Oui' et PTHES5 différent de 'Bourse') À combien s'élevait le montant mensuel du contrat dont vous avez bénéficié pour préparer votre thèse ?

Indiquez le montant en euros, en net ou en brut (au choix)

Montant mensuel net __ __ __ __ __ euros

Montant mensuel brut __ __ __ __ __ euros

PTHES9 : (Si PTHESFIN1='Oui' et PTHES5='Bourse') À quel montant total s'élevait la bourse que vous avez perçue ?

Indiquez le montant en euros, en net ou en brut (au choix)

Montant net __ __ __ __ __ euros

Montant brut __ __ __ __ __ euros

Pendant votre doctorat, avez-vous effectué des vacances ou des missions complémentaires :

	Oui	Non
PTHESFIN6 : D'enseignement (hors contrat d'ATER)		
PTHESFIN7 : De diffusion de l'information scientifique		
PTHESFIN8 : De valorisation de résultats de recherche		
PTHESFIN9 : De conseil ou d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association ou une fondation		

Satisfaction de la formation pendant la thèse

Noter de 1 (faible satisfaction) à 5 (forte satisfaction) Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Contenu de ma formation de chercheur	1	2	3	4	5
Conditions de travail au cours de ma thèse	1	2	3	4	5
Encadrement par mon directeur de thèse	1	2	3	4	5
Catalogue des formations transversales dispensées par l'Université de Lyon	1	2	3	4	5
Modules de formation disciplinaire de l'École Doctorale	1	2	3	4	5

Si c'était à refaire, referiez-vous votre thèse ? Pour quelles raisons ?

NB : Vous pouvez indiquer les points positifs / négatifs de votre thèse

- Oui
- Non

Nous allons maintenant aborder brièvement la qualification CNU et les éventuelles formations suivies après le doctorat.

QUALIF - QUALIFICATION CNU

QUALIF1 : Vous êtes-vous présenté(e) à la qualification CNU ?

- Oui, et vous avez obtenu votre qualification sur au moins une liste
- Oui, mais vous n'avez pas obtenu la qualification
- Non

RETUD - FORMATIONS DEPUIS L'OBTENTION DU DOCTORAT

Les trois questions suivantes portent sur les formations suivies après le doctorat. Si vous n'êtes pas concerné(e), indiquez-le à la première question.

RETUD1 : Depuis l'obtention de votre doctorat, vous êtes-vous inscrit dans une ou plusieurs formations ?

- Oui, j'ai suivi une seule formation
- Oui, j'ai suivi plusieurs formations
- Non

RETUD2 : (Si RETUD1='Oui') Ces formations correspondaient à :

Vous pouvez choisir plusieurs réponses

- Une préparation à un concours de la fonction publique
- Une réorientation
- L'acquisition d'une compétence complémentaire
- Une spécialisation
- Autre : précisez

RETUD3 : (Si RETUD1='Oui') Précisez dans quelle(s) formation(s) vous vous êtes inscrit :

EMPLS - VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS L'OBTENTION DU DOCTORAT

EMPLS1: Combien de contrats successifs avez-vous obtenu entre le doctorat et le 1^{er} décembre 2017 (y compris contrat au 1^{er} décembre 2017 si vous étiez en emploi à cette date) ? __ __

EMPLS2: (Si **EMPLS1=1**) Occupez-vous toujours l'emploi correspondant au 1^{er} contrat obtenu depuis le doctorat ?

- Oui
 Non

(Si **EMPLS1>=1**) Concernant le 1^{er} contrat obtenu suivant le doctorat, merci d'indiquer les dates suivantes :
 Ce 1^{er} contrat a pu être obtenu avant la fin du doctorat

EMPLS3: Date de début du contrat : (Mois/année) __ __ / __ __ __ __

EMPLS4: (Si **EMPLS2='Non'**) Date de fin du contrat : (Mois/année) __ __ / __ __ __ __

DCHOM1: Combien de mois au total avez-vous été en situation de chômage entre la date de soutenance de la thèse et le 1^{er} décembre 2017 ?

Renseigner 0 si vous n'avez connu aucune période de chômage

__ __

SITPR - VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

Nous allons maintenant parler de votre situation professionnelle actuelle.

SITPR1: Quelle est votre situation professionnelle au 1^{er} décembre 2017 ?

- Vous occupez un emploi (y compris CDD de type « post-doc » ou ATER)

Vous êtes salarié Oui Non

Vous avez créé une entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise (inclut autoentrepreneur et indépendant) Oui Non

Vous êtes également inscrit dans une formation (congé individuel de formation, cours du soir...) Oui Non

- Vous êtes sans emploi

Vous êtes en cours de création de votre entreprise (inclut autoentrepreneur et indépendant) Oui Non

Vous êtes également inscrit dans une formation Oui Non

Vous êtes en recherche d'emploi (hors création d'entreprise) Oui Non

Vous ne recherchez pas d'emploi (retraité, congé sabbatique, maternité, parentalité, accident, longue maladie, reconversion en cours...) Oui Non

- Autres. Précisez :

EMPLR - VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

(Docteurs en emploi ou création d'entreprise / SITPR1=en emploi ou vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise)

EMPLR1: (En emploi hors création d'entreprise / si SITPR1=en emploi) Occupez-vous simultanément plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2017 ?

- Oui
- Non, un seul

EMPLR2: (Si EMPLR1='Oui') Combien d'emplois occupez-vous simultanément au 1^{er} décembre 2017 ?

EMPLR3: (En emploi hors création d'entreprise et plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2017 / si SITPR1=en emploi et EMPLR1='Oui') Quel est l'intitulé exact de l'emploi que vous considérez comme principal ?

(En emploi hors création d'entreprise et un seul emploi au 1^{er} décembre 2017 / si SITPR1=en emploi et EMPLR1='Non, un seul') Quel est l'intitulé exact de votre emploi ?

EMPLR4: (Pour les docteurs qui ont déclaré plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2017 / si EMPLR1='Oui') Quel est l'intitulé exact de l'emploi que vous considérez comme secondaire ?

Les questions suivantes portent sur l'emploi que vous considérez comme principal à l'exception des questions portant sur le revenu et le temps de travail.

EMPLR5: (En emploi hors création d'entreprise / si SITPR1=en emploi) à quelle date avez-vous été embauché(e) pour cet emploi ?

(Création d'entreprise / si SITPR1= vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise) à quelle date votre entreprise a-t-elle été immatriculée ?

Si vous êtes en cours de création de votre entreprise, mettre 12/2017

__ / __ __ __ (mois/année)

Le doctorat a-t-il été déterminant dans l'obtention de votre emploi ?

- Oui
- Non

Estimez-vous que votre emploi correspond :

À votre niveau de qualification ?

Oui Non

Au secteur disciplinaire de votre formation ?

Oui Non

EMPLR6: (Si SITPR1= en emploi salarié) Par quel moyen avez-vous trouvé votre emploi principal ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses

- Concours
 - Embauche par l'entreprise d'accueil pendant la préparation d'une thèse CIFRE
 - Réseau professionnel
 - (Si EMLR6_3='réseau professionnel') Précisez :
 - Réseau personnel (famille, amis...)
 - Candidature spontanée
 - Réponse à une annonce (Pôle Emploi, APEC, site web...)
 - Offre spontanée (de la part d'un cabinet de recrutement, de l'entreprise...)
 - Forum, salon professionnel
 - Autre. Précisez :
-

EMPLR7: (Recrutement par concours / si EMLR6=concours) Précisez de quelle Fonction Publique relevait le concours sur lequel vous avez été recruté :

- Fonction Publique d'Etat
- Fonction Publique Hospitalière
- Fonction Publique Territoriale
- Fonction Publique Européenne

EMPLR8: (Recrutement par concours / si EMLR6=concours) Le doctorat était-il exigé pour ce concours :

- Oui
- Non

EMPLR9: (Recrutement par concours / si EMLR6=concours) En quelle année avez-vous obtenu ce concours : _ _ _ _ _

EMPLR10: Votre lieu de travail se situe :

- En France
- Dans un autre pays

EMPLR11: (Si EMLR10=en France) Dans quel département se situe votre lieu de travail ? _ _

Indiquez 97 pour les DOM, 98 pour le COM.

EMPLR12: (Si EMLR10=à l'étranger) Dans quel pays se situe votre lieu de travail ?

- (voir annexe 2a : liste pays) France exclue

EMPLR13: Dans quelle catégorie s'inscrivent vos activités :

Plusieurs réponses possibles

- Enseignement supérieur et recherche
 - Enseignement (hors enseignement supérieur et recherche)
 - Recherche et développement
 - Valorisation et accompagnement de la recherche, innovation
 - Conseil, études, expertise
 - Pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique
 - Médiation, communication et journalisme scientifique
 - Santé humaine
 - Création artistique
 - Autre. Précisez
-

EMPLR14: Votre emploi comporte-t-il :

Des activités d'encadrement de personnels	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
La gestion d'un budget	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Des responsabilités de chef de projet	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
Des travaux menés dans un cadre international	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

EMPLR15: Quelle est la catégorie socio-professionnelle de votre emploi ?

- Professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques (exemples : maîtres de conférence, professeurs des universités, chercheurs, professeurs agrégés, ingénieurs de recherche et d'études, médecins hospitaliers ou salariés, internes en médecine, odontologie, pharmacie, pharmaciens salariés, psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle)
- Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- Cadres de la fonction publique (y compris médecins exerçant dans un hôpital)
- Professions intermédiaires admin. de la fonction publique (cat. B)
- Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
- Professions intermédiaires admin. et commerciales des entreprises (exemples : techniciens commerciaux et technico-commerciaux)
- Contremaîtres, agents de maîtrise
- Techniciens
- Employés
- Ouvriers
- Professions libérales de santé (exemples : médecins, chirurgiens, dentistes, psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes, vétérinaires, pharmaciens)
- Professions intermédiaires de la santé et du travail social (exemples : infirmiers, orthophonistes, kinésithérapeutes, éducateurs spécialisés)
- Professions libérales juridiques et techniques
- Chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, commerçants et assimilés
- Agriculteurs exploitants
- Artisans
- Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- Professions de l'information, des arts et des spectacles
- Clergé, religieux

EMPLR16: (Si EMPLR15 différent de « Professions libérales de santé », « Professions libérales juridiques et techniques », « Chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, commerçants et assimilés », « Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus ») Quel est votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail :**(Docteurs en emploi à l'étranger / si EMPLR10='dans un autre pays')**

- Contrat permanent
- Contrat de durée limitée

(Si EMPLR10='En France')

- Un emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire-stagiaire
- Un CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise (contrat postdoctoral)
- Un emploi d'ATER
- Un autre CDD (hors contrat post-doc et emploi d'ATER, y compris alternance)
- Un emploi d'intérimaire
- Une vacation horaire
- Vous exercez en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise
- Vous travaillez comme intermittent du spectacle
- Un autre type de contrat. Précisez :

EMPLR17: (Si EMPLR16= « contrat de durée limitée » ou « CDD scientifique » ou « emploi d'ATER » ou « autre CDD » ou « emploi d'intérimaire » ou « intermittent du spectacle ») Quelle est la durée de votre contrat en mois : __ __ mois

(Si EMPLR16= 'emploi d'intérimaire') Quelle est la durée de la mission d'intérim en cours : __ __ mois

Pour les questions relatives à votre rémunération et au temps de travail, il vous est demandé de prendre en compte tous les emplois que vous occupez, et pas seulement l'emploi principal.

EMPLR18: Quel est votre salaire / revenu :

Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez le revenu cumulé sur ces emplois.

Vous pouvez renseigner le salaire net mensuel ou le salaire brut annuel, au choix.

Salaire net mensuel moyen au 1^{er} décembre 2017 (Hors primes et 13^{ème} mois) : __ __ __ __ __

Salaire brut annuel (primes et 13^{ème} mois compris) pour l'année 2017 : __ __ __ __ __

La devise (euro, dollar...) dans laquelle est versé votre salaire : _____

EMPLR19: Travaillez-vous

- À temps complet
- À temps partiel
- (Si EMPLR15=' vous exercez en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise ') sans objet

EMPLR20: (Si EMPLR19='à temps partiel') Votre temps de travail représente-t-il

- Moins d'un mi-temps
- Un mi-temps (50%)
- De plus de 50% à moins de 80%
- 80%
- Plus de 80%

EMPLR21: (Si EMPLR19='à temps partiel') Pour quelle raison principale travaillez-vous à temps partiel ?

- Pour exercer une autre activité professionnelle ou suivre des études ou une formation
- Pour raison de santé
- Vous n'avez pas trouvé d'emploi à temps plein
- Pour vous occuper de votre ou de vos enfants ou d'un autre membre de votre famille
- Pour disposer de temps libre ou faire des travaux domestiques
- Pour une autre raison. Précisez :

Les questions suivantes concernent votre employeur ou votre entreprise [votre employeur principal si vous occupez plusieurs emplois].

EMPLR22: (En emploi hors création d'entreprise / si SITPR1=en emploi) De quelle catégorie votre employeur relève-t-il ?

(Création d'entreprise / si SITPR1= vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise) De quelle catégorie votre entreprise relève-t-elle ?

- (Docteurs en emploi hors création d'entreprise / si SITPR1=en emploi salarié)
Fonction publique (d'Etat, territoriale, hospitalière, européenne)
- Entreprise
- Organisme à but non lucratif ou association
- Institution internationale
Exemples : OCDE, ONU
- Entrepreneur individuel
- Autres. Précisez :

EMPLR23: (En emploi hors création d'entreprise / si SITPR1=en emploi) Quel est le secteur d'activité principal de votre employeur ?

(En création d'entreprise, docteurs travaillant dans le secteur des entreprises, privé à but non lucratif ou autre / si SITPR1= vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise) Quel est votre principal secteur d'activité ?

- Enseignement, recherche, R&D
 - Enseignement supérieur exclusivement
 - Recherche ou R&D exclusivement
 - Enseignement supérieur et recherche
 - Enseignement scolaire et primaire
 - Autres activités d'enseignement
- Activités financières et d'assurance, activités immobilières
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique)
 - Informatique et traitement de données (programmation, conseil, traitement et hébergement de données)
 - Télécommunications
 - Autres activités d'information (activités cinématographiques, activités d'édition de chaînes de radio et de télévision), communication, presse, édition
 - Activités juridiques et comptables, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques, publicité et études de marché, activités vétérinaires
- Santé humaine et action sociale
- Administration publique et organismes internationaux
 - Administration publique, nationale, territoriale ou européenne
 - Organismes internationaux
Exemples : ONU, OCDE, organismes consulaires d'un pays dont vous n'êtes pas ressortissant (si vous travaillez à l'Ambassade des états-Unis, vous choisissez administration publique si vous êtes américain, organismes internationaux si vous n'êtes pas de nationalité américaine)
- Agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau
 - Industries extractives (mines...)
 - Industries manufacturières
 - Production et distribution d'énergie et d'eau
 - Construction
- Commerce, transport, hébergement et restauration
 - Commerce de gros et de détail, réparation d'automobiles et de motocycles
 - Transport, entreposage, logistique
 - Hébergement et restauration
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autre. Précisez :

EMPLR24: (En emploi hors création d'entreprise / si SITPR1=en emploi) Quel est le nom de votre employeur ?

Si votre employeur fait partie d'un ensemble plus vaste : filiale par rapport à un groupe, laboratoire par rapport au CNRS..., merci de mentionner ce rattachement.

(Création d'entreprise / si SITPR1= vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise) Quel est le nom de votre entreprise (réponse en clair) ?

EMPLR25: (En emploi hors création d'entreprise, docteurs travaillant dans le secteur des entreprises, privé à but non lucratif ou autre / si SITPR1=en emploi) Combien votre employeur emploie-t-il de salariés ?

(En création d'entreprise, docteurs travaillant dans le secteur des entreprises, privé à but non lucratif ou autre / si SITPR1= vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise emploi) Combien employez-vous de salariés ?

Pour ceux dont l'entreprise appartient à un groupe, Il s'agit de l'effectif de la « maison-mère » (l'ensemble du groupe pour une filiale).

- (Création d'entreprise / si SITPR1= vous avez créé votre entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise) 0
- 1-9
- 10-249
- 250-4 999
- Plus de 5 000
- Ne sait pas

Satisfaction de l'emploi au 1er décembre 2017

Contenu de cet emploi	1	2	3	4	5
Niveau de rémunération	1	2	3	4	5
Relations de travail dans l'entreprise / l'organisation	1	2	3	4	5
Autonomie dans le travail	1	2	3	4	5
Perspectives d'évolution de carrière	1	2	3	4	5
Localisation géographique de cet emploi	1	2	3	4	5
L'emploi que j'occupe met en valeur ma formation de chercheur	1	2	3	4	5
L'emploi que j'occupe met en valeur ma compétence d'expert (dans le domaine de mon sujet de thèse)	1	2	3	4	5

REMPR - VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2017

REMPR1: Depuis quelle date êtes-vous en recherche d'emploi ?

(Jour/mois/année) __ __ / __ __ / __ __ __ __

REMPR2: Dans quel domaine principalement recherchez-vous un emploi ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses :

- Enseignement supérieur et recherche
- Recherche et développement
- Conseil, études, expertise
- Médiation, communication et journalisme scientifique
- Enseignement (hors enseignement supérieur et recherche)
- Valorisation et accompagnement de la recherche, innovation
- Pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique
- Santé humaine
- Création artistique
- Autre, précisez

REMPR3: Dans quel secteur recherchez-vous un emploi ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses :

- Fonction publique (d'Etat, territoriale, hospitalière, européenne)
- Entreprise
- Organisme à but non lucratif ou association
- Institution internationale (Exemples : OCDE, ONU)
- Autres. Précisez :

REMPR4: Recherchez-vous un emploi :

Vous pouvez choisir les deux réponses

- En France
- Dans un autre pays

REMPR5: Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous vous trouvez confronté(e) dans votre recherche d'emploi :

REMPR6: Votre lieu de résidence se situe :

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- En France
- Dans un autre pays

REMPR7: (Si REMPL6=en France) Dans quel département se situe votre lieu de résidence ? __ __

Indiquez 97 pour les DOM, 98 pour le COM.

REMPR8: (Si REMPL6=dans un autre pays) Dans quel pays se situe votre lieu de résidence ?

(voir annexe 2a : liste pays) France exclue

EMPLA - VOTRE EMPLOI PRINCIPAL AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

(Docteurs dont l'emploi en N+3 a débuté au plus tard en décembre 2015 / SITPR1 = 'vous occupez un emploi' et EMPLR5<=décembre 2015)

Vous occupiez déjà en décembre 2015 l'emploi que vous avez déclaré comme principal au 1^{er} décembre 2017, ces questions visent à connaître l'évolution de vos fonctions dans votre emploi principal entre décembre 2015 et décembre 2017.

EMPLA1: Votre emploi en décembre 2015 comportait-il :

- | | |
|---|---|
| Des activités d'encadrement de personnels | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| La gestion d'un budget | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Des responsabilités de chef de projet | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |
| Des travaux menés dans un cadre international | <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non |

EMPLA2: (Si EMPLR16='contrat permanent' ou 'emploi à durée indéterminée, y compris fonctionnaire')

Au 1^{er} décembre 2015, quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail ?

(Docteurs en emploi à l'étranger / si EMPLR10='dans un autre pays')

- Contrat permanent
- Contrat de durée limitée

(Si EMPLR10='En France')

- Un emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire-stagiaire
- Un CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise (contrat postdoctoral)
- Un emploi d'ATER
- Un autre CDD (hors contrat post-doc et emploi d'ATER, y compris alternance)
- Un emploi d'intérimaire
- Une vacation horaire
- (Si EMPLR15='Professions de l'information, des arts et des spectacles') vous travailliez comme intermittent du spectacle
- Un autre type de contrat. Précisez :

EMPLA3: (Si EMPLA2='contrat de durée limitée' ou 'CDD scientifique' ou 'emploi d'ATER' ou 'autre CDD' ou 'intermittent du spectacle') Quelle était la durée de votre contrat en mois : __ __ mois

(Si EMPLA2= 'emploi d'intérimaire') Quelle était la durée de la mission d'intérim en cours au 1^{er} décembre 2015 : __ __ mois

EMPLB - VOTRE RÉMUNÉRATION ET VOTRE TEMPS DE TRAVAIL AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

(Docteurs dont l'emploi en N+3 a débuté au plus tard en décembre 2015 / SITPR1 = 'vous occupez un emploi' et EMPLR5<=décembre 2015)

Nous nous intéressons maintenant à votre rémunération et votre temps de travail au 1^{er} décembre 2015. Il vous est demandé de prendre en compte tous les emplois que vous occupiez, et pas seulement l'emploi principal.

EMPLB1 : Quel était votre salaire / revenu au 1^{er} décembre 2015 :

Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez le revenu cumulé sur ces emplois.

Vous pouvez renseigner le salaire net mensuel ou le salaire brut annuel, au choix.

Salaire net mensuel moyen au 1^{er} décembre 2015 (Hors primes et 13^{ème} mois) : _ _ _ _ _

Salaire brut annuel (primes et 13^{ème} mois compris) pour l'année 2015 : _ _ _ _ _

La devise (euro, dollar...) dans laquelle est versé votre salaire :

EMPLB2 : Travaillez-vous

- À temps complet
- À temps partiel
- Sans objet pour les personnes non salariées

EMPLB3 : (Si EMPLB2='à temps partiel') Votre temps de travail représentait-il

- Moins d'un mi-temps
- Un mi-temps (50%)
- De plus de 50% à moins de 80%
- 80%
- Plus de 80%

SITPA - VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

SITPR1 = (en emploi ou en création d'entreprise) et EMPLR5>1^{er} décembre 2015)

Ou SITPR1=en recherche d'emploi et REMPR1>1^{er} décembre 2015

Ou SITPR1 = reprise d'études ou sans activité professionnelle ou autre

Nous allons maintenant parler de votre situation professionnelle au 1^{er} décembre 2015.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes.

SITPA1 : Quelle était votre situation professionnelle au 1^{er} décembre 2015 ?

- Vous occupiez un emploi (y compris CDD de type « post-doc » ou ATER)

Vous étiez salarié

Oui Non

Vous aviez créé une entreprise ou êtes en cours de création de votre entreprise
(inclut autoentrepreneur et indépendant)

Oui Non

Vous étiez également inscrit dans une formation (congé individuel de formation, cours du soir...)

Oui Non

- Vous étiez sans emploi

Vous étiez en cours de création de votre entreprise (inclut autoentrepreneur et indépendant)

Oui Non

Vous étiez également inscrit dans une formation

Oui Non

Vous étiez en recherche d'emploi (hors création d'entreprise)

Oui Non

Vous ne recherchez pas d'emploi (retraité, congé sabbatique, maternité, parentalité, accident, longue maladie, reconversion en cours...)

Oui Non

- Autres. Précisez :

EMPLC - VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

(Docteurs en emploi ou création d'entreprise / SITPA1=en emploi ou vous aviez créé votre entreprise ou étiez en cours de création de votre entreprise)

EMPLC1: (En emploi hors création d'entreprise / si SITPA1=en emploi) Occupiez-vous simultanément plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2015 ?

- Oui
- Non, un seul

EMPLC2: (Si EMPLR1='Oui') Combien d'emplois occupiez-vous simultanément au 1^{er} décembre 2015 ? __

EMPLC3: (En emploi hors création d'entreprise et plusieurs emplois au 1^{er} décembre 2015 / si SITPA1=en emploi et EMPLC1='Oui') Quel était l'intitulé exact de l'emploi principal au 1^{er} décembre 2015 ?

(En emploi hors création d'entreprise et un seul emploi au 1^{er} décembre 2015 / si SITPA1=en emploi et EMPLC1='Non, un seul') Quel était l'intitulé exact de votre emploi au 1^{er} décembre 2015 ?

Les questions suivantes portent sur l'emploi que vous considérez comme principal à l'exception des questions portant sur le revenu et le temps de travail.

EMPLC4: (En emploi hors création d'entreprise / si SITPA1=en emploi) à quelle date aviez-vous été embauché(e) pour cet emploi ?

(Création d'entreprise / si SITPA1= vous aviez créé votre entreprise ou étiez en cours de création de votre entreprise) à quelle date votre entreprise avait-elle été immatriculée ?

__ / __ __ __ (mois/année) OU Je n'ai finalement pas créé mon entreprise

EMPLC5: (En emploi hors création d'entreprise / si SITPA1=en emploi) Quelle est la date de fin de cet emploi ?

(Création d'entreprise / si SITPA1= vous aviez créé votre entreprise ou étiez en cours de création de votre entreprise et EMPLC4 différent de ' ') à quelle date votre entreprise avait-elle été fermée ?

__ / __ __ __ (mois/année)

EMPLC6: Votre lieu de travail se situait :

- En France
- Dans un autre pays

EMPLC7: Dans quelle catégorie s'inscrivaient vos activités :

Plusieurs réponses possibles

- Enseignement supérieur et recherche
 - Enseignement (hors enseignement supérieur et recherche)
 - Recherche et développement
 - Valorisation et accompagnement de la recherche, innovation
 - Conseil, études, expertise
 - Pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique
 - Médiation, communication et journalisme scientifique
 - Santé humaine
 - Création artistique
 - Autre. Précisez
-

EMPLC8 : Votre emploi comportait-il :

Des activités d'encadrement de personnels	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
La gestion d'un budget	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Des responsabilités de chef de projet	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Des travaux menés dans un cadre international	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

EMPLC9 : Quelle était la catégorie socio-professionnelle de votre emploi ?

- Professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire, professions scientifiques
(exemples : maîtres de conférence, professeurs des universités, chercheurs, professeurs agrégés, ingénieurs de recherche et d'études, médecins hospitaliers ou salariés, internes en médecine, odontologie, pharmacie, pharmaciens salariés, psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle)
- Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
- Cadres de la fonction publique (y compris médecins exerçant dans un hôpital)
- Professions intermédiaires admin. de la fonction publique (cat. B)
- Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
- Professions intermédiaires admin. et commerciales des entreprises
(exemples : techniciens commerciaux et technico-commerciaux)
- Contremaîtres, agents de maîtrise
- Techniciens
- Employés
- Ouvriers
- Professions libérales de santé
(exemples : médecins, chirurgiens, dentistes, psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes, vétérinaires, pharmaciens)
- Professions intermédiaires de la santé et du travail social
(exemples : infirmiers, orthophonistes, kinésithérapeutes, éducateurs spécialisés)
- Professions libérales juridiques et techniques
- Chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, commerçants et assimilés
- Agriculteurs exploitants
- Artisans
- Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- Professions de l'information, des arts et des spectacles
- Clergé, religieux

EMPLC10 : Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail :**(Docteurs en emploi à l'étranger / si EMPLC6='dans un autre pays')**

- Contrat permanent
- Contrat de durée limitée

(Si EMPLC6='En France')

- Un emploi à durée indéterminée (CDI), y compris fonctionnaire ou fonctionnaire-stagiaire
- Un CDD scientifique dans un laboratoire académique ou une entreprise (contrat postdoctoral)
- Un emploi d'ATER
- Un autre CDD (hors contrat post-doc et emploi d'ATER, y compris alternance)
- Un emploi d'intérimaire
- Une vacation horaire
- Vous exercez en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise
- Vous travaillez comme intermittent du spectacle
- Un autre type de contrat. Précisez :

Pour les questions relatives à votre rémunération et au temps de travail, il vous est demandé de prendre en compte tous les emplois que vous occupez, et pas seulement l'emploi principal.

EMPLC11: Quel était votre salaire / revenu :

Si vous occupiez plusieurs emplois, indiquez le revenu cumulé sur ces emplois.

Vous pouvez renseigner le salaire net mensuel ou le salaire brut annuel, au choix.

Salaire net mensuel moyen au 1^{er} décembre 2015 (Hors primes et 13^{ème} mois) : _ _ _ _ _

Salaire brut annuel (primes et 13^{ème} mois compris) pour l'année 2015 : _ _ _ _ _

La devise (euro, dollar...) dans laquelle est versé votre salaire :

EMPLC12: Travailliez-vous

- À temps complet
- À temps partiel
- (Si EMPLC10='vous exercez en profession libérale, indépendant, chef d'entreprise') sans objet

EMPLC13: (Si EMPLC12='à temps partiel') Votre temps de travail représentait-il

- Moins d'un mi-temps
- Un mi-temps (50%)
- De plus de 50% à moins de 80%
- 80%
- Plus de 80%

Les questions suivantes concernent votre employeur ou votre entreprise [votre employeur principal si vous occupez plusieurs emplois].

EMPLC14: (En emploi hors création d'entreprise / si SITPA1=en emploi) De quelle catégorie votre employeur relevait-il ?

(Création d'entreprise / si SITPA1= vous aviez créé votre entreprise ou étiez en cours de création de votre entreprise) De quelle catégorie votre entreprise relevait-elle ?

- (Docteurs en emploi hors création d'entreprise / si SITPA1=en emploi salarié)
Fonction publique (d'Etat, territoriale, hospitalière, européenne)
 - Entreprise
 - Organisme à but non lucratif ou association
 - Institution internationale
Exemples : OCDE, ONU
 - Entrepreneur individuel
 - Autres. Précisez :
-

EMPLC15: (En emploi hors création d'entreprise / si SITPA1=en emploi) Quel était le secteur d'activité principal de votre employeur ?

(En création d'entreprise, docteurs travaillant dans le secteur des entreprises, privé à but non lucratif ou autre / si SITPA1= vous aviez créé votre entreprise ou étiez en cours de création de votre entreprise) Quel était votre principal secteur d'activité ?

- Enseignement, recherche, R&D
 - Enseignement supérieur exclusivement
 - Recherche ou R&D exclusivement
 - Enseignement supérieur et recherche
 - Enseignement scolaire et primaire
 - Autres activités d'enseignement
- Activités financières et d'assurance, activités immobilières
- Activités spécialisées, scientifiques ou techniques hors R&D (dont informatique)
 - Informatique et traitement de données (programmation, conseil, traitement et hébergement de données)
 - Télécommunications
 - Autres activités d'information (activités cinématographiques, activités d'édition de chaînes de radio et de télévision), communication, presse, édition
 - Activités juridiques et comptables, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques, publicité et études de marché, activités vétérinaires
- Santé humaine et action sociale
- Administration publique et organismes internationaux
 - Administration publique, nationale, territoriale ou européenne
 - Organismes internationaux

Exemples : ONU, OCDE, organismes consulaires d'un pays dont vous n'êtes pas ressortissant (si vous travaillez à l'Ambassade des états-Unis, vous choisirez administration publique si vous êtes américain, organismes internationaux si vous n'êtes pas de nationalité américaine)
- Agriculture, sylviculture, pêche, aquaculture
- Industries, construction, production et distribution d'énergie et d'eau
 - Industries extractives (mines...)
 - Industries manufacturières
 - Production et distribution d'énergie et d'eau
 - Construction
- Commerce, transport, hébergement et restauration
 - Commerce de gros et de détail, réparation d'automobiles et de motocycles
 - Transport, entreposage, logistique
 - Hébergement et restauration
- Arts, spectacles et activités récréatives
- Autre. Précisez :

REMPA - VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

REMPA1 : Depuis quelle date étiez-vous en recherche d'emploi ? (mois/année) ___ / ___ ___

Cette enquête touche à sa fin. Nous vous remercions pour votre participation.

ANNEXE 2A : LISTE PAYS

Europe	
Albanie	Lettonie
Allemagne	Liechtenstein
Andorre	Lituanie
Aruba	Luxembourg
Autriche	Malte
Belarus (Biélorussie)	Man (île)
Belgique	Moldavie
Bosnie-herzégovine	Monaco
Bouvet (île)	Monténégro
Bulgarie	Norvège
Croatie	Pays-bas
Danemark	Pologne
Espagne	Portugal
Estonie	Roumanie
Ex-république yougoslave de macédoine	Royaume-uni
Feroe (îles)	Russie
Finlande	Saint-marin
France	Serbie
Gibraltar	Slovaquie
Grèce	Slovénie
Guernesey	Suède
Hongrie	Suisse
Irlande, ou eire	Svalbard et île Jan Mayen
Islande	Tchèque (république)
Italie	Ukraine
Jersey	Vatican, ou Saint-Siège
Kosovo	
Asie	
Afghanistan	Kirghizistan
Arabie saoudite	Koweït
Arménie	Laos
Azerbaïdjan	Liban
Bahrein	Malaisie
Bangladesh	Maldives
Bhoutan	Mongolie
Birmanie	Népal
Brunei	Oman
Cambodge	Ouzbékistan
Chine	Pakistan
Chypre	Palestine (état de)
Corée (république de)	Philippines

Corée (république populaire démocratique de)	Qatar
Émirats arabes unis	Singapour
Georgie	Sri lanka
Goa	Syrie
Inde	Tadjikistan
Indonésie	Taiwan
Iran	Thaïlande
Iraq	Timor oriental
Israël	Turkmenistan
Japon	Turquie
Jordanie	Viêt nam
Kazakhstan	Yémen
Afrique	
Açores, madère	Malawi
Afrique du sud	Mali
Algérie	Maroc
Angola	Maurice
Bénin	Mauritanie
Botswana	Mozambique
Burkina	Namibie
Burundi	Niger
Cameroun	Nigeria
Canaries (îles)	Océan indien (territoire britannique de l')
Cap-vert	Ouganda
Centrafricaine (république)	Présides
Comores	Provinces espagnoles d'Afrique
Congo	Rwanda
Congo (république démocratique)	Sahara occidental
Cote d'ivoire	Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha
Djibouti	Sao Tomé-et-Principe
Égypte	Sénégal
Érythrée	Seychelles
Éthiopie	Sierra Leone
Gabon	Somalie
Gambie	Soudan
Ghana	Soudan du sud
Guinée	Swaziland
Guinée équatoriale	Tanzanie
Guinée-bissau	Tchad
Kenya	Togo
Lesotho	Tunisie
Libéria	Zambie
Libye	Zimbabwe
Madagascar	

Amérique	
Alaska -> États-Unis	Guyana
Anguilla	Haïti
Antigua-et-Barbuda	Honduras
Argentine	Jamaïque
Bahamas	Malouines, ou Falkland (îles)
Barbade	Mexique
Belize	Montserrat
Bermudes	Nicaragua
Bolivie	Panama
Bonaire, Saint Eustache et Saba	Paraguay
Brésil	Pérou
Caïmanes (îles)	Porto rico
Canada	Saint-Christophe-et-Nieves
Chili	Sainte-Lucie
Colombie	Saint-Martin (partie Néerlandaise)
Costa Rica	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Cuba	Suriname
Curaçao	Terr. des États-Unis d'Amérique en Amérique
Dominicaine (république)	Terr. du royaume-uni dans l'atlantique sud
Dominique	Territoires du royaume-uni aux Antilles
El Salvador	Trinite-et-Tobago
Équateur	Turks et caïques (îles)
États-Unis	Uruguay
Georgie du sud et les îles sandwich du sud	Venezuela
Grenade	Vierges britanniques (îles)
Groenland	Vierges des États-Unis (îles)
Guatemala	
Océanie	
Australie	Norfolk (île)
Christmas (île)	Nouvelle-Zélande
Cocos ou Keeling (îles)	Palaos (îles)
Cook (îles)	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Fidji	Pitcairn (île)
Guam	Salomon (îles)
Heard et Macdonald (îles)	Samoa américaines
Kiribati	Samoa occidentales
Mariannes du nord (îles)	Terr. des États-Unis d'Amérique en Océanie
Marshall (îles)	Tokelau
Micronesie (états fédérés de)	Tonga
Nauru	Tuvalu
Niue	Vanuatu
Indéterminé	
Indéterminé	

ANNEXE 2B : GROUPES D'EXPERTS RECHERCHE

Niveau	Discipline
1	Mathématiques et leurs interactions
1	Physique
2	Constituants élémentaires, physique théorique, plasmas chauds
2	Milieux denses, matériaux et composants
2	Milieux dilués et optique fondamentale
2	Physique et science des matériaux
1	Sciences de la terre et de l'univers, espace
2	Astronomie, astrophysique
2	Sciences de la terre et de l'univers
2	Terre, enveloppes fluides
2	Terre solide et couches profondes
2	Terre solide et enveloppes superficielles
1	Chimie et science des matériaux
2	Chimie des matériaux
2	Chimie et chimie physique
2	Chimie organique, minérale, industrielle
2	Chimie théorique, physique, analytique
2	Génie des matériaux
1	Biologie, médecine et santé
2	Aspects moléculaires et cellulaires de la biologie
2	Sciences de la vie et de la santé
2	Biomolécules, Pharmacologie, Thérapeutique
2	Physiologie, biologie des organismes, populations, interactions
2	Recherche clinique, innovation technologique, santé publique
1	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
1	Langues et littératures
2	Cultures et langues régionales
2	Langue et littérature françaises
2	Langues et littératures anciennes
2	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes
2	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques
2	Langues et littératures germaniques et scandinaves
2	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues
2	Langues et littératures slaves
2	Lettres et langues
2	Littératures comparées
2	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale
1	Philosophie et arts
2	Arts : plastiques, spectacle, musique, esthétique, sciences et histoire de l'art
2	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques
2	Ethique et déontologie

Niveau	Discipline
2	Philosophie
2	Théologie
1	Histoire, géographie
2	Aménagement de l'espace, urbanisme
2	Géographie physique, humaine, économique et régionale
2	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art
2	Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et médiévaux, de l'art
2	Préhistoire
1	Sciences humaines, sciences sociales, sociologie, démographie
2	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale
2	Sciences de l'éducation
2	Sciences de l'homme
2	Sciences de l'information et de la communication
2	Anthropologie, ethnologie
2	Homme, temps, espaces sociaux
2	Sociologie, démographie
1	Sciences de gestion, sciences économiques
2	Science de gestion
2	Science économique
2	Sciences économiques et de gestion
1	Droit, sciences juridiques et politiques
2	Droit privé et sciences criminelles
2	Droit public
2	Histoire du droit et des institutions
2	Science politique
2	Sciences juridiques et politiques
1	Sciences pour l'ingénieur
2	Génie des procédés, plasmas froids
2	Génie électrique, électronique de puissance
2	Mécanique des fluides, énergétique, thermique, combustion, acoustique, biomécanique, bio-ingénierie
2	Mécanique des solides, des matériaux et des surfaces
2	Mécanique, énergétique, génie des procédés, génie civil
1	Sciences et technologies de l'information et de la communication
2	Automatique, traitement du signal
2	Electronique, photonique
2	Informatique et applications
2	Informatique, automatique
1	Sciences agronomiques et écologiques
2	Biologie de l'environnement, des populations, écologie
2	Biologie des organismes ; Biotechnologies animales, végétales et microbienne
2	Biotechnologies agroalimentaires, sciences de l'aliment
2	Sciences agronomiques

Mentions légales de la publication :

Éditeur : Université de Lyon
92, rue Pasteur - CS30122
69361 Lyon Cedex 07
France

Crédits photographiques :

iStockphoto : Cecilie_Arcurs / Georgijevic / poba

Graphisme : atelierchose.com - Coralie Fouquet et Camille Robinet

Universite de Lyon

**92, Rue Pasteur - CS 30122
69361 Lyon Cedex 07
France**

**T +33 (0)4 37 37 26 70
F +33 (0)4 37 37 26 71
www.universite-lyon.fr**



facebook.com/UdLUniversitedeLyon



twitter.com/UniversiteLyon



youtube.com/user/UniversiteDeLyon



instagram.com/universite_de_lyon